

Juin 2003

## Étude du bourg Pont-en-Royans



## Remerciements

*La réalisation de cette étude n'aurait pu se faire sans le soutien de Monsieur Yves PILLET, Maire de Pont-en-Royans et Président de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère, ni sans l'aimable soutien de toute l'équipe de la CCBI et de la mairie; que tous en soient vivement remerciés.*

*Que les nombreuses personnes, habitants, représentants d'association qui nous ont apporté leur contribution et laissé entrevoir une partie de leurs intérieurs trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.*

*Ce travail s'appuie également sur les résultats de plusieurs études antérieures ; que leurs auteurs en soient à ce titre remerciés, et notamment, J. Bovier-Lapierre, J. Perrier et JP. Dijoud, architectes, Serge Gros du CAUE de l'Isère, et Olivier Cogne des Archives départementales de l'Isère.*

*Enfin, nous tenons à témoigner toute notre amitié à l'ensemble des membres de la Conservation du Patrimoine de l'Isère pour nous avoir apporté assistance, conseil et encouragement tout au long de ce travail.*

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>3</b>
FIGURES.....	3
PLANCHES.....	4
 <b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
 <b>1 - CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.....</b>	<b>11</b>
 <b>2 – EVOLUTION DE LA VILLE.....</b>	<b>15</b>
2.1 LA VILLE AU MOYEN AGE.....	15
<i>Le château.....</i>	15
<i>L'enceinte fortifiée du bourg.....</i>	17
<i>L'organisation urbaine.....</i>	19
2.2 LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE À L'ÉPOQUE MODERNE.....	20
<i>Le développement intra-muros.....</i>	20
<i>Le développement extra-muros.....</i>	21
2.3 LA VILLE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE.....	22
<i>Les transformations de la ville au XIX<sup>ème</sup> siècle.....</i>	23
<i>L'évolution de la trame urbaine.....</i>	25
<i>L'exemple de la Grande Rue.....</i>	26
<i>L'évolution du tissu urbain depuis 1938.....</i>	29
 <b>3 – L'HABITAT URBAIN.....</b>	<b>31</b>
3.1 LES MAISONS MÉDIÉVALES.....	31
3.2 LES BOUTIQUES MODERNES.....	35
3.3 LES MAISONS ÉLÉMENTAIRES.....	35
 <b>4 – EDIFICES PUBLICS ET RELIGIEUX.....</b>	<b>40</b>
4.1 LES ÉDIFICES RELIGIEUX.....	40
<i>L'église paroissiale.....</i>	40
<i>Le cimetière.....</i>	41
<i>Le prieuré.....</i>	44
<i>Le presbytère (disparu).....</i>	45
<i>Le temple (disparu).....</i>	45
<i>La maladrerie (disparue).....</i>	46
<i>L'hôpital (disparu).....</i>	47
<i>La Confrérie.....</i>	47
<i>Les écoles.....</i>	48
4.2. LES ÉQUIPEMENT COLLECTIFS ET LES ÉDIFICES PUBLICS.....	48
<i>Les équipements collectifs du bourg médiéval.....</i>	48
La halle (disparue).....	48
Le four banal (disparu).....	49
Le Pont Picard.....	49
<i>Les édifices publics contemporains.....</i>	50
La mairie.....	50
L'école.....	50
L'hospice (disparu).....	51
La conciergerie/prison (disparue).....	51
La salle d'audience et justice de paix.....	51
Le poids public (disparu).....	51
Le monument aux morts 1914-1918 / 1939-1945.....	52

<b>5 - L'ACTIVITÉ AGRICOLE .....</b>	<b>53</b>
5-1 LA CULTURE DE LA VIGNE .....	53
5-2 LES ÉCURIES ET LES GALETAS .....	54
5-3 LES JARDINS .....	55
<b>6- L'ACTIVITÉ MARCHANDE ET INDUSTRIELLE .....</b>	<b>57</b>
6.1 LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES .....	57
<i>Les activités à l'époque moderne</i> .....	57
<i>Les activités à l'époque contemporaine</i> .....	58
Le commerce .....	58
L'artisanat .....	59
Le travail du bois .....	60
L'hydro-électricité .....	61
6.2 L'ACTIVITÉ TEXTILE.....	61
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>65</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Figures

<i>Figure 1 : Représentation d'Ercole Negro</i>	15
<i>Figure 2 : Représentations de la porte de Villeneuve</i>	22
<i>Figure 3 : Plan de 1889</i>	24
<i>Figure 4 : Le bourg à la fin du XIXème siècle</i>	25
<i>Figure 5 : Extrait de la Carte de Cassini</i>	25
<i>Figure 6 : La Grande Rue en 1906</i>	28
<i>Figure 7 : Façade sur Bourne</i>	28
<i>Figure 8 : Porte à coussinets</i>	32
<i>Figure 9 : Baie trilobée</i>	32
<i>Figure 10 : Baie géminée</i>	32
<i>Figure 11 : Dessin du bourg, 1828</i>	33
<i>Figure 12 : Présentation des différents états, parcelle A2 422</i>	33
<i>Figure 13 : Evier mural</i>	34
<i>Figure 14 : Extrait du plan de 1889</i>	35
<i>Figure 15 : Localisation de la coupe A</i>	36
<i>Figure 16 : Coupe A</i>	37
<i>Figure 17 : Localisation de la coupe B</i>	37
<i>Figure 18 : Coupe B</i>	39
<i>Figure 19 : Le clocher</i>	41
<i>Figure 20 : Plan du presbytère</i>	45
<i>Figure 21 : Plan et élévation du temple</i>	46
<i>Figure 22 : Plan du chemin des vignes de derrière</i>	54
<i>Figure 23 : Vue sur le bourg supérieur et les jardins</i>	56
<i>Figure 24 : L'usine Mayet Mary</i>	60
<i>Figure 25 : La centrale électrique</i>	61

## Planches

<i>Planche 1 : Restitution hypothétique de l'emprise du château</i>	67
<i>Planche 2 : La ville au Moyen Age</i>	68
<i>Planche 3 : Porte de France</i>	69
<i>Planche 4 : Porte Sainte-Agnès</i>	70
<i>Planche 5 : Cadastre de 1823</i>	71
<i>Planche 6 : Rue de l'Horloge et Rue du Temple</i>	72
<i>Planche 7 : Le réseau d'ayguiers de la ville</i>	73
<i>Planche 8 : La ville à l'époque moderne</i>	74
<i>Planche 9 : La ville à l'époque contemporaine</i>	75
<i>Planche 10 : Etude comparée 1823 / 1938</i>	76
<i>Planche 11 : Etude comparée 1938 / 2003</i>	77
<i>Planche 12 : Le tracé de la Grand Rue</i>	78
<i>Planche 13 : Les transformations de la ville au XIXème siècle</i>	79
<i>Planche 14 : Le linéaire commercial de la Grande Rue au début du XXème siècle</i>	80
<i>Planche 15 : Maison médiévale, parcelle A2 452</i>	81
<i>Planche 16 : Maison médiévale, parcelle A2 423</i>	82
<i>Planche 17 : Maisons adossées au rocher</i>	83
<i>Planche 18 : L'école, projet de rénovation, 1837</i>	84

## Avant-propos

### La « problématique de Pont-en-Royans »

Le bourg de Pont-en-Royans est devenu un cas d'école. Sans doute pourrait-on utiliser, mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, cette valeur exemplaire : des étudiants en architecture ou de futurs conservateurs tireraient un grand profit à venir réaliser ici des exercices pratiques ; un colloque rassemblant élus, professionnels et amateurs du patrimoine serait assurément riche de réflexions (même s'il ne faut pas espérer qu'il livre des solutions !).

La « problématique de Pont » rassemble en effet toutes les grandes questions que se pose aujourd'hui une société friande de patrimoine et ne voulant à juste titre rien sacrifier à la sécurité ni au confort quotidien. Quel prix voulons-nous « payer » pour conserver notre patrimoine ? Risquons-nous, durant notre génération, de mettre en péril cette richesse patrimoniale avec toutes ses incidences, culturelles et touristiques, et sommes-nous prêts à en prendre le risque devant les générations futures ? Sommes-nous capables d'inventer de nouveaux usages pour des édifices sans grand intérêt, sombres et mal situés, mais constitutifs d'un ensemble de valeur patrimoniale certaine ? *A contrario*, doit-on mettre en danger les habitants et les visiteurs pour sauvegarder des édifices dont la valeur intrinsèque (chacun pris séparément) est loin d'être évidente ? Doit-on enfin accepter de perturber la vie quotidienne dans la rue principale à chaque passage d'un autocar ou d'un grumier ?

La question a été ouverte il y a quelques années avec l'éventualité de la destruction de l'un des bas-côtés de l'église paroissiale. Les techniciens, nombreux et de spécialités différentes, ont déjà montré la diversité des analyses et des conclusions : on a vu à cette occasion des architectes prôner la conservation intégrale et des conservateurs prêts à accepter la démolition ! La plupart ont néanmoins convenu que la « problématique de Pont » était si délicate qu'elle ne devait surtout pas demeurer entre les seules mains des techniciens : tout au contraire, ce type de discussion n'appelle qu'une issue de l'ordre du débat démocratique, dont seuls les élus sont légitimes pour tirer des conclusions.

Le présent rapport a été réalisé dans cette perspective. A la faveur d'un repérage-inventaire du patrimoine de la communauté de communes « De la Bourne à l'Isère » et à l'initiative du maire, du CAUE et de la Conservation, il a été demandé aux enquêteurs (Aude Jonquières, architecte, Christine Penon, archéologue, Pierre-Yves Carron, dessinateur, appuyés par les services de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, sous la coordination de Chantal Mazard, conservateur en chef), de réaliser une étude plus précise du patrimoine bâti du bourg. Ce travail, reprenant et

complétant des études précédentes, ne peut en aucun cas prétendre apporter des solutions ; tout au plus peut-il favoriser la réflexion et permettre à tous les partenaires concernés de livrer un avis nourrissant le débat collectif, dont l'ouverture et la conduite demeurent la prérogative exclusive de la municipalité.

La question du jour qui réactive la « problématique de Pont » est ainsi posée : faut-il ou non démolir le pâté de maisons qui, après le pont Picard en entrant dans le bourg, à droite dans la Grande Rue, permettrait d'élargir la voie et de résorber un étranglement ? (solution qui poursuivrait une démarche déjà engagée il y a quelques années et a permis d'aménager quelques places de stationnement). Si la réponse est non, que faut-il faire (quel usage leur donner) de ces bâtiments peu profonds, mal éclairés et insalubres ?

Les résultats de notre étude restent à interpréter en fonction de ces questions et chacun pourra y trouver des arguments. Pour les conservateurs, s'il fallait oser une conclusion, elle pourrait être la suivante :

- \* Pont a un riche patrimoine, d'origine médiévale ;
- \* ce patrimoine n'est pas prestigieux, hors les « maisons suspendues », qui pour leur part sont exceptionnelles et ont fait l'objet d'une restauration parfaite, leur laissant leur fonction d'habitation ;
- \* mais le patrimoine architectural de Pont ne demande qu'à être redécouvert : au fil des restaurations, des reprises de façades, des travaux les plus divers, des éléments de toutes périodes réapparaîtront, pourront être restaurés ou reconstitués, effaçant une partie des mauvaises adaptations de la période contemporaine ;
- \* mais l'essentiel du patrimoine du bourg tient dans la structure urbaine, dans cette construction complexe et maintes fois adaptée sur un parcellaire d'origine médiévale. Autant dire que, du point de vue des conservateurs du patrimoine, perdre cette structure serait assurément perdre une grande part de la valeur patrimoniale du bourg.

Enfin, et au risque de se voir reprocher de déborder de son champ de compétences, le conservateur ne peut que se demander, devant les difficultés que rencontrent les habitants du bourg, pourquoi la déviation, étudiée depuis plusieurs années, avec son nouveau pont sur la Bourne, n'a pas vu à ce jour l'ombre d'une amorce de réalisation ? Elle permettrait en effet de renverser la « problématique de Pont ». Et assurerait à ce bourg le développement touristique dont il a besoin (et qui est déjà largement engagé), permettant peut-être de résoudre du coup cette autre question que pose la réaffectation des immeubles conservés, par l'offre à des petits commerces ou artisans dont on sait que le devenir est lié à la fréquentation touristique.



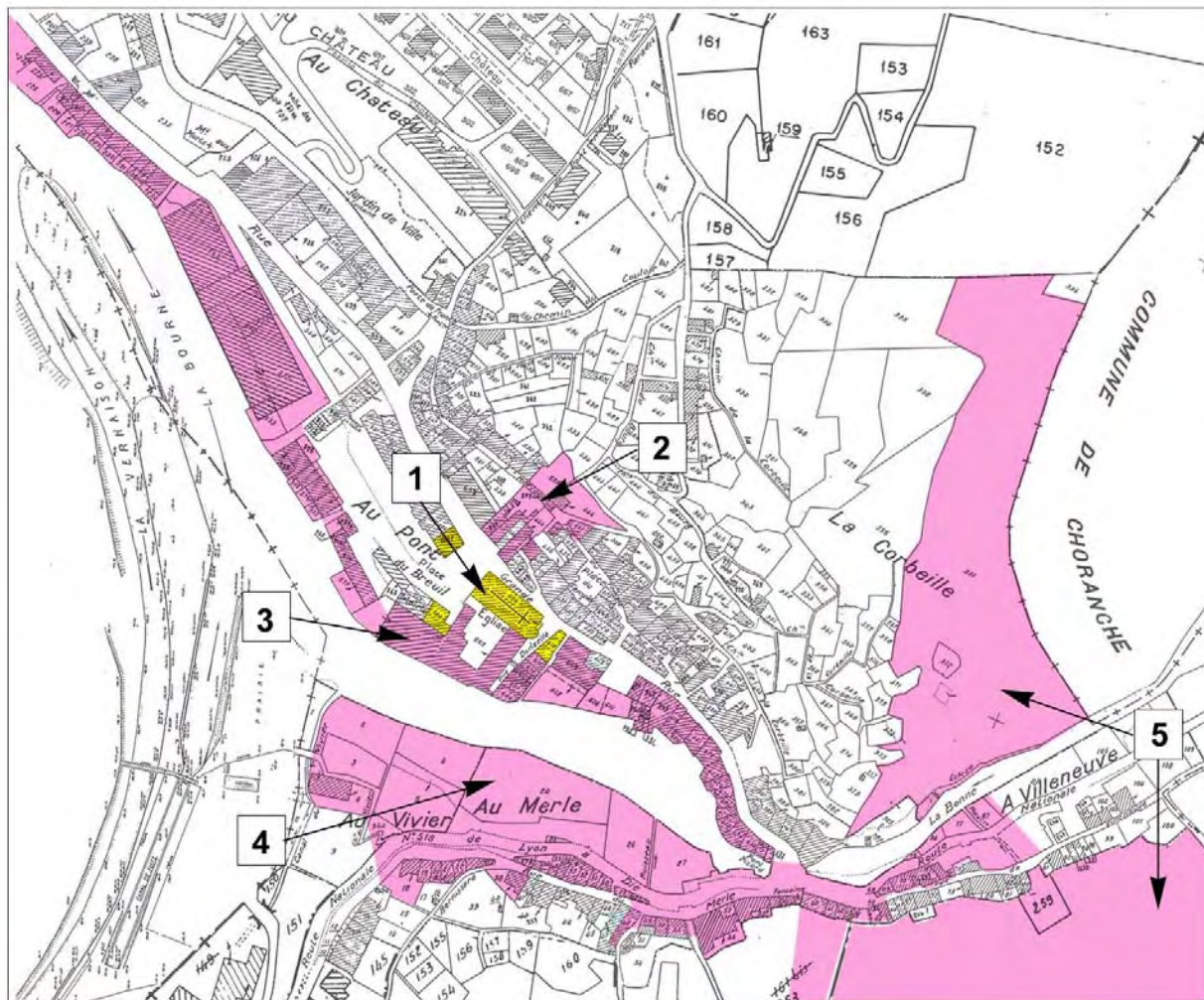
Jean Guibal

Conservateur en chef du Patrimoine

Directeur de la Conservation du Patrimoine de l'Isère

N.B. : on n'oubliera pas de préciser que le débat démocratique que nous appelons de nos vœux risque de trouver rapidement ses limites. Le bourg de Pont fait en effet l'objet de protections officielles au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites (pas moins de cinq arrêtés d'inscription pour cette commune !). Même si la surveillance des services de l'État est pour le moins... aléatoire, elle présente un risque : celui de voir la décision finale échapper aux habitants de Pont et à leurs élus, pour revenir à un fonctionnaire de l'État, garant à lui seul de l'intérêt général !

La protection au titre des sites à Pont-en-Royans



- Site Inscrit par arrêté du 28 janvier 1944
- Site Inscrit par arrêté du 22 novembre 1945

1)Eglise, place de la Mairie, et façades et toitures des maisons sises sur les parcelles n<sup>os</sup> 583, 584, 601 à 604, 612, section A du cadastre (Site Inscrit : 22 novembre 1945).

2)Ancien clocher et ses abords comprenant les façades et toitures des maisons sises sur les parcelles n<sup>os</sup> 438, 444 à 447, 535, 537, section A du cadastre (Site Inscrit : 28 janvier 1944).

3)Rive droite de la Bourne : ensemble formé par les maisons situées sur la rive droite et délimité par les maisons et terrains non bâtis, du verrou rocheux de Pont-en-Royans à l'est, au ruisseau du Rognon à l'ouest, y compris le pont sur la Bourne dit Pont Picard (parcelles n<sup>os</sup> 210, 210bis, 219 à

234, 384 à 387, 564 à 566, 572 à 583, 605 à 611, 613, 614, 616 à 631, section A du cadastre) (Site Inscrit : 28 janvier 1944).

4) Rive gauche de la Bourne : ensemble constitué par les terrains et les façades et toitures des maisons situés rive gauche et délimité par les parcelles non bâties situées sur la rive gauche de la Bourne (comprises dans la limite de la commune de Sainte-Eulalie et le ravin bordant les parcelles n<sup>os</sup> 87 et 86) ainsi que par les parcelles bâties se trouvant en bordure des RN n<sup>os</sup> 531 et 518. Est également compris à l'intérieur du périmètre le pont dit Pont Picard (parcelles n<sup>os</sup> 1 à 7, 9bis, 18 à 38, 48 à 50, 55 à 65, 68 à 70bis, 74 à 78, section B du cadastre) (Site Inscrit: 28 janvier 1944).

5) Arête et contrefort rocheux des montagnes de Presles (parcelles n<sup>os</sup> 377 et 378, section A; n<sup>o</sup> 198, section B du cadastre) (Site Inscrit : 28 janvier 1944)

*La loi de 1930 sur les sites permet de protéger des espaces d'une grande diversité : parcs et jardins, espaces naturels, pays et terroirs marqués par l'empreinte humaine, écrins paysagers des monuments pour lesquels la seule protection des abords serait insuffisante ou inadaptée.*

*En tant qu'acteur de la qualité du paysage, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a pour mission de veiller sur les espaces inscrits ou classés au titre des sites. Cette surveillance s'attache en particulier aux traces de travail de l'homme dans le paysage : composition du lieu, éléments structurants comme les murs de soutènements, les haies, les talus, les canaux...*

*L'ABF donne son avis sur les travaux à exécuter dans les sites. Il participe au montage des dossiers d'inscription ou de classement.*

*Dans les sites inscrits, l'ABF doit être consulté pour tout projet de modification. Les demandes d'autorisation de destruction sont soumises à avis conforme. Les modifications ou constructions ne font l'objet que d'un avis simple, mais l'ABF peut suggérer au ministre de recourir à des mesures d'urgence ou de lancer des procédures de classement s'il estime qu'une intervention menace la cohérence du site.*

*Dans les sites classés, qui sont à priori inconstructibles sauf exception, les déclarations de travaux relèvent du préfet, sur avis de l'ABF. Les permis de construire ou de démolir relèvent de l'autorisation du ministre chargé de l'environnement, après examen par la commission départementale des sites. Les aménagements peuvent être autorisés dans la mesure où ils s'intègrent harmonieusement au site. Les dossiers, instruits par les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN), sont soumis à l'avis de l'ABF et présentés devant la commission départementale des sites.*

*Plus de 32 000 sites sont inscrits ou classés en France.*

## 1 - Cadre géographique et historique

La ville de Pont-en-Royans, ancienne capitale du Royans, se situe au cœur du bassin royannais, au pied du Vercors occidental. Cette région naturelle est définie par deux entités distinctes – le Royans drômois et le Royans isérois, la Bourne constituant la limite départementale. Elle s'étend de la plaine de l'Isère aux plateaux du Vercors et présente une diversité de paysages marqué par l'étagement du relief : montagne (forêts, falaises, combes et gorges profondes), prairies et plaine. Son climat, particulièrement doux (microclimat méditerranéen à Choranche développant une flore méridionale), est favorable aux noyeraies, à la culture du tabac, et autrefois de la vigne. L'eau nécessaire aux cultures est fournie par de nombreux cours d'eau prenant naissance dans le massif du Vercors et serpentant dans le Royans (Bourne, Léoncel, Vernaison, Lyonne). Ils constituent également une source d'énergie exploitée dès le Moyen Age (moulins à farine et artifices liés à l'industrie textile, puis usines hydro-électriques) et une voie de transport pour le commerce du bois vers le sud (Bourne et Lyonne).

La création de routes en encorbellement, taillées dans la roche au cours du XIX<sup>ème</sup> s., a élargi les échanges commerciaux et touristiques entre le plateau du Vercors, jusqu'alors relativement isolé, et des bourgs économiques de plaine comme Pont-en-Royans, Saint-Jean-en-Royans, Sainte-Eulalie (routes des Gorges de la Bourne, de Combe-Laval, des Grands Goulets), et plus largement avec les vallées de l'Isère et de la Drôme, et le sud.

Le bourg de Pont-en-Royans, aujourd'hui chef-lieu de canton de 957 habitants<sup>1</sup>, se développe au débouché des gorges de la Bourne, qui s'écoule paisiblement dans une vallée ouverte vers l'ouest. L'habitat s'est concentré autour du bourg, à flanc de coteaux et sur les pentes ouest du Mont Barret (altitude oscillant entre 200 et 500 m), étant donné la faible superficie de la commune (279 hectares) et la topographie du site. Quelques maisons rurales se sont implantées à l'écart de tout hameau.

Le rocher, élément structurant de l'organisation urbaine, a été exploité comme matière première. Des moellons et du sable ont été tirés de ces bancs de molasse, dans lesquels des caves ont été creusées.

L'origine du bourg de Pont-en-Royans est difficile à établir en raison de la rareté des sources historiques avant le XI<sup>ème</sup> siècle. L'historiographie locale<sup>2</sup> l'associe à la création du pont sur la Bourne, à la fin de l'Antiquité. Ce pont aurait été utilisé par les bûcherons pour transporter le bois brut, qui était acheminé vers le confluent jusqu'à la vallée de l'Isère. Dans un deuxième temps, le village se serait développé autour de l'exploitation forestière.

---

<sup>1</sup> Informations extraites de la base de données des communes. Selon les données recensées dans l'*Histoire des communes de l'Isère* (éditions Horvath, 1988, p. 8), Pont-en-Royans comptait 1119 habitants en 1982, 1244 en 1968 et 1236 en 1962.

<sup>2</sup> CHAUSSAMY (S.), *Petite histoire de Pont-en-Royans*, Cahier de l'Alpe, Grenoble, 1961, p. 11 ; FILLET (L.) abbé, *Histoire religieuse de Pont-en-Royans*, Valence, 1887, p. 5 ; VINCENT (A.) abbé, *Lettres historiques sur le Royans*, Valence, 1850, pp. 53-131.

Si rien ne permet d'étayer cette hypothèse : il n'y a eu aucune découverte significative de la période gallo-romaine ni de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age sur la commune<sup>3</sup>, l'absence de preuve ne permet pour autant de l'infirmier, puisque ce type d'activité laisse peu de traces.

L' *ecclesia de Ponte*<sup>4</sup>, placée sous le vocable Saint-Pierre, est citée pour la première fois au XI<sup>ème</sup> siècle. Elle devient le siège d'une communauté religieuse<sup>5</sup> dépendant de l'église de Sainte-Croix de Quint dans le diocèse de Die au début du XII<sup>ème</sup> siècle. L'église Saint-Pierre, à partir de cette période, est à la fois paroissiale et prieurale. A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle (1289), l'évêque de Die, cède le prieuré aux hospitaliers de Saint-Antoine de Viennois<sup>6</sup>. Par la suite quelques actes nous apprennent qu'un certain nombre de paroisses<sup>7</sup> (Choranges, Châtelus, Echevis, Sainte-Eulalie) dépendaient de ce prieuré. Les visites<sup>8</sup> et inventaires<sup>9</sup> de la fin du XIV<sup>ème</sup> ou du début du XV<sup>ème</sup> siècles témoignent du bon état des bâtiments et de revenus confortables.

Le Pouillé de l'Église de Grenoble daté de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle mentionne l'existence de six chapelles à l'intérieur de l'église : « *capella Sancti Sebastiani, Sancti Johannis Baptiste, Sancti Spiritus, Sancti Anthonii, Sancte Catherine, Sancti Michaelis* »<sup>10</sup>. La chapelle castrale Sainte-Marie, citée dans ce même document y apparaît en déshérence : "*caret fundacione et rectore.*" L'abbé Vincent écrit<sup>11</sup>, au XIX<sup>ème</sup> siècle, qu'elle fut détruite et reconstruite "plus modestement", mais sans faire référence à ses sources et sans préciser de date. Toutefois, il semble exister des actes relatifs à la restauration du prieuré, à partir de 1676, indiquant que l'église est, à cette époque, déjà reconstruite ou restaurée<sup>12</sup>. Mais il est possible qu'il y ait confusion car une ordonnance de Le Camus, évêque de Grenoble, évoque l'agrandissement de l'église et l'abandon du cimetière à partir de 1685<sup>13</sup>.

La création du château de Pont-en-Royans est traditionnellement attribuée à Ismidon, dans la deuxième moitié du XI<sup>ème</sup> siècle. Mais si cet important seigneur apparaît bien dans nos sources en temps que *princeps de Roiano*<sup>14</sup>, vers 1040, rien n'indique qu'il soit possessionné à Pont, ni qu'il soit à l'origine du château.

3 Les deux épitaphes (CIL XII 2210 et 2211) anciennement attribuées à Pont viennent en fait de Saint-Thomas-en-Royans (Drôme). Un indice de site a été signalé au lieu-dit Les Trois Châteaux en 1919. Et quelques fragments de mosaïques ainsi que des monnaies ont été découverts sur la commune mais non localisés : PELLETIER (A.) et alii, *Carte Archéologique de la Gaule*, Isère, 38, Paris, 1994, pp. 105-106.

4 Cart. de l'église de Grenoble, C, I, p. 193, XIe s.

5 Cart. des Ecouges, n° 1 et 2, 1104.

6 ADI : Titres du Valentinois

7 *Visite et inventaire de l'église et du prieuré de Pont-en-Royans en 1406*, sans lieu ni date, BMG . reproduit et édité par l'abbé FILLET . Il reproduit le texte original conservé (à son époque) aux AD de la Drôme, fonds de Sainte-Croix, côté Z. (il existe probablement des actes antérieurs)

8 CHEVALIER (U.), *Visites pastorales du diocèse de Grenoble* p. 88

9 *Visite et inventaire de l'église et du prieuré de Pont-en-Royans en 1406*.

10 Pouillé de 1497, Cart. de l'église de Grenoble, suppl, XIII, p. 360.

11 VINCENT (A.) abbé, *Lettres historiques sur le Royans*, Valence, 1850, pp. ?

12 Ces actes sont évoqués par l'abbé Fillet dans son *Histoire religieuse de Pont-en-Royans*, ils doivent se trouver aux ADI mais le temps nous a manqué pour aller les consulter. Cela reste à faire.

13 ADI 'G 273, f° 484-488, référence citée par COGNE (O.), *Les protestants en Royans (1567-1787)*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université Pierre Mendès-France Grenoble, 1998.

14 Cart. de l'église cathédrale de Grenoble, n° XXXXIV, circa 1040.

Au tout début du XIII<sup>ème</sup> siècle, un document concernant un arbitrage est signé dans le château de "Pontis", dans la maison du prieur<sup>15</sup>.

Le premier seigneur de Pont-en-Royans cité en tant que tel dans les actes est Raymond de Beranger<sup>16</sup>, en 1236. En 1250, ce même Raymond reconnaît avoir reçu du Dauphin la quatrième part du château de Pont-en-Royans<sup>17</sup>. Un an plus tard une transaction a lieu entre Raymond et le Dauphin Guigues : ce dernier cède ses droits sur Pont-en-Royans, Rencurel, Rovon et Châtelus ainsi que la Bâtie Saint-André contre le château et le mandement de Beauvoir que Raymond tenait en fief du Dauphin<sup>18</sup>.

Le prieuré de Saint-Pierre-du-Pont possédait également un certain nombre de droits seigneuriaux puisqu'il cède à Raynaud, fils de Raymond Béranger, le quart des droits que les religieux possèdent sur la haute et moyenne justice dans le bourg et que les deux seigneuries se partagent les revenus du moulin<sup>19</sup> et du four<sup>20</sup>.

En épousant Beatrix de Sassenage, Aymard, fils de Raynaud, fera entrer les importantes possessions des Sassenage dans la famille des Béranger. Le Dauphin Humbert voit d'un mauvais œil la réunion de ces deux domaines aux mains d'une unique famille. Plusieurs actes<sup>21</sup> nous renseignent sur les "manœuvres" qu'il tente afin de récupérer la succession du dernier Sassenage, Albert, mort sans descendance. Le Dauphin oblige alors Henri de Beranger (fils d'Aymard) à se déclarer vassal pour la terre de Pont-en-Royans s'il veut prendre possession de la baronnie, qu'il occupe militairement. Le Dauphin utilise pleinement le système féodal et obtient également d'Henri de Béranger l'hommage pour les châteaux de Sassenage, Vourey, Izeron et "toute la terre d'Albert" (de Sassenage) ainsi que pour le château du Pont et "ses édifices" dans les paroisses de Villars-de-Lans, Méaudre et Autrans<sup>22</sup>. Le Dauphin autorise, par la suite, Henri à établir un juge des premières appellations sur ses terres de Pont, Rencurel, Chatelus, Sassenage, Veurey, Laborel, Saint-André<sup>23</sup>.

L'histoire des Béranger-Sassenage, puissante famille du Dauphiné, est ensuite relativement bien connue et d'avantage tournée vers leur domaine de Sassenage. La terre du Pont devient un marquisat en 1617<sup>24</sup>.

Les guerres de Religion eurent des conséquences dévastatrices pour la petite ville de Pont-en-Royans qui abritait une communauté protestante importante : tantôt occupée par les troupes protestantes (dès 1560, Montbrun, chef du parti huguenot en Dauphiné s'empare du bourg) tantôt reprise par les catholiques, elle changea de mains à huit reprises<sup>25</sup>. A partir de 1614, elle

15 CHEVALIER (U.) (Ed.), *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, 1913. = RD n° 5979, 1207.

16 RD n° 7431, 1236.

17 RD n° 8620, 1250.

18 ADI B 281, 112 ; RD 8788.

19 RD n° 9580, vers 1260.

20 RD n° 11659 vers 1276.

21 RD n° 29740, 1339; n° 29744, 1339.

22 RD n° 29744, 1339.

23 RD n° 31885, 1343.

24 Inventaire Marcellier, p. 156.

25 Pour plus de détails sur cette période voir le travail d'Olivier Cogne : Cogne (O.), *Les protestants en Royans (1567-1787)*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université Pierre Mendès-France Grenoble, 1998.

accueillit sept synodes provinciaux, prouvant ainsi son dynamisme en tant que "pôle spirituel de la religion huguenote"<sup>26</sup>.

Durant presque un siècle le bourg abrita des escadrons de cavalerie, et, vers 1742, deux compagnies de dragons du régiment du roi y étaient encore installées.

Les événements révolutionnaires furent beaucoup moins violents que les guerres de Religion : les habitants se contentèrent de suivre l'histoire en marche. Le bourg semble même avoir échappé à la Grande Peur de l'été 1789. Le Pont-en-Royans est rebaptisé le Pont-sur-Bourne le 13 Pluviose de l'an II.

---

<sup>26</sup> *Les protestants en Royans (1567-1787)*, mémoire de maîtrise d'Histoire, op. cit, p. 128.

## 2 – Evolution de la ville

### 2.1 La ville au Moyen Age

L'origine du bourg de Pont-en-Royans est, comme on l'a vu, difficilement identifiable : s'agit-il d'un bourg castral, qui se serait implanté au pied du château (dans le même temps ou *a posteriori*), ou d'un bourg préexistant au château, qui se serait développé autour de l'église paroissiale de Saint-Pierre mentionnée au XI<sup>ème</sup> s. ? Dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet d'établir une chronologie relative de l'édification du château, de l'installation de la population dans le bourg et de la construction de l'enceinte fortifiée.

La ville médiévale est structurée par plusieurs éléments : le château, l'enceinte fortifiée, l'organisation urbaine, qui sont soit encore visibles, soit identifiables sur le cadastre napoléonien, ou encore mentionnés dans les textes anciens. Néanmoins, la recherche et l'analyse de ces textes, limitées dans le cadre de cette étude, pourraient faire apparaître d'autres données<sup>27</sup> et enrichir les connaissances, notamment sur la période médiévale.

#### **Le château**

Aucun texte connu n'atteste l'existence du château de Pont-en-Royans avant le début du XIII<sup>ème</sup> s. (texte de 1207). Toutefois, sa position dominante peut laisser penser que sa création est antérieure au XIII<sup>ème</sup> s., et pourrait, dans ce cas, faire suite à une motte castrale préexistante. Cette hypothèse s'appuie, par analogie, sur l'évolution connue de certains châteaux isérois (Septème, Voiron, ...), et sur l'observation de la topographie des lieux. L'abandon du château, bien qu'aucune mention n'y fasse référence dans les textes anciens, pourrait être postérieur à la fin du XVI<sup>ème</sup> s., puisque la représentation d'Ercole Negro<sup>28</sup> (fig.1) le montre encore avec toutes ses élévations. A noter également l'absence de description de l'édifice dans les textes.

Le château se situe sur une plate-forme

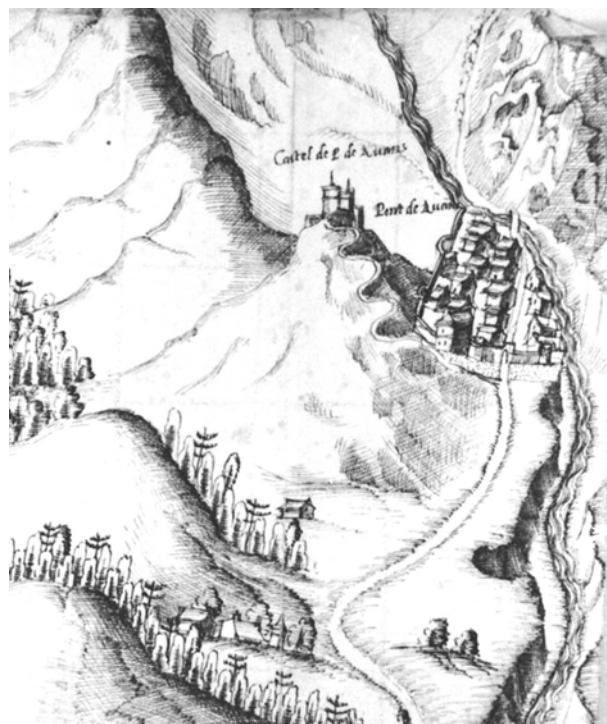


Figure 1 Représentation d'Ercole Negro

<sup>27</sup> L'analyse du parcellaire de 1641 pourrait être intéressante (ADI 4E261/CC1).

<sup>28</sup> Sorte de plan de bataille, établi par un ingénieur piémontais, représentant les positions durant les Guerres de Religion, conservé à Turin



rocheuse (à 420m d'altitude environ), particulièrement étroite, orientée nord-sud et de faible superficie, qui domine à l'est la gorge de la Bourne, au sud et à l'ouest la Bourne et la plaine du Royans ; tandis qu'au nord s'élève une crête rocheuse et se développe le cirque de Choranche. Ce site est stratégiquement important de part sa situation au carrefour d'un vallon et d'une vaste plaine ouverte sur Die.

Le relief très accidenté a été utilisé comme fortification naturelle (au sud-ouest une paroi vertigineuse, à l'est une crête). Au sud de cette plate-forme un replat pourrait correspondre à la cour du château. Il présente un aménagement encore visible, laissant supposer que son occupation a pu être plus importante : il s'agit d'une citerne taillée dans le substrat permettant de récupérer les eaux pluviales et les eaux de ruissellement, alimentant le château en eau. L'implantation de l'édifice a donc été déterminée par la topographie des lieux, entraînant une rationalisation de l'espace, une adaptation et une utilisation du substrat (escalier taillé dans le rocher, murs construits sur le rocher ou adossés contre lui).

Les rares vestiges repérés du château (quelques pans de murs plus ou moins bien conservés et souvent arasés), confrontés au dessin d'Ercole Negro, de la fin XVI<sup>ème</sup> s., permettent d'entrevoir un plan du dernier état (**pl.1**). L'unique accès se faisait par l'ouest (le chemin suivant les courbes de niveau), depuis le bourg et menait à un premier replat présentant des aménagements (murs). L'entrée du château se situait vraisemblablement à cet endroit. Le chemin contournait ensuite par l'est le promontoire, où s'élevait l'édifice, menant à la deuxième terrasse (citerne), à partir de laquelle on accédait au château, qui comportait à l'ouest une tour rectangulaire (vraisemblablement une tour de flanquement). Il semblerait, d'après la vue représentée par Ercole Negro, que la plate-forme sommitale corresponde à une structure bâtie. Les différents murs observés sont construits en moellons de calcaire et de tuf et présentent une faible épaisseur (50 à 60 cm), à l'exception du mur sud-est (1 m). La construction de murs très épais n'était sans doute pas nécessaire, étant donné la topographie du site, le relief accidenté (abrupts rocheux) constituant une défense naturelle suffisante. Seule la porte, située à l'ouest, devait être fortifiée.

L'organisation du bâti reste difficile à appréhender à travers ces vestiges et les textes anciens connus, ne nous renseignent que sur l'existence d'une chapelle castrale<sup>29</sup> (Sainte-Marie), qui apparaît en déshérence à la fin du XV<sup>ème</sup> s. L'observation du cadastre ancien n'apporte pas d'élément de connaissance supplémentaire. A noter dans différents textes,<sup>30</sup> la mention d'une maison-forte, dite de la Corbeille, située sous le château. La vérification des sources reste à faire.

<sup>29</sup> Cart. De l'église cathédrale de Grenoble, suppl., p. 360 (pouillé de l'évêché de Grenoble, 1497).

<sup>30</sup> Annales du Pont du 16<sup>ème</sup> s. retrouvées dans le manuscrit d'Eustache Piemont, notaire de Saint-Antoine et cité par Cassien dans l'Album du Dauphiné, ainsi que par l'abbé Vincent (abbé Vincent 1850, p. 72, 74, 77, 82) ; mention de la maison-forte appelée la "Cour Vieille" dans la *Notice historique sur la famille Terrot*, Vienne, 1865 (ADI 8° 1713).

### ***L'enceinte fortifiée du bourg***

L'étude de l'enceinte fortifiée repose sur l'analyse du cadastre ancien et des mentions transmises par des documents du XIX<sup>ème</sup> s.<sup>31</sup>, sur une représentation iconographique de la fin du XVI<sup>ème</sup> s. et sur les vestiges conservés des portes de la ville.

La confrontation de toutes ces données permet de proposer une restitution d'un des tracés de l'enceinte fortifiée, dont il semblerait qu'il y ait eu plusieurs états et qu'elle n'ait jamais été reliée au château<sup>32</sup>.

#### ***Etat 1***

L'**état 1**, au moins antérieur au XVI<sup>ème</sup> s., est attesté par la représentation d'Ercole Negro (vers 1580) et par des vestiges archéologiques (**pl.2**). L'enceinte, de forme trapézoïdale, devait comporter trois **portes** dont deux principales situées sur l'axe de la Grande Rue, orienté sud-est/nord-ouest, le long duquel s'est développé le bourg.

Il s'agit de :

- la porte de France édifée au nord-ouest, partiellement détruite durant le XIX<sup>ème</sup> s. (lors de travaux de voirie) et dont seul le piédroit nord-est est conservé (**pl.3**),
- d'une autre porte située soit sur le pont Picard, soit à proximité. Bien qu'aucune mention n'ait été trouvée dans les textes et qu'aucune porte ne figure à cet endroit sur le dessin de 1580, il est difficile d'en concevoir l'absence à ce point stratégique. Le bourg pontois constitue en effet l'exemple parfait d'un site de pont, où la traversée de la rivière est un point crucial de communication et d'échanges, et peut, en outre, être contrôlé – les seigneurs pouvant percevoir un droit de péage lors des passages.
- la troisième porte dite Sainte-Agnès, partiellement conservée en élévation (**pl.4**), se trouve, au nord, sur un axe secondaire donnant accès au chemin menant au château. Elle comportait très certainement un pont-levis à flèche comme semblent l'indiquer la topographie des lieux et la présence d'un fossé.

Quant au **rempart**, une portion (orientée est-ouest) pourrait être conservée à l'est de la porte Sainte-Agnès, en direction du château. Ceci demanderait néanmoins à être vérifié par une observation plus précise de ces vestiges.

Le **tracé** de l'enceinte a pu être établi au vu des différents éléments d'étude. Celle-ci descendait de la porte Sainte-Agnès en direction de la porte de France (actuel chemin du Couloir), et de-là se dirigeait vers la Bourne. Cette portion, orientée nord-est/sud-ouest et mentionnée au XIX<sup>ème</sup> s.<sup>33</sup>, a laissé son empreinte sur le parcellaire. Sur le cadastre ancien, cette limite est figurée par un alignement de maisons – la Grande Rue remontant sur la Porte de France (**pl.5**). Quant aux

<sup>31</sup> Archives municipales de Pont-en-Royans, voirie, 1882 : une description de la rue du Haut Faubourg mentionne les « vieux remparts ».

<sup>32</sup> Le cas de non raccordement château/bourg est rare. En général, les fortifications sont solidaires.

<sup>33</sup> 4 E 261/1R3 : un rapport du 10/12/1857 (rendu aux conseillers municipaux) au sujet de la maison d'école à l'ouest de la place du Breuil mentionne la "rue des remparts" où le voisinage jette ses ordures.

parties ouest et sud-ouest de l'enceinte (le long de la Bourne), aucune indication ne permet d'avancer l'hypothèse de leur existence. La Bourne suffisait-elle à constituer un élément défensif? La présence d'une gorge au sud, constituant une réelle défense naturelle, laisse supposer qu'aucune fortification n'a été bâtie à cet endroit. La partie ouest des fortifications, représentée avec deux tours de flanquement sur le dessin d'Ercole Negro (**fig.1**), a laissé des traces sur le parcellaire. L'observation des cadastres ancien et récent corrobore la vue de 1580 (**pl.2**).

L'enceinte était doublée au nord par un **fossé**, dit « Réal », attesté par deux mentions<sup>34</sup>. Il se situe à l'emplacement actuel de la Montée du Couloir et de la ruelle se poursuivant au sud en direction de la Bourne.

## **Etat 2**

L'**état 2**, correspondant à la fortification du faubourg de Villeneuve créé tardivement (XVII<sup>ème</sup> s.) , sera développé dans le chapitre 2.2.

L'hypothèse d'une **fortification antérieure** à celle du XVI<sup>ème</sup> s., émise par l'abbé Vincent<sup>35</sup>, n'est pas à exclure. Plusieurs éléments tangibles semblent la confirmer. Le parcellaire de 1822 en conserve l'empreinte morphologique : une ligne nord-sud dominante est lisible. Elle correspond au chemin, qui s'embranché sur celui du bourg supérieur et descend vers la rue Poutagne (actuelles rues de l'Horloge et du Temple) ; elle est matérialisée ensuite par un îlot de maisons et par la limite parcellaire des jardins du prieuré (**pl.2**).

L'hypothèse d'une enceinte primitive suivant ce tracé est d'autant plus concevable que le beffroi est situé sur cet axe. Il pourrait en fait s'agir d'une ancienne porte-tour, comme c'est le cas par exemple à Voiron. Il est attesté dans cette ville<sup>36</sup>, qu'une tour du rempart médiéval a porté l'horloge publique à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle. La tour de l'horloge de Pont-en-Royans<sup>37</sup>, de construction soignée, en pierres de taille de sablon ou molasse gréseuse, présente un arc brisé qui pourrait dater du XIV<sup>ème</sup> s. A noter également que le traitement de l'élévation de la porte de France n'est guère attribuable à une période antérieure au XVI<sup>ème</sup> s. La présence d'espaces ouverts de type rue (chemin mentionné *supra*) ou jardins (ceux du prieuré) le long du rempart conforte cette hypothèse, comme sa situation sur un point haut de la ville (**pl.6**). Ce principe sécuritaire<sup>38</sup> est en effet attesté à la même période dans différents bourgs isérois (Beaurepaire, La Côte-Saint-André, Voiron, ...).

<sup>34</sup> ADI 4 E 261/1M1 (document de 1854, concernant l'acquisition d'une maison située porte de France, au "couchant le Réal ou fossé de la ville") ; archives municipales de Pont-en-Royans, tableau des chemins communaux de 1826 (chemin du Couloir dit du fossé de la commune).

<sup>35</sup> Abbé Vincent 1850, p. 58 : selon l'auteur, les remparts primitifs partaient « de la porte Sainte-Agnès se dirigeant en droite ligne vers le presbytère actuel et aboutissaient à la Bourne. Le Breuil et le quartier de la porte de France, ou porte neuve, sont donc postérieurs à l'enceinte primitive ».

<sup>36</sup> MOYNE. Jean-pierre, *Les bourgs fortifiés savoyards du Viennois (XIIIe-Xve siècles)*, thèse de doctorat non publiée, Paris p. 225.

<sup>37</sup> Une cloche aurait été installée à son sommet en 1740, portant l'inscription "Vox eius quas iabris souabit er iay été bénite par Messire Parrain Mgr Charles Louis Alphonse de Sassenage, marquis et seigneur du Pont-en-Royans, brigadier des armées du roi. Maraine Dame Marie Françoise Camille de Sassenage son épouse MDCCXXXIX Marchands-M.-C-", p. 48, CHAUSSAMY, S. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961

<sup>38</sup> HEERS (J), *La ville au Moyen-Age*, Rungis, Editions Fayard, 1990, p. 350.

### **L'organisation urbaine**

L'organisation du bâti *intra-muros* est très tôt déterminée par une **topographie** contraignante :

- la partie est est enserrée entre un éperon et une gorge,
- la partie sud jouxte la Bourne,
- tandis que la partie ouest se développe sur les flancs des contreforts montagneux du Vercors.

Cette configuration a induit un développement axial du bourg, qui n'est pas sans rappeler celui du village-rue. Le bourg pontois s'articule autour de deux axes principaux orientés est-ouest (selon les courbes de niveau), formés par la Grande Rue et la rue de Poutagne<sup>39</sup>, qui se rejoignent à l'est comme à l'ouest pour ne plus former qu'un seul axe, sur lequel se situent les portes. Cette organisation axiale est complétée par un deuxième axe parallèle et quelques ruelles perpendiculaires (orientées nord-sud). On comprend aisément l'irrégularité des îlots d'habitation.

Le **noyau primitif** du bourg s'est vraisemblablement développé autour des rues de Poutagne (est-ouest) et du Bourg Supérieur (nord-sud). Cette appellation est évocatrice, et bien qu'aucun vestige médiéval ne soit conservé, on ne peut exclure l'hypothèse d'un habitat à structure légère (architecture de bois) ou l'abandon progressif de cette zone sujette aux éboulements<sup>40</sup>. Les éléments architecturaux datant du XIV<sup>ème</sup> s. se concentrent autour de la partie est de la rue de Poutagne (**pl.6**). Est-ce dû à une conservation différentielle ou est-ce une réalité médiévale ?

L'implantation des **édifices religieux** (église paroissiale Saint-Pierre, cimetière et prieuré avec jardins) aux XI<sup>ème</sup> s. et XII<sup>ème</sup> s. structurent la partie ouest du bourg.

Lieu d'échanges commerciaux, de vie administrative et politique, la **halle** constitue dans les villes médiévales un autre élément important du tissu urbain. Elle se situe généralement sur l'un des axes principaux. Si les mentions du XIX<sup>ème</sup> s. et la matrice cadastrale de 1822 (A2-470) ont permis de localiser précisément l'édifice (parcelle actuelle située au-dessus de la médiathèque), on peut se demander si cela correspond à l'emplacement de la halle primitive<sup>41</sup>. L'hypothèse d'une halle sur l'emplacement de l'actuelle place du Temple, mieux située par rapport aux rues principales, peut être envisagée. La construction du temple ne date, en effet, que du début du XVII<sup>ème</sup> s. et les maisons situées au sud de la place ne présentent aucun élément architectural caractéristique de la période médiévale. Enfin, la façade de la maison A2-468, donnant sur la Place du Temple, comporte des fenêtres à croisée et meneau – ouvertures que l'on rencontre plus généralement sur les façades principales, visibles de la rue. Cette hypothèse demanderait à être validée ou infirmée par l'étude de textes anciens.

Plusieurs éléments caractérisent généralement la **trame urbaine** médiévale, notamment la morphologie des parcelles<sup>42</sup> et la présence d'ayguiers. L'étude du cadastre napoléonien révèle ,

<sup>39</sup> Appelée aussi rue de la porte Agnès en 1682 (AN TT/262).

<sup>40</sup> Au 18<sup>ème</sup> s., des maisons du Bourg (Supérieur) se seraient écroulées suite à des mouvements de terrain et « *on lui préféra le bas de la ville* » (abbé Vincent, op. cit, pp. 112-113).

<sup>41</sup> La mention la plus ancienne que nous ayons trouvée date de 1595 (COGNE 1998, p. 41).

<sup>42</sup> Il existait un impôt défini par la largeur des façades, ce qui s'est vérifié dans des villes telles que Chambéry, Villefranche-sur-Saône, Poligny, ..., où l'impôt était en vigueur.

qu'à Pont-en-Royans, la majorité des **parcelles** sont étroites et traversantes et qu'à l'arrière du bâti, se développe souvent un espace ouvert de type cour ou jardin.

Les **ayguiers**<sup>43</sup> désignent des impasses de faible largeur (inférieure à 80 cm) ayant une fonction double : assurer l'écoulement des eaux, usées (évier traversants et latrines) comme pluviales, et limiter les risques d'incendie entre maisons mitoyennes<sup>44</sup> (**pl.7**). Quelques ayguiers ont pu être observés à Pont-en-Royans, d'autres ont été absorbés dans des maçonneries plus récentes (c'est le cas entre les parcelles A2-599 et A2-600). Ceux qui ont été visités, ne conservent pas de corbeaux – caractéristiques des latrines – sur les murs latéraux, uniquement des pierres d'évier.

Les **rapports espace bâti / espace ouvert** sont difficiles à analyser dans l'état actuel de nos connaissances. Qu'en était-il de l'implantation du bâti par rapport au rempart ? Existait-il des jardins ? Seule l'étude de textes anciens pourrait nous éclairer. Toutefois, il semblerait que l'espace *intra-muros* ait été en partie saturé à l'époque moderne<sup>45</sup>, l'expansion du bourg se faisant sur la rive gauche de la Bourne.

## 2.2 Le développement de la ville à l'époque moderne

L'évolution de la ville à cette période peut être appréhendée grâce aux textes et aux éléments architecturaux observés *in situ*. Cette analyse pourrait être précisée ultérieurement par l'étude du parcellaire de 1641<sup>46</sup>, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des rapports espaces bâtis / espaces ouverts.

La physionomie du bourg médiéval est bouleversée dès le XVII<sup>ème</sup> s. Son expansion se fait alors à l'est et à l'ouest, de part et d'autre de la Grande Rue, et surtout sur la rive gauche de la Bourne, de l'autre côté du Pont.

### Le développement *intra-muros*

La répartition des éléments architecturaux observés sur le terrain diffère peu de celle observée pour la période médiévale, excepté dans leur proportion. On constate la présence de **baies de boutique** (**pl.8**), dont le développement, relativement lent au XVII<sup>ème</sup> s., se généralise au XVIII<sup>ème</sup> s. et se démocratise au XIX<sup>ème</sup> s.

L'étude d'Alain Belmont, concernant les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime<sup>47</sup>, révèle que les baies à arcade se rencontrent généralement chez les maîtres les plus riches (notamment les maréchaux-ferrants, les charrons, les bouchers, ...). Pour les artisans plus

<sup>43</sup> Ils sont également appelés trézine, *ambulatorium*, *randonus*, alloir, ou andronne.

<sup>44</sup> Ce dispositif pouvait être exigé des autorités (mentions dans des chartes de fondation ou des actes administratifs).

<sup>45</sup> Ceci ne signifie pas que toute la surface au sol était occupée ; l'activité agricole restait un revenu majeur, voire essentiel, dans l'activité économique de ces bourgs ruraux. De nombreuses parcelles devaient être exploitées pour la culture.

<sup>46</sup> ADI 4E261/CC1.

<sup>47</sup> BELMONT. Alain, "Des ateliers dans les villages. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime", *La Pierre et l'Écrit*, Grenoble, Presses universitaires, Musée Dauphinois, 1998, pp. 210-213, 218.

modestes, d'origine paysanne pour la plupart, les façades présentent peu voire pas d'éléments distinctifs. Selon le métier exercé, l'existence d'un atelier n'est pas nécessaire, quelques outils suffisent. Le travail s'effectue soit à l'extérieur de la maison (selon la nature de l'activité), soit à l'intérieur de l'habitation, soit dans l'étable. Les lieux de stockage des outils ou de production sont divers (cave, cuisine, chambre, ...). C'est seulement à partir du milieu du XVII<sup>ème</sup> s. que les baies de boutique se généralisent chez les artisans modestes.

A Pont-en-Royans, les boutiques se distinguant par un élément architectural (arcade) se répartissent autour des axes principaux (Grande Rue, rue de Poutagne, rue du Bourg Supérieur, rue de Ville Neuve) et quelques rues secondaires (actuelles rues Donzelle et Gaudemard).

L'élément majeur de l'organisation *intra-muros* au XVII<sup>ème</sup> s. est la **création du Temple**, centre de la religion protestante (1601). Sa position centrale (actuelle Place du Temple) au sein du bourg, sur la rue de Poutagne, témoigne de l'importance de cette communauté et de sa volonté de s'affirmer. Il s'élève face à l'église située en contrebas de la Grande Rue. Sa proximité avec l'édifice paroissial ne respecte pas à l'époque les règlements ecclésiastiques en vigueur<sup>48</sup>.

La délocalisation du cimetière paroissial, lors de l'agrandissement de l'église en 1685, change la physionomie de la place du Breuil, qui semble se structurer à partir de la fin du XVII<sup>ème</sup> s. et du début XVIII<sup>ème</sup> s. Des maisons bourgeoises sont construites, peut-être sur l'emplacement d'anciennes maisons – seul le parcellaire de 1641 pourrait nous renseigner. Il s'agit de l'actuelle poste (A2-598, 599) et de la résidence de "La Chaumière" (A2-1049), qui présentent des façades sur la Grande Rue très ordonnée à trois et cinq travées sur trois niveaux.

### **Le développement extra-muros**

La création d'un faubourg *extra-muros* semble dater de cette période avec la création de Villeneuve. Bien que cet événement ne soit attesté par aucun texte ancien, l'analyse des façades permet de constater que les ouvertures les plus anciennes datent du XVII<sup>ème</sup> s., observation corroborée par la représentation d'Ercole Negro -les parties construites ne vont pas au-delà du pont Picard. A noter toutefois, que selon l'abbé Vincent<sup>49</sup>, le quartier Villeneuve existait déjà à la fin du XVI<sup>ème</sup> s., mais aurait été incendié en 1580. Cette proposition est à manier avec précaution étant donné qu'aucun texte ancien n'est évoqué et que ni les éléments observés sur le terrain, ni la représentation iconographique, ne concordent.

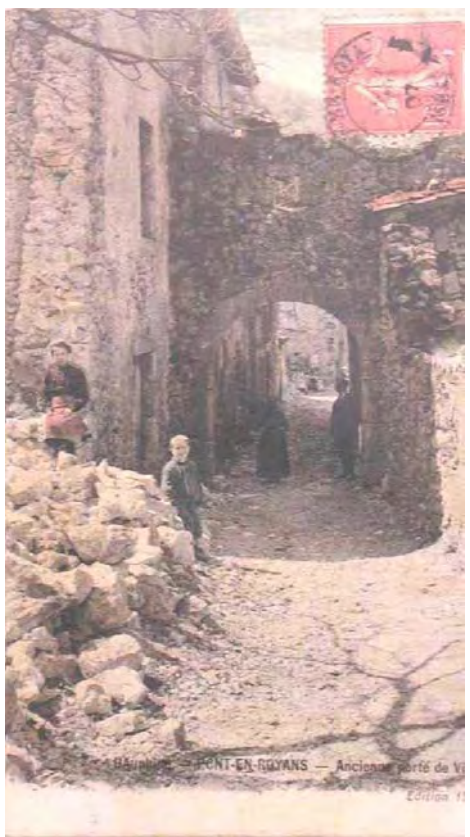
L'implantation de ce faubourg est à nouveau façonnée par la topographie du site : à l'ouest la Bourne, à l'est le mont Barret. Il se développe linéairement selon un axe nord-sud qui suit les courbes de niveau. L'habitat s'organise autour de la rue de Ville Neuve : adossé à l'est contre le rocher, où les pentes du mont Barret sont abruptes, et limité à l'ouest par la gorge. Cette partie

<sup>48</sup> Mémoire de prieur de Pétichet, ADD 40H 418.

<sup>49</sup> ABBE VINCENT, op. cit, p. 81.



Figure 2 Représentations de la porte de Villeneuve: gravure de 1836, carte postale de 1904



ouest comporte de nombreux espaces ouverts, comme le laisse entrevoir la représentation du parcellaire sur le cadastre napoléonien.

Il semblerait que ce faubourg se soit très rapidement doté d'une **enceinte** au nord, qui descendait vraisemblablement en ligne droite jusqu'à la Bourne et remontait sur la colline. Elle comportait une porte située sur l'axe unique de communication (nord-sud). Des documents graphiques<sup>50</sup> (**fig.2**) représentent la porte Villeneuve, en plein cintre, encore en élévation au début du XX<sup>ème</sup> s. On peut en voir actuellement le piédroit nord-ouest sur la façade nord-est de la maison B1-104 ainsi que son système de fermeture. Ce piédroit, établi du côté de la pente, était très certainement soutenu par un contrefort, visible sur la carte postale et lisible sur la façade de la maison. Il est probable que l'édifice actuel soit venu s'y accoler postérieurement. La fermeture de l'enceinte à l'ouest du faubourg et son raccord sur le rempart médiéval nous sont complètement inconnus. Seule l'étude de textes anciens et des sondages archéologiques pourraient apporter des données.

### 2.3 La ville à l'époque contemporaine

Carrefour stratégique entre la plaine et les montagnes du Vercors, Pont-en-Royans est considéré de longue date comme la capitale économique du Royans. Place de négoce des produits du Vercors, et notamment de ses bois, la ville s'enrichit dès le XVI<sup>ème</sup> 51 siècle d'une importante industrie textile. La draperie, le développement de la soierie, de la clouterie, puis l'industrie de la tournerie-tabletterie<sup>52</sup> à partir des années 1850, assurent la prospérité économique de la ville au

<sup>50</sup> Gravure de 1836, MD A 96. 1380 ; carte postale de 1904, ADI 9Fi 3282.

<sup>51</sup> "La capitale du Royans, connaissait déjà semble-t-il une activité de draperie importante [...] nous avons pu trouver des mentions de ces marchands à travers les actes notariés", COGNE (O.), *Les protestants du Pont-en-Royans (1561-1787)*, op. cit, p.13

<sup>52</sup> DUPONT Maguy *Le Guide du Vercors*, Editions La Manufacture, Lyon, 1994, pp. 256 - 257

XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles.

Lieu d'échange, mais aussi de passage, la ville est amenée durant ce siècle à se développer hors du tracé de ses murs (pl.9) et à transformer la structure urbaine héritée du Moyen Age et de l'époque moderne. La construction des routes des Goulets (1852) et de la Bourne, de Pont-en-Royans à Villard-de-Lans (1875),<sup>53</sup> favorise les transports et les échanges commerciaux. Forts des prouesses techniques réalisées et du pittoresque de leur tracé, ces itinéraires bénéficient d'un attrait touristique dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Des services réguliers de voitures relient les villages du Vercors aux villes de l'Isère et de la plaine de Valence<sup>54</sup>.

Le tracé étroit de la traversée de Pont-en-Royans devient très vite problématique. La Grande Rue fait l'objet de nombreux travaux d'élargissement, par le biais de plans d'alignement successifs<sup>55</sup>, imposant aux propriétaires un recul de leur façade sur rue.

### **Les transformations de la ville au XIX<sup>ème</sup> siècle**

L'étude comparée de trois documents cadastraux -cadastre napoléonien, relevé cadastral de 1938<sup>56</sup> et cadastre contemporain- permet d'analyser les transformations du tissu urbain (pl.5,10,11).

Le premier, daté de 1822/1823<sup>57</sup>, fait état de la configuration de la ville au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, encore contenue sur sa rive droite à l'intérieur du périmètre de l'enceinte. Deux axes principaux se dessinent autour du Pont Picard, seul point de franchissement jeté sur la Bourne : la Grande Rue, doublée par la rue de Poutagne<sup>58</sup> sur la rive droite (actuelles rue de l'Horloge et rue du temple) et la rue de Villeneuve, prolongée par la rue du Merle, sur la rive gauche.

L'implantation du bâti est manifestement conditionnée par le tracé des remparts, à l'ouest et au nord de la ville, bien qu'il n'en demeure vraisemblablement à l'époque que quelques vestiges<sup>59</sup>. Pourtant la permanence de ce tracé marque la structure urbaine de ce début de siècle. Le chemin du Couloir<sup>60</sup> et la ruelle partant de la Porte de France et aboutissant à la Bourne<sup>61</sup> sont mentionnés comme "fossés" de la ville. La description de la rue du Haut Faubourg donnée dans

<sup>53</sup> "le chemin de G.C. N°2 de Villard-de-Lans à Pont-en-Royans, est de construction récente, et son ouverture au public a eu lieu en 1875", Rapport de l'agent voyer cantonal, en date du 22 février 1924, conservé aux archives municipales, "Voiries 3"

<sup>54</sup> DUPONT Maguy, *Le Guide du Vercors*, op. cit, pp 147-148

<sup>55</sup> les archives municipales ont conservées dans leur section "voirie" certaines autorisations de recul de façade, datant des années 1870. D'autres documents conservés aux archives départementales de l'Isère mentionnent des plans d'alignement antérieurs (délibération du conseil municipal, etc). Des recherches plus systématiques dans les fonds municipaux permettraient sans doute d'approfondir cette question, et de retracer plus précisément l'historique du tracé actuel de la Grande rue.

<sup>56</sup> Plan révisé de 1938, à partir du cadastre de 1822/1823, section A, échelle 1/2500, ADI 4P5/317

<sup>57</sup> Levé par M. Journal, géomètre en 1882 et 1823, consultable à l'Hôtel des impôts de St Marcellin

<sup>58</sup> L'abbé Vincent, dans ses *Lettres Historiques* fait référence pour cette même rue à l'appellation *Pontanier* de "Porte Agnès"

<sup>59</sup> si l'on en croie le portrait de l'abbé Vincent dans les années 1850, seul « un observateur attentif découvre çà et là quelques vestiges du moyen-âge ; ils s'effacent et disparaissent sous les changements que nécessitent chaque jour l'action des idées modernes et le sentiment des besoins nouveaux », *Lettres Historiques*, op. cit, p.120

<sup>60</sup> le chemin du couloir est dit du "fossé de la commune" dans le "tableau contenant le classement des chemins d'un usage public, situés sur le territoire de Pont-en-Royans" de 1826, conservé aux archives municipales

<sup>61</sup> un acte portant acquisition de la maison Charlet, quartier de la porte de France en 1854, mentionne que cette maison, considérée comme un obstacle à la circulation et un danger à la sûreté publique confine au midi, maison de J. Guillet, au nord maison démolie, au levant le chemin vicinal, « au couchant le Réal ou fossé de la Ville ».



le "tableau général des chemins ruraux reconnus", en date du 14 janvier 1882, fait allusion à la traversée des "**vieux remparts**", au nord du faubourg supérieur, au niveau de ce qui semble être la Porte Saint-Agnès.

Aucune mention de cette porte n'apparaît au XIX<sup>ème</sup> s., alors que les Portes de France et de Villeneuve sont citées à plusieurs reprises<sup>62</sup>. La destruction de la porte de Villeneuve se situerait vraisemblablement autour des années 1930<sup>63</sup>, celle de la Porte de France entre les années 1835, où son existence est avérée<sup>64</sup> et 1861. Dans une lettre adressée au préfet de l'Isère, M. Marchand, maire de la commune de Pont-en-Royans reconnaît se soumettre "*à tous les dommages provenant de la construction et de l'abaissement de la portion de route départementale N°11, comprise entre le pré de la rampe de l'Esserenne et l'entrée du Pont-en-Royans, devant le cimetière affecté à cette commune, à condition que l'administration des Ponts et Chaussées se charge de faire les travaux nécessaires pour abaisser la **porte d'entrée** du Pont-en-Royans d'une hauteur de 1.30m, suivant le projet arrêté primitivement par l'ingénieur de l'arrondissement.*"

Le piédroit nord-est de la Porte de France est aujourd'hui conservé pour partie à l'angle nord de la parcelle A2 515. La présence d'une pierre d'évier en remploi et l'absence de maçonnerie parementée dans sa partie basse témoignent de l'exécution du projet de décaissement de 1835<sup>65</sup>. Cet itinéraire d'entrée de ville sera délaissé cinquante ans plus tard, à la faveur du nouveau tracé de la Grande Rue, dessiné dans les années 1880.

En 1884, le Conseil Général propose le reclassement d'un tronçon de la Grande Rue abandonnée suite à la modification de son tracé "*entre le Pont Rognon et le Bourg de Pont-en-Royans, sur*



Figure 3 Plan de 1889

<sup>62</sup> Notamment dans les tableaux de reconnaissance des chemins ruraux, de 1826, 1836, 1865, 1882

<sup>63</sup> "l'arc de belle pierre blanche existait encore il y a une trentaine d'années", CHAUSSAMY, S., *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961, p.31

<sup>64</sup> ADI 4<sup>E</sup>261/10\_3

<sup>65</sup> ADI 4<sup>E</sup>261/10\_3

une longueur de 600 mètres." En 1889, le plan modifié de cette voie représente le quartier de la porte de France (**fig.3**). Seul le piédroit nord-est de la Porte de France apparaît, tel qu'il est conservé aujourd'hui. Un poids public est mentionné à l'emplacement de deux parcelles détruites, dont l'une supportait le piédroit ouest disparu. La création d'un bureau de pesage public "afin de garantir la sûreté des transactions lors des foires et marchés dont l'importance est croissante"<sup>66</sup> remonte à 1861. L'installation du poids public à bascule, vraisemblablement dès cette même année à l'entrée de la ville<sup>67</sup>, pourrait être contemporaine de la destruction de la Porte de France.

### L'évolution de la trame urbaine

Le percement du nouvel axe (**fig.4**)<sup>68</sup> de la Grande Rue, en franchissant la limite ouest de la ville ancienne, amorce le développement futur de la ville.

Ainsi, jusque vers 1850, l'aspect de la structure urbaine dans son ensemble semble peu modifié. La configuration de la ville correspond dans ses grandes lignes à la structure ancienne, telle qu'elle apparaît sur le cadastre de 1823. La croissance de la ville s'est faite principalement jusqu'à cette date à l'intérieur de ses murs (rive droite de la Bourne), et sur la rive gauche avec



Figure 4 Le bourg à la fin du XIX<sup>ème</sup> s



Figure 5 Extrait de la carte de Cassini

la construction du quartier de Villeneuve à partir du XVII<sup>ème</sup> s. La carte de Cassini (**fig.5**) figure, fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le bourg entouré de son enceinte fortifiée sur la rive droite et le quartier de Villeneuve de l'autre côté de la Bourne, le développement du quartier du Merle étant plus tardif. La ville du XVIII<sup>ème</sup> et de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> se construit donc sur elle-même en se superposant à la ville existante, selon un processus de densification et de complètement. Les

<sup>66</sup> ADI 4E261/361

<sup>67</sup> à la suite de la rectification du tracé de la , le poids public à bascule est vraisemblablement déplacé, sur des terrains jouxtant la nouvelle voie d'entrée dans la ville. En 1898, la commune est portée propriétaire, sur la matrice du cadastre, de la parcelle n°340 bis, sous l'intitulé "jardin sol de la bascule".

<sup>68</sup> photothèque Musée Dauphinois, 38319 140

implantations nouvelles occupent les espaces non bâtis, tandis que de nombreuses constructions existantes sont surélevées<sup>69</sup>.

Des projets d'élargissement de la voirie centrale et d'extension de la ville sont étudiés dès le début du siècle ; mais l'inertie est telle<sup>70</sup> que leur réalisation n'aboutira au dessin de la trame urbaine que nous connaissons, que dans les premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès 1839, l'emprise ancienne paraît insuffisante à satisfaire les besoins de la ville en habitations; le cimetière lui-même *"n'est plus en rapport avec le chiffre de sa population, qui s'accroît tous les jours. Enfin, sa position ayant entre autre inconvénient celui d'être un obstacle à l'agrandissement du bourg du seul côté où il soit possible d'établir de nouvelles constructions, il devient indispensable d'acquérir un emplacement plus vaste et plus éloigné du centre de la population pour y établir un nouveau cimetière."* Un projet de cimetière, appuyé par des devis, voit le jour cette année là<sup>71</sup> mais reste sans suite. Une délibération de 1864<sup>72</sup> stipule que la municipalité est toujours à la recherche d'un terrain « *convenable* » susceptible d'accueillir le nouveau cimetière de la ville. L'année 1871, la matrice du cadastre ancien de Saint-André en Royans<sup>73</sup> enregistre à cette fin la vente d'un terrain<sup>74</sup> à la commune de Pont-en-Royans. C'est donc peu avant la déviation du tracé de la Grande Rue que sera abandonné le cimetière de Pont-en-Royans, sur lequel s'élève aujourd'hui le monument aux morts de la commune. Ces deux axes d'entrée de ville structureront le développement ultérieur de Pont-en-Royans dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle.<sup>75</sup>

### **L'exemple de la Grande Rue**

Jusque vers le milieu du siècle, la Grande Rue conserve son tracé (**pl.12**) et avec lui, les attributs d'un axe majeur et structurant. Traversant le bourg d'ouest en est, elle relie la Porte de France qui en marque l'entrée depuis la plaine et le Pont Picard, point de jonction avec la Montagne. Dès le XVII<sup>ème</sup><sup>76</sup> siècle la Grande Rue joue un rôle fondamental dans la construction de la ville. Autour d'elle se pressent les maisons, s'alignent les boutiques et les lieux publics (église, place, puis halle publique). La rue de Villeneuve en constitue le prolongement naturel,

<sup>69</sup> Une vue de la ville dessinée en 1828 depuis les berges de la Bourne représente des constructions, possédant pour la plupart une seul étage, surmonté d'un étage en surcroît. In situ, l'observation des murs mitoyens révèle également des traces de surélévation, correspondant le plus souvent à la hauteur d'un étage.

<sup>70</sup> *"Il est bien difficile de songer à élargir cette seule voie (il s'agit de la ) par expropriation [...] c'est pourquoi nous sommes d'avis [...] qu'il convient de suivre la marche habituelle qui consiste à élargir la traverse par reculements successifs, lorsque les propriétaires d'immeubles en saillie sur les alignements approuvés, veulent reconstruire leur maison."*, Route départementale N°11 de Lyon à Pont-en-Royans, Préfecture de l'Isère, rapport de l'ingénieur ordinaire, 1883, ADI 4<sup>E</sup> 261/10\_3

<sup>71</sup> ADI, 4<sup>E</sup>261/2M1

<sup>72</sup> ADI, 4<sup>E</sup>261/2M1

<sup>73</sup> ADI 2598W357

<sup>74</sup> Un acte de promesse de vente entre la commune est Mme Roux-Michoux est conservé dans les archives municipales, section "Voirie" : *" terrain nécessaire pour l'emplacement du nouveau cimetière de la Commune de Pont-en-Royans, à prendre au couchant de la pièce de terre labourable complantée en noyers et mûriers, que Mme Roux Michou possède sur la Commune de Saint-André-en-Royans"*

<sup>75</sup> se reporter à l'étude comparée des années 1823/1938, et 1938/2003 (planche)

<sup>76</sup> voir la représentation d'Ercole Negro, fig.1

fermée à son extrémité est par la Porte de Villeneuve. Elément de permanence essentiel dans l'histoire du bourg, la Grande Rue voit sa physionomie se modifier au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle.

A cette époque, l'abbé Vincent donne une vision contrastée de la ville en pleine mutation « *Les rues du Pont sont étroites, obscures et j'allais dire sales, à l'exception de la Grande Rue, qui, vous le savez, est large, propre et bien bâtie. [...] Grâce aux efforts de l'administration actuelle, la rue qui traverse la ville finira par devenir carrossable, [...] les maisons qui la composent depuis la porte de France, jusqu'au pont du Picard, sont élevées, construites avec goût et presque toutes badigeonnées et bariolées d'enseignes plus ou moins mensongères.*<sup>77</sup> » Projetés dès le début du siècle, les travaux d'élargissement des axes de circulation principaux<sup>78</sup>, s'avèrent indispensables à partir des années 1850, avec la création des routes de la Bourne et des Goulets. Les plans d'alignement se succèdent tout au long de ce siècle pour donner à la Grande Rue un gabarit adéquat (pl.13).

Un registre de délibérations de l'an XII<sup>79</sup> précise que "de nombreux édifices ont été reconstruits dans la sur de nouveaux alignements, ce qui a laissé des intervalles considérables entre les murs et l'ancien pavé". En 1826, une contravention de petite voirie<sup>80</sup> est dressée à l'encontre d'un propriétaire ayant fait recrépir sa façade, alors que sa maison était "sujette au reculement". Des autorisations de reconstruction des murs de façade sont attribuées en 1871<sup>81</sup> à plusieurs propriétaires de la Grande Rue, en aval du Pont Picard.

Plusieurs plans d'alignement jalonnent donc cette période, mais on peut estimer, que jusque dans la deuxième moitié du siècle, ils entament peu le tracé le plus étroit de la Grande Rue, à l'intérieur de l'enceinte primitive (portion comprise entre l'église et le Pont Picard), si l'on en croit cette délibération datée de 1883. "Dans sa séance du 22 mai dernier, le Conseil Municipal de Pont-en-Royans a demandé à l'administration de procéder le plus tôt possible à l'élargissement de la route départementale N°11 dans la traverse du Bourg, notamment **entre la halle et le Pont Picard**, ou le défaut de largeur se fait plus particulièrement sentir. [...] **la plupart des maisons sujettes à reculement menacent ruines**, et leur mise à l'alignement présente un caractère d'urgence manifeste. [...] le Pont Picard va être élargi incessamment et il convient de profiter de ces circonstances pour améliorer la route qui leur fait suite, entre ce dernier pont et la halle, ou la circulation est particulièrement difficile [...] la route départementale présente dans la traversée du bourg, et sur presque toute la longueur, des **largeurs très insuffisantes**, largeurs qui descendent jusqu'à 3,75 mètres environ, au droit des maisons Mayet et Pellerin."<sup>82</sup> La question de l'élargissement du Pont est posée dès 1852, suite à la réalisation de la route des Goulets, reliant Pont-en-Royans à Die, et à la "création probable de la route de Pont-en-Royans à Villard-de-Lans". A cette date, la municipalité acquiert pour "l'embellissement du quartier et

<sup>77</sup> Lettres Historiques, pp. 129,130

<sup>78</sup> La traverse de la rue du Merle, fait également l'objet de travaux d'élargissement, et de mise au reculement des façades dans les années 1870, avant la réalisation du chemin de grande communication entre le Pont Picard et le Pont des Foulons en 1884. Plusieurs contrats de vente sont signés avec les propriétaires de ce quartier en 1867, en vue d'acquérir des terrains "à prendre sur les maisons qu'ils possèdent", archives municipales, "Voiries 3"

<sup>79</sup> ce qui correspond à l'année 1804, ADI, 4 E 261 /10\_2

<sup>80</sup> ADI, 4 E 261 /10\_2

<sup>81</sup> les constructions concernées sont reportées sur la planche "Les transformations de la ville au 19<sup>ème</sup> siècle"

<sup>82</sup> ADI, 4<sup>E</sup> 261/10\_3

*l'élargissement du Pont* deux maisons récemment incendiées<sup>83</sup>. Trente ans après le projet est en passe d'aboutir, comme l'élargissement du tracé de la Grande Rue.

Le tableau que dresse l'ingénieur ordinaire en 1883 correspond à la configuration ancienne de la Grande Rue, telle qu'elle apparaît à la lecture du cadastre de 1823. Elle a une largeur moyenne de 3 à 4 mètres sur sa portion la plus étroite. La densité du tissu bâti qui la cerne est caractéristique d'un parcellaire en "lanières", établi sur des rythmes usuels de 3,5 à 5 mètres de largeur, correspondant à une ou deux travées de fenêtres en façade. La vocation artisanale et marchande de la ville laisse penser que, de longue date, la plupart des rez-de-chaussée ont été dévolus à des boutiques ou à des ateliers. Orientés sur la rue, les murs gouttereaux favorisent la continuité et la linéarité des façades. Le profil étroit de la rue laisse peu de place à la lumière, les maisons étant bâties sur deux à trois niveaux d'étage. Leur mise en reculement dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle redessine, selon les termes de l'abbé Vincent, une rue "*large, propre et bien bâtie*"<sup>84</sup>.

Le repérage systématique<sup>85</sup> des baies de boutiques (**pl.14**) confirme l'importance de la fonction marchande de la Grande Rue, à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle. Axe de passage privilégié, elle constitue la "vitrine" de la ville, comme le montrent les représentations photographiques du début de ce siècle (**fig.6**). Ses façades "modernes" et "urbaines" contrastent avec le pittoresque du panorama qui s'offre au touriste depuis la Bourne. La façade "arrière" et "domestique" de la ville livre le spectacle étonnant de constructions en bois jetées au-dessus de la rivière (**fig.7**).



Figure 6 La Grande Rue en 1906



Figure 7 Façade sur Bourne

*"Il faut monter sur le pont, qui est en plein-cintre et fort élevé, pour jouir de l'ensemble. Le long de chaque maison, on aperçoit certains tuyaux, qui descendent jusque dans la rivière et, ce qui est plus singulier, on voit tout à côté, sur les fenêtres, de nombreux petits seaux en bois, suspendus chacun à une chaînette de fer passant sur une poulie, et à chaque instant, avec ces petits seaux, les habitants, sans avoir de mauvaises pensées, puisent dans la rivière l'eau dont ils ont besoin. M. Buisson m'a fait manger d'excellentes truites; mais à ce repas je n'ai bu que du*

<sup>83</sup> Acquisition des maisons Odier et Baudet, ADI 4<sup>E</sup>261/1M1

<sup>84</sup> *Lettres Historiques*, op. cit., p129

<sup>85</sup> se reporter à la planche "Le linéaire commercial de la , au début du 20<sup>ème</sup> siècle

vin.<sup>86</sup> Cette vision, véhiculée par les gravures<sup>87</sup> et les récits du début du XIX<sup>ème</sup> s., cède le pas à celle d'une ville active et industrielle. Son développement, amorcé par la requalification de la Grande Rue, est rendu possible hors de la ville dans les années 1880. Dans le même temps, l'axe principal de la ville est dévié au profit d'un tracé plus rectiligne, le cimetière est déplacé en limite de commune, le Pont Picard est élargi, et les routes de la Bourne et des Goulets sont ouvertes à la circulation (pl.13). En l'espace de soixante ans à peine, la ville conquiert de nombreux territoires à l'ouest de sa limite ancienne, construisant la nouvelle entrée de ville.

Le noyau ancien est touché, durant cette période, par des démolitions ponctuelles : deux maisons implantées sur le tracé supposé du rempart médiéval sont détruites au sud du beffroi<sup>88</sup>, ainsi que plusieurs édifices situés au nord du chemin de la Corbeille. Faute d'entretien, le four banal est démoli peu après 1841. A cette date, *"le maire demande à être autorisé de vendre deux propriétés communales situées dans la commune desquelles il faut payer les charges, l'entretien et qui ne sont d'aucune utilité pour elle, dont l'une est le four banal qui par suite de l'établissement des fours particuliers, est depuis longtemps abandonné, tombe en ruine et il n'y restera bientôt plus que l'emplacement."*<sup>89</sup> Gravement endommagée, la halle publique disparaît à son tour en 1912 suite à l'incendie d'une maison mitoyenne<sup>90</sup>.

Les quartiers du Merle et de Villeneuve subissent eux aussi de profondes transformations. La destruction pour une grande partie des fronts de rue au nord et notamment des maisons construites en encorbellement autour du Pont Picard, modifie sensiblement la physionomie de la rive gauche. Ce mouvement se poursuivra après 1938<sup>91</sup> pour aboutir à la destruction quasi complète des maisons constituant la limite nord des rues du Merle et de Villeneuve.

### **L'évolution du tissu urbain depuis 1938**

Le développement urbain de la rive droite à partir de 1938 conforte les partis pris au sortir du XIX<sup>ème</sup> siècle : extension de la ville en aval, urbanisation de la nouvelle entrée de ville, avec notamment l'extension de l'usine Arnould en bord de Bourne et colonisation de la combe du Paradis. Le tissu urbain s'aère de façon générale et se desserre autour de la Grande Rue.

En 1944, la ville subit les bombardements des troupes allemandes qui endommagent plusieurs quartiers de la ville. La tête d'îlot, construite en avancée sur la rue face à l'église communale est détruite<sup>92</sup>, ainsi que les bâtiments de la tournerie et tableterie "Mayet Mary" (actuelles parcelles

<sup>86</sup> STENDHAL, *Mémoire d'un touriste* (première édition parue en 1838), cité dans "Pont-en-Royans", réactualisation de l'œuvre de S. Chaussapy, Mairie de Pont-en-Royans, 1987

<sup>87</sup> *Pont-en-Royans par ses gravures*, Collection Chroniques et études du Royans

<sup>88</sup> leur représentation sur la vue dessinée de 1835 semble conforter l'hypothèse d'une enceinte primitive à cet endroit, compte tenu de leur alignement et de leur orientation. Leur destruction remet en cause la lisibilité de cette limite ancienne. Seule demeure la silhouette du beffroi dominant le vieux bourg.

<sup>89</sup> délibération du Conseil Municipal du 20/02/1841, ADI 43E261/1M\_1

<sup>90</sup> un rapport d'expert constatant l'état de ruine du bâtiment incendié appartenant à madame Faure du 11 décembre 1912 est conservé dans les archives municipales, "Voiries 3"

<sup>91</sup> se reporter à l'étude comparée 1938/2003

<sup>92</sup> "Le Conseil Municipal, après discussion décide de demander la mise à l'alignement des maisons sinistrées, ", extrait d'une délibération du Conseil Municipal datée d'octobre 1944, publiée dans *Chroniques Pontoises 1900-1950*, ouvrage collectif réalisé sous la direction de H. Buzzarello, 1987

616 et 617). L'espace de la Grande Rue s'ouvre plus largement sur deux places publiques : la place du Breuil et la place de la halle, conçue comme un belvédère sur la Bourne. La Tour de l'Horloge subit elle aussi des dommages (destruction du clocheton et de sa cloche du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>93</sup>). Le Plan d'aménagement et de Reconstruction<sup>94</sup>, établi au sortir de la guerre, projette l'extension de la ville autour d'une voie tracée en lacets sur les pentes ensoleillées de la combe du Paradis ("Au château"), alors occupées par des jardins ouvriers.

Les bâtiments de l'école communale portés sur le plan cadastral de 1938 (**pl.10**) sont entièrement détruits lors de ces événements<sup>95</sup>. L'établissement est reconstruit dans les années suivantes (**pl.11**), selon des plans établis dès la fin de la guerre.<sup>96</sup>

---

<sup>93</sup> pp. 47, 48, CHAUSSAMY, S. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961

<sup>94</sup> *La Reconstruction dans les Alpes françaises, 1945-1955*, Ministère de l'urbanisme et du logement, octobre 1983, étude réalisée par l'Association Grenobloise de Recherche Architecturale, Laboratoire espace rural et Montagne, Ecole d'Architecture de Grenoble, pp. 282, 283

<sup>95</sup> "L'école a été entièrement détruite par le premier bombardement : le 29 juin 1945", p.73, *Chroniques Pontoises 1900-1950*, ouvrage collectif réalisé sous la direction de H. Buzzarello, 1987

<sup>96</sup> "Pont-en-Royans", réactualisation de l'œuvre de S. Chaussamy, op.cit, 1987, p. 86

### 3 – L'HABITAT URBAIN

Le bourg de Pont-en-Royans est riche d'édifices ou d'ensembles "remarquables" reconnus de longue date. Mais au delà de ces quelques éléments "majeurs", c'est la richesse du tissu urbain et l'originalité de son environnement qui fondent la qualité patrimoniale de la ville. C'est en ce sens que plusieurs secteurs de la ville sont inscrits au titre de la protection des sites. Fortement conditionnée par la topographie naturelle, la ville s'est construite sur elle-même jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, complétant, modifiant, défaisant l'héritage du passé. L'architecture des maisons pontoises rend compte à la fois de cette sédimentation historique et des contraintes d'implantation imposées par l'environnement naturel.

Bien souvent remanié, l'habitat urbain conserve néanmoins certains édifices (ou parties d'édifices) attribuables aux époques médiévale et moderne. L'étude, limitée à l'observation systématique des élévations extérieures, n'a pu révéler l'ensemble des éléments patrimoniaux encore en place. Seule une étude complémentaire basée sur l'observation des intérieurs (notamment des étages de cave et des murs de refends) pourrait permettre d'enrichir ces résultats et de mettre au jour de nouveaux éléments.

#### 3.1 Les maisons médiévales

Quelques façades présentant des éléments architecturaux du XIV<sup>ème</sup> s. ont été épargnées par les transformations de l'époque moderne ou contemporaine (**pl.2**).

##### **Les ouvertures**

Les datations ont été établies selon les typologies d'ouvertures, à l'aide notamment de l'étude de M. Bonnabel sur les ouvertures dans l'architecture civile médiévale en Viennois et en Grésivaudan<sup>97</sup>.

Trois types de portes ont été repérés à l'intérieur du bourg :

- la porte en arc brisé surbaissé, fréquente au XIV<sup>ème</sup> s. et employée aussi à la fin du XV<sup>ème</sup> s. L'arc brisé surbaissé est généralement prédominant car il est plus facile à mettre en œuvre par opposition à l'arc en tiers-point ou à lancette. Ce type de porte peut être moulurée ou non, le chanfrein étant le plus courant. L'embrasure de la porte est généralement couverte par une voûte segmentaire, comme c'est le cas sur la porte de la maison A2-452, située sur la façade sud (**pl.15**). Deux autres portes sont conservées sur le bâtiment A2-422 : l'une est située sur la façade est à l'étage (extrémité nord) et l'autre sur la façade nord donnant accès au dernier étage (extrémité ouest).
- la porte en plein cintre, fréquente au XIII<sup>ème</sup> s. et début XIV<sup>ème</sup> s., plus rare courant XIV<sup>ème</sup> s., absente au XV<sup>ème</sup> s. Ce type de porte est, dans la majorité des cas, de faible largeur, car elle

<sup>97</sup> Bonnabel, M., *Les ouvertures dans l'architecture civile médiévale en Viennois et en Grésivaudan*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie Médiévale, Grenoble II, 1996, 2 vol.



correspond soit à une porte haute, soit à une porte de latrines comme c'est le cas pour celle de la maison A2-452 (**pl.15**) s'ouvrant sur la façade est (largeur de 60 cm environ), donnant sur un ayguier, réceptacle des eaux usées. Ses autres caractéristiques sont l'absence de mouluration et un traitement soigné de l'appareil clavé.

- la porte rectangulaire à coussinets, employée surtout entre fin XIII<sup>ème</sup> s. et milieu XIV<sup>ème</sup> s. Les coussinets sont des pierres en surplomb assurant la transition entre les piédroits et le linteau. La porte rectangulaire se caractérise par ses petites dimensions si elle est située dans les étages et par l'emploi fréquent de corbeaux au niveau de son seuil. Effectivement, elle correspond souvent à une porte de latrines (maison-forte de la Frette) ou à une porte haute, comme on peut le voir sur la façade sud de l'habitation A2-422 (**fig.8**). L'exemple de cette façade montre, en revanche, que lorsqu'il s'agit d'un accès en rez-de-chaussée, les dimensions des portes sont plus importantes. Les deux portes étudiées présentent des arêtes à chanfrein droit.

Les fenêtres attribuables au XIV<sup>ème</sup> s. présentent les types suivants :

- la fenêtre trilobée (XIV<sup>ème</sup> s.) peut comporter un arc en demi-cercle, outrepassé, ou en arc brisé inscrit ou non dans un encadrement de forme variée. Un bel exemple de fenêtre trilobée en arc brisé dans un encadrement également en arc brisé et chanfreiné est visible sur la façade est de la maison A2-422 (**fig.9**). Elle comporte des impostes finement moulurées ; les piédroits présentent un chanfrein s'amortissant en congé. L'appui a été détruit pour créer une porte. Ce type d'ouverture, très raffinée, éclaire les pièces à fonction résidentielle.

- la baie géminée, fréquente à la fin du XIII<sup>ème</sup> s. et de la première moitié du XIV<sup>ème</sup> s., plus rare à partir du milieu du XIV<sup>ème</sup> s., puis utilisée uniquement pour les chapelles. La forme de cette baie peut être soit à arcs en plein cintre, soit à arcs brisés, soit à arcs trilobés, comme celle que l'on pouvait voir il y a quelques années sur la façade sud de l'habitation A2-422 (**fig.10**). Il semblerait qu'il y ait eu une autre baie géminée figurée sur un dessin du XIX<sup>ème</sup> s. vraisemblablement daté de 1828 (**fig.11**), sur la façade sud de la maison actuellement identifiée sous le numéro A2-435.



Figure 8 Porte à coussinets



Figure 9 Baie trilobée



Figure 10 Baie géminée

**Le bâti**



Figure 11 Dessin du bourg de 1828

Les parcelles médiévales se caractérisent par une morphologie étroite et relativement profonde, comme le montrent les parcelles A2-424 et A2-452. Certains édifices font exception en présentant un plan plus massif, comme cela semble être le cas de la maison A2-422. Cet édifice englobe plusieurs corps de bâtiments construits à différentes époques. Au XIV<sup>ème</sup> s., l'ensemble était probablement constitué de deux "blocs" distincts, l'un à l'est de plan carré, l'autre à l'ouest de plan rectangulaire, séparés par un espace ouvert, construit vraisemblablement au XVI<sup>ème</sup> s., puis agrandi au sud au XVII<sup>ème</sup> s. (fig. 12).

Les élévations des deux maisons médiévales comportent deux étages de soubassement, le

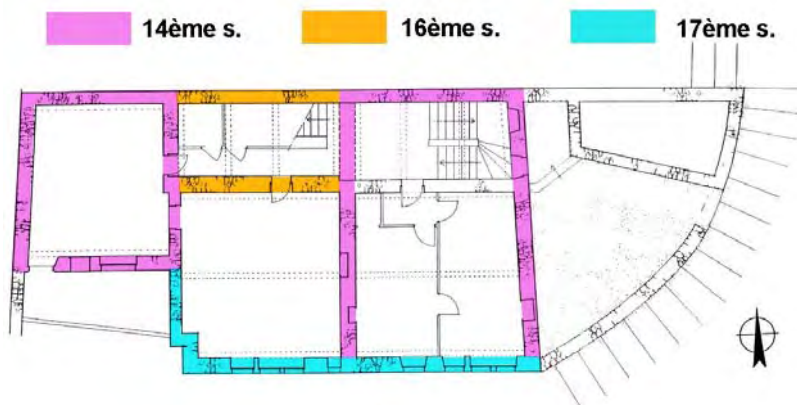


Figure 12 Présentation des différents états, parcelle A2-422

premier utilisé comme cave, cellier ou boutique, le second à usage de

cuisine (base d'une cheminée visible depuis le 1<sup>er</sup> étage de soubassement de la maison A2-452), un niveau destiné au logis, et très vraisemblablement un niveau de combles ou galetas. Les façades de ces maisons, hautes et étroites, sont hiérarchisées. L'essentiel du décor se concentre sur la façade principale donnant sur la rue. L'étage dit noble, réservé à l'habitat, se caractérise par le traitement soigné des ouvertures (baie géminée, fenêtre trilobée). Les façades donnant sur une cour, ou sur une rue secondaire, sont plus sobres ; les murs donnant sur un ayguier ne comportent que des jours, ou sont aveugles.

La distribution des maisons médiévales étudiées à Pont-en-Royans semble obéir à un schéma simple : un seul espace par niveau. Néanmoins, murs de refend ou cloisons en pans de bois ont pu exister. Pour les maisons étroites, l'escalier, très certainement à volée droite, devait être dans l'axe de l'entrée, rejeté sur l'un des murs mitoyens ou pignons – restitution proposée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A2-452 (pl.15). Pour desservir les étages, ce même dispositif a pu être employé (volée de forme et de direction identiques, ou alors une simple échelle). On peut imaginer que l'escalier était porté par un arc rampant. Le bâtiment A2-423 (pl.16), plus tardif, conserve un escalier en bois de ce type permettant d'accéder au deuxième étage (au premier étage, l'escalier est à volée droite, adossé au mur pignon).

La visite de certains intérieurs révèle la présence d'équipements domestiques : placard, évier mural et latrines.

- un placard en arc brisé est conservé sur le mur sud (extrémité ouest) de la maison A2-422. Bien que la paroi extérieure ait été détruite, le système de rayonnage est encore visible. Ce type de rangement, créé lors de la construction du bâtiment, est fréquent au Moyen-Age.

- plusieurs éviers, taillés dans un bloc de pierre, et traversant, ont été repérés. Installés dans une embrasure de fenêtre, placard ou niche, ils sont généralement situés sur des murs donnant sur des ayguiers ou des ruelles, afin que l'eau s'écoule directement. Les mentions d'éviers antérieures au XIV<sup>ème</sup> s. sont rares.

Seul celui de la maison A2-452, particulièrement remarquable, a pu être observé depuis l'intérieur. L'évier en molasse (fig.13) comporte deux tablettes latérales.

L'ensemble est installé dans une niche en arc brisé de très grandes dimensions construites en pierres de taille

de tuf. Un dispositif semblable a été observé au château de Theys (XIII<sup>ème</sup> s./XIV<sup>ème</sup> s.) : la niche, en plein cintre, est de plus petites dimensions, et deux tablettes sont disposées de part et d'autre de l'évier.

Ces deux seuls exemples d'habitat médiéval urbain ne permettent pas de déterminer précisément leur "origine" : s'agit-il de maisons communes, ou, au contraire, de maisons plus



Figure 13 Evier mural

nobles, voire seigneuriales ? Les caractéristiques observées (plan massif, forme et modénature des ouvertures) laissent penser que cette architecture pourrait correspondre à un registre noble, ce qui demanderait à être confirmé par des textes anciens.

### **3.2 Les boutiques modernes**

Par le terme générique de boutique, il faut entendre commerce et atelier, indifférenciables par les vestiges conservés ; seule l'étude des textes pourrait permettre une claire distinction.

Les observations in situ ont permis de déterminer un type "boutique" caractérisé par un élément distinctif, l'arcade, aisément identifiable. Toutefois, bon nombre d'ateliers artisanaux ne se différenciaient pas de l'habitat, et certains métiers ne nécessitaient pas d'ateliers (cardeur, peigneur de chanvre, maçon, tailleur de pierre, scieur de long, charbonnier, ...). Leur répartition, aléatoire n'est donc pas significative<sup>98</sup>.

Ces bâtiments se caractérisent par leur morphologie : façade étroite, développement en profondeur (parcellaire en lanière), élévation sur plusieurs niveaux d'étage.

La distribution des boutiques s'établit selon un schéma classique imposé par le parcellaire. Le rez-de-chaussée, à vocation artisanale ou commerciale, comporte un espace unique ouvert sur la rue par une arcade (plein cintre, segmentaire ou en anse de panier), qui constitue la seule source de lumière naturelle. Elle peut être décorée (chanfrein s'amortissant en congé), ou non, et parfois comporter un étal pouvant également servir d'établi. Le ou les étages réservés à l'habitat sont accessibles par une porte latérale s'ouvrant directement sur un escalier à volée droite accolé au mur mitoyen. L'escalier est généralement éclairé par une imposte vitrée au dessus du vantail de porte. Un niveau de combles<sup>99</sup>, desservi très certainement par une échelle, sert au stockage des denrées alimentaires et des réserves liées à l'activité.

### **3.3 Les maisons élémentaires**

L'habitat pontois a de tous temps été déterminé par une topographie naturelle très prégnante marquée par des escarpements rocheux et par la rivière encaissée de la Bourne. La confrontation du bâti au rocher naturel, et son mode d'accroche à la pente, ont fortement conditionné l'habitat urbain, que ce soit du côté de la pente (maisons adossées au rocher), ou du côté de la Bourne (habitat suspendu). Ces deux exemples typologiques, sans qu'il soit possible de déterminer précisément leur origine, ont perduré à travers le temps. Les fronts bâtis autour de la Grande Rue illustrent par exemple ces typologies d'habitat. Les maisons, bâties sur des parcelles étroites et relativement profondes, sont traversantes pour la plupart (front sud et

---

<sup>98</sup> L'étude des inventaires après décès pourrait en revanche apporter des informations

<sup>99</sup> Un système de treuil et poulie existait certainement pour permettre le chargement – dispositif observé sur la maison A2-527.

front nord pour partie). Pour autant, les organisations sur cours sont aujourd'hui quasi-inexistantes, les façades avant et arrière s'ouvrant sur la voie publique.

Deux portions de rues peuvent être identifiées :

- la première, de la Porte de France à l'angle de la rue Donzelle, est constituée par deux fronts bâtis continus et traversants (/Place du Breuil, et /Rue de Poutagne)

- la deuxième, qui aboutit au Pont Picard, présente sur son front nord des maisons à simple orientation adossées au rocher, et sur son front sud des maisons à double orientation en encorbellement sur la Bourne.

Sur cette trame urbaine s'implantent des bâtiments très étroits en façade (une à deux travées de fenêtres), qui se développent dans le sens de la profondeur, et s'élèvent sur plusieurs niveaux d'étage (R+2+ comble en surcroît le plus souvent). Ces maisons que l'on peut qualifier d'"élémentaires", se caractérisent par un corps unique comprenant une seule pièce dans la largeur, suivant une trame usuelle de 3.5 à 5 mètres. Leur parti distributif est étroitement lié au type de parcellaire. Un escalier à volée droite donne accès aux étages depuis la porte d'entrée. Une cheminée y fait face sur le deuxième mur de refends. (**fig.14**). Dans certains cas (maisons accolées au rocher), l'escalier est rejeté en fond de parcelle, laissant une emprise plus large aux pièces prenant jour sur l'unique façade (**pl.17**). Les fenêtres des étages s'ordonnent en élévation selon une ou deux travées. Très rarement habité, l'étage de surcroît abrite un galetas ventilé par une ou deux ouvertures percées sous la panne sablière et s'alignant sur les travées des étages.

Deux coupes transversales nord/sud sur chacune des portions de rue identifiées esquissent le profil de la ville sur sa rive droite. La première (**fig.15,16**) montre un étagement du bâti le long des deux axes principaux (ancienne rue de Poutagne et Grande Rue) suivant la déclivité naturelle du terrain. La rue de Poutagne est construite sur son front nord par une série de maisons mitoyennes bâties contre le rocher,

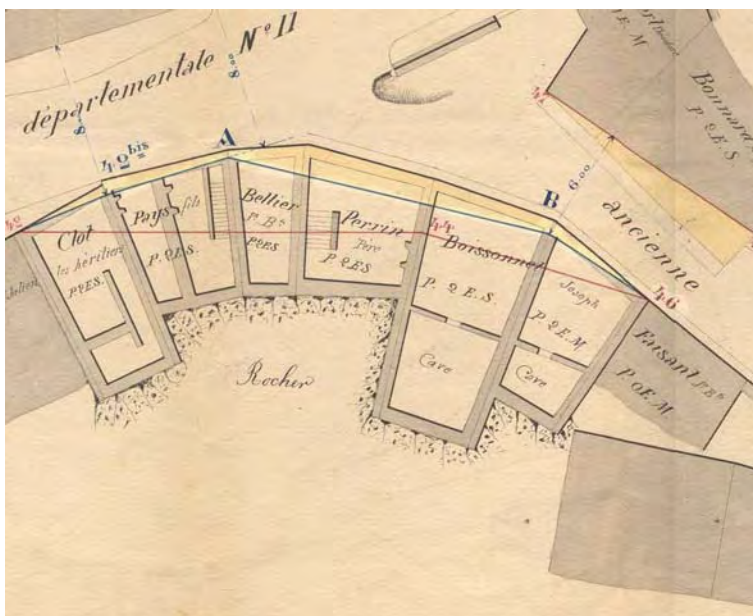


Figure 14 Extrait du plan de 1889

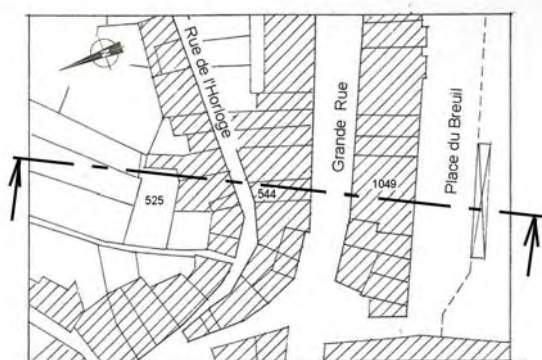


Figure 15 Localisation de la coupe A

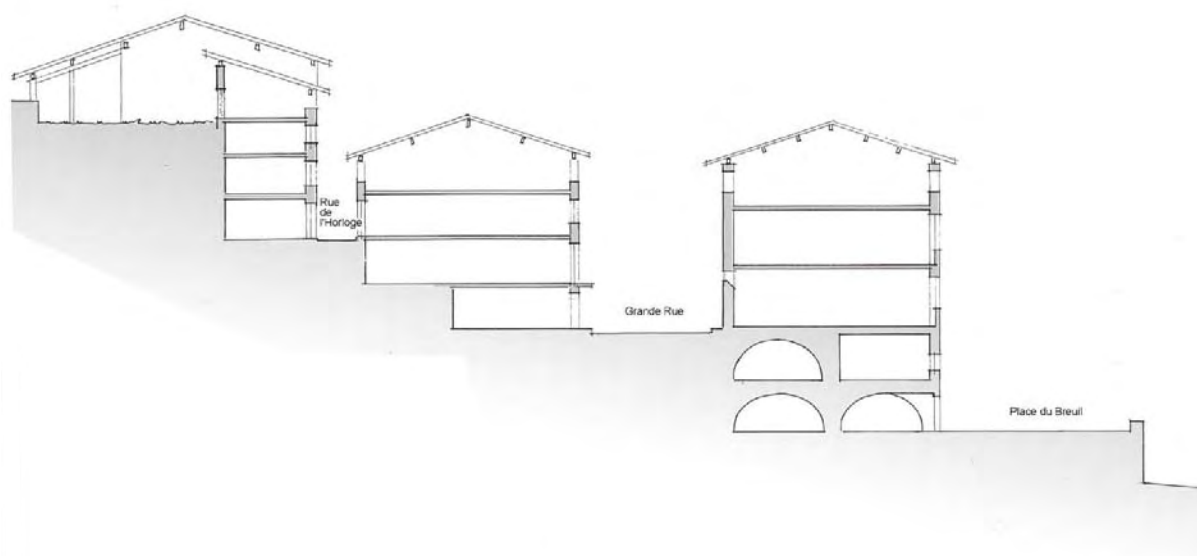


Figure 16 Coupe A

couvertes d'un toit en appentis. L'étage supérieur donne accès à un niveau de jardin sur l'arrière. Les niveaux inférieurs prennent jour en façade sud uniquement. Conditionnée par le niveau d'éclairage, leur implantation est peu profonde, de 5 à 7 mètres maximum ; le niveau de cave se prolonge parfois par une cavité creusée dans la roche. Le front sud est formé de maisons traversantes possédant deux étages de soubassement, surmontés d'un étage et d'un comble à surcroît. Orientées à la fois sur la rue de Poutagne et sur la Grande Rue, ces maisons sont deux fois plus profondes que celles constituant son front nord (15 mètres en moyenne). Les immeubles constituant la limite sud de la présentent des caractéristiques morphologiques similaires : édifice traversant comprenant deux étages de soubassement, surmontés de deux étages et d'un comble à surcroît.

### Les maisons suspendues

Dominée par les ruines du château, la deuxième portion (**fig.17,18**) de la Grande Rue est établie sur un flanc rocheux plus escarpé. Les maisons sont construites selon un schéma typologique analogue à celui de la rue de Poutagne.

Au nord, les maisons, de 5 à 7 mètres de profondeur, sont bâties contre le rocher naturel sur trois ou quatre niveaux d'étage. Certaines possèdent un accès arrière en contrebas d'un sentier<sup>100</sup> courant parallèlement au chemin de la Corbeille. Des



Figure 17 Localisation de la coupe B

<sup>100</sup> ce chemin est actuellement en friche

appentis couvrent les terrasses gagnées sur la pente, affectées au séchage des noix ou à l'élevage des volailles (poules, lapins). Côté sud, les maisons sont construites sur une profondeur de 12 à 13 mètres en moyenne<sup>101</sup>, dont une partie, à structure de pans de bois et remplissage, est bâtie en encorbellement au-dessus de la Bourne. L'ensemble exceptionnel des maisons suspendues n'a pu faire l'objet d'une étude approfondie, le travail de référence restant à ce jour l'étude générale, et préalable à leur restauration, réalisée en 1978 par J. Bovier Lapière, J. Perrier, et J.P. Dijoud pour le compte de l'OPAC 38. Construites au plus près de la Bourne au prix d'exercices techniques périlleux, ces maisons témoignent d'un rapport particulier de la ville ancienne au fleuve, qu'entretenaient encore la plupart des agglomérations urbaines avant la création des quais dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les structures conservées ici sont difficilement datables au vu des seules façades extérieures<sup>102</sup>. Seules des études dendrochronologiques sur des éléments cohérents pourraient apporter des éléments fiables de datation. L'étude générale de 1978 révèle l'existence de quelques éléments intérieurs pouvant être attribuables au XVIII<sup>ème</sup>, voire au XVII<sup>ème</sup> siècles (cheminées style Louis XVI et Louis XIV, plafonds à la française).

Edifiées sur un aplomb rocheux, ces maisons peuvent compter jusqu'à cinq étages de soubassement (maisons "les pieds dans l'eau" entièrement maçonnées jusqu'à la berge). La plupart possèdent un à deux niveaux de soubassement supportés par des jambes de force ancrées dans la maçonnerie ou dans le socle rocheux surplombant la Bourne. Les locaux aménagés dans ces niveaux, sont dédiés aux réserves ou abritent l'atelier d'artisans<sup>103</sup> dont la boutique s'ouvre sur l'espace de la Grande Rue. Les étages supérieurs sont réservés à l'habitation. Des installations annexes (loge à cochon, poulailler, cabinet d'aisance, bassin, balcon de pêche) sont construites en porte-à-faux sur la Bourne. Nombre de gravures représentent dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle le pittoresque de cette façade, animée par le va et vient des seaux et des filets de pêche. Les habitants puisent dans la Bourne l'eau courante nécessaire aux activités domestiques ou artisanales, et y déversent l'ensemble des eaux usées et des eaux vannes<sup>104</sup>. L'étude préalable à la restauration de l'ensemble protégé des maisons suspendues<sup>105</sup> évoque encore en 1978 l'absence de tout à l'égout.

---

<sup>101</sup> leur profondeur minimale était de 15 mètres, avant le recul de leur façade sur rue dans le courant du 19ème siècle

<sup>102</sup> Notamment les façades sur la Grande Rue, qui pour la quasi-totalité d'entre elles, ont été reculées à la fin du XIX<sup>ème</sup> ou courant XX<sup>ème</sup>.

<sup>103</sup> l'étude réalisée en 1978 par Jean-Bovier Lapière architecte à Grenoble pour le compte de l'OPAC, relève sur les 15 parcelles concernées les professions suivantes : charpentier, marchand (2), boulanger (2), cordonnier, coiffeur, épicier, boucher, sabotier.

<sup>104</sup> L'ensemble des eaux usées (domestiques et artisanales) et des eaux vannes sont conduites jusqu'à la Bourne par un réseau d'ayguiers

<sup>105</sup> L'inscription de cet ensemble (et d'une zone plus large couvrant l'ensemble de la façade de la ville sur la Bourne) au titre la protection et des sites, date de 1944 (arrêté du 28 janvier). Leur restauration a été réalisée par l'OPAC en 1881/1882

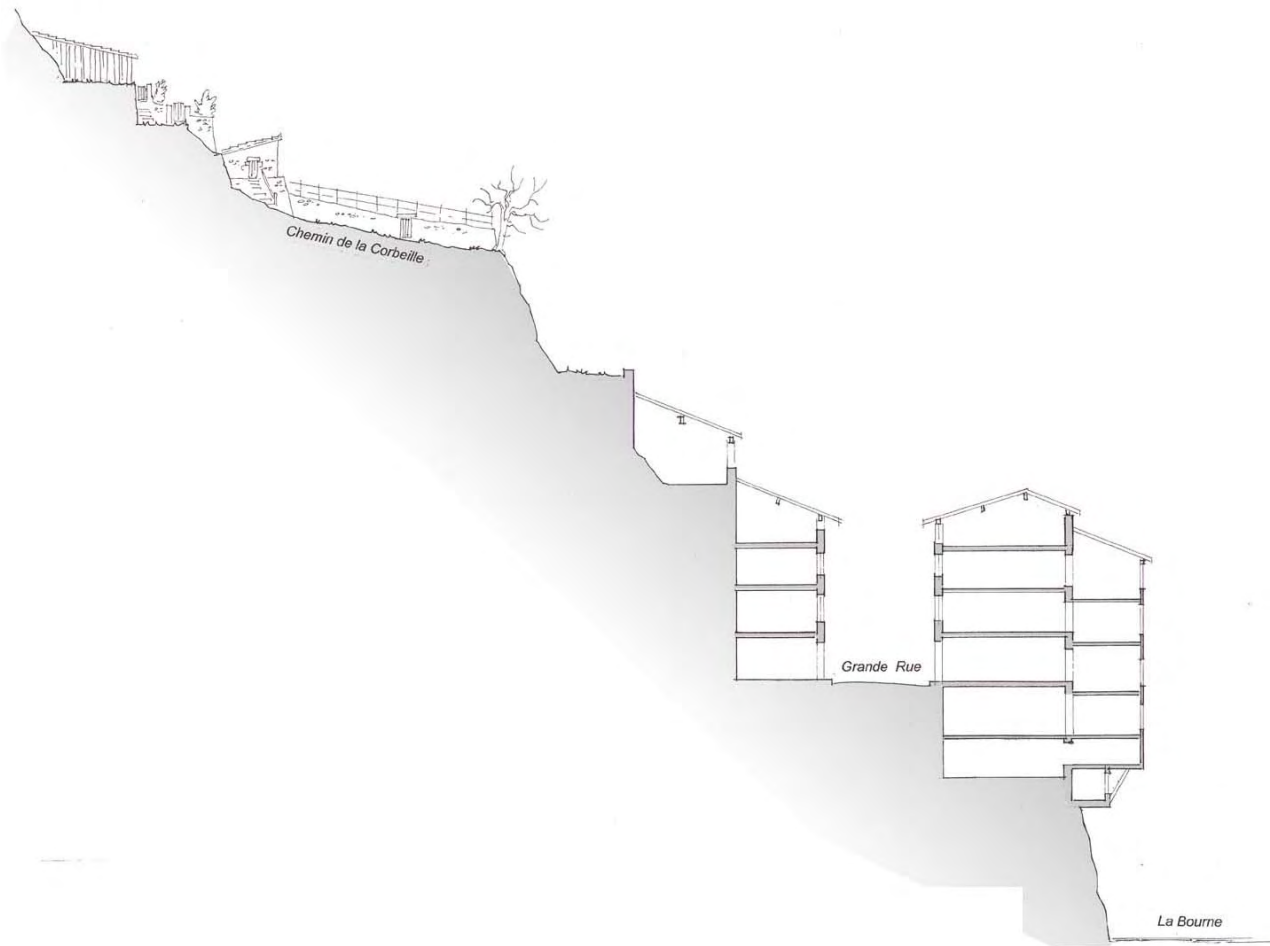


Figure 18 Coupe B



## 4 – EDIFICES PUBLICS ET RELIGIEUX

### 4.1 Les édifices religieux

Il semble que les fondations religieuses autres que celles de l'église et du prieuré aient été peu nombreuses *intra-muros*, à l'exception de la chapelle fondée par la confrérie des Pénitents au XVII<sup>ème</sup> s.. *Extra-muros*, une seule fondation est attestée au XVI<sup>ème</sup> s. : il s'agit de la chapelle Saint-Claude.

La fondation d'une maladrerie et le création d'une confrérie sont également attestées à Pont-en-Royans .

#### L'église paroissiale

L'église paroissiale Saint-Pierre, mentionnée dès le XI<sup>ème</sup> s.<sup>106</sup>, devient également prieurale au début du XII<sup>ème</sup> s. Peu d'éléments nous sont parvenus sur les bâtiments primitifs à l'exception de leur localisation qui semble être la même qu'aujourd'hui (sauf si celle-ci a été délocalisée tout en conservant son vocable). Les bâtiments conventuels et ses jardins se développent au sud de l'église. A la fin du XV<sup>ème</sup> s., l'église comporte six chapelles situées à l'intérieur<sup>107</sup> : « *capella Sancti Sebastiani, Sancti Johannis Baptiste, Sancti Spiritus, Sancti Anthonii, Sancte Catherine, Sancti Michaelis* ». La localisation de la chapelle "*Sancte Anne*" reste imprécise ; elle pourrait se situer à l'intérieur de l'église comme à l'extérieur.

L'examen des vocables des chapelles révèle l'importance des saints guérisseurs et protecteurs contre les épidémies (4 chapelles sur 8 dans l'église) : sainte Catherine, sainte Anne (sainte "météorologique", dispensatrice de la pluie et de la sécheresse), saint Antoine (saint protecteur mais aussi agraire), saint Sébastien (également patron des archers et tireurs).

Suivent plusieurs phases de réparations, agrandissements et reconstruction :

- en 1568, un document<sup>108</sup> atteste une église en ruines, vraisemblablement à la suite des guerres de religion. En 1600, des réparations sont réalisées<sup>109</sup>.
- en 1685, l'église est agrandie<sup>110</sup> vers l'ouest, c'est-à-dire sur l'emprise du cimetière.
- au XVIII<sup>ème</sup> s., l'édifice est reconstruit sur des fondations antérieures<sup>111</sup> sur un plan qu'il est difficile à déterminer – seul l'examen des murs mis à nu pourrait apporter des éléments de

<sup>106</sup> Cartulaire de l'église de Grenoble, C, I, p. 193, XIe s.

<sup>107</sup> Pouillé de 1497, Cart. De l'église de Grenoble, suppl. XIII, p. 360.

<sup>108</sup> COGNE, op. cit, 1998, annexe 4.

<sup>109</sup> ADI 4E 261/43, rôle de taille négociable.

<sup>110</sup> COGNE, op. cit, 1998, p. 122.

<sup>111</sup> PILOT de THOREY, Em., *Les prieurés de l'Ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bull. de la Société des Statistiques des Sciences Naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère, 3<sup>ème</sup> série, tome XII, 1883, pp. 220-222.

réponse : il s'agit soit d'une église à nef unique pourvue ultérieurement d'un bas-côté, soit d'un bâtiment dissymétrique dès sa reconstruction.

- en 1822, deux devis estimatifs de travaux sont établis<sup>112</sup>. Le premier porte sur la réparation de la chapelle située à l'est, le remontage d'un œil de bœuf, la reconstruction de la tribune, le changement de la porte d'entrée, le remplacement de la fenêtre située au-dessus de la tribune, la réparation du plancher du clocher, l'agrandissement de l'ouverture de la sacristie. L'autre devis concerne la réparation de l'escalier de l'église et la création d'une rampe supprimant l'escalier depuis la jusqu'au jambage de la porte de la chapelle. Ce projet ne semble pas avoir été réalisé puisqu'il n'apparaît pas sur le plan de 1845-1847.
- en 1845-1847, le clocher est reconstruit (**fig.19**)<sup>113</sup>.



Figure 19 Le clocher

### Le cimetière

La reconstitution de l'**historique** et de la localisation du cimetière est longue à établir. Plusieurs cimetières ont été créés avec différentes appellations ; d'autres ont été projetés sans aboutir. Quatre états peuvent être identifiés :

- **état 1** : il correspond au cimetière médiéval primitif situé devant l'église paroissiale, dans lequel étaient inhumés catholiques et protestants. Un acte de 1642<sup>114</sup> donne la description d'un cimetière non clos et particulièrement malpropre. Au milieu du XVII<sup>ème</sup> s., l'emprise du cimetière est de faible superficie<sup>115</sup>. En 1685, l'église est agrandie sur son emprise (voir *supra*).
- **état 2** : il correspond à la création d'un cimetière catholique *extra-muros*, appelé Saint-Claude, du nom d'une chapelle fondée en l'honneur de ce saint par Matthieu Chaléon, religieux de l'ordre de Saint-Antoine, dans ce cimetière en 1551<sup>116</sup>. Selon E. Crépin, ce cimetière se situait sur le terroir de Saint-André<sup>117</sup>.
- **état 3** : suite à la mise en place de l'Edit de Nantes, le cimetière Saint-Claude est cédé aux protestants du fait de l'importance de la communauté. Il est également dit de la Croix des

<sup>112</sup> ADI 4E 261/2M1.

<sup>113</sup> Plans conservés aux archives, ADI 4E 261/2M1.

<sup>114</sup> Acte d'assemblée des paroissiens catholiques du 24 février 1642 (COGNE, op. cit., 1998, p. 121) ; une visite pastorale de 1678 de l'évêque Le Camus mentionne également l'absence de clôture (ADI 4G 273, f° 484-488).

<sup>115</sup> ADI 4G 271, f° 273-275 et ADI 4G 273, f° 484-488.

<sup>116</sup> ADD 40H 418 (COGNE 1998, pp. 116-117).

<sup>117</sup> CREPIN, E., *La vie paroissiale dans le Royans aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles : pour une contribution à l'étude des sensibilités religieuses*, thèse de doctorat d'histoire, 1987, p. 520.

Rameaux – croix qui fut déplacée selon des conventions passées<sup>118</sup>. D'après l'étude d'O. Cogne, ce lieu était ouvert aux autres protestants des villages voisins<sup>119</sup>. Une description, donnée par l'évêque Le Camus lors d'une visite pastorale de 1688<sup>120</sup>, atteste l'existence d'une clôture fermant le lieu sacré<sup>121</sup>. Ce cimetière a été localisé à partir de la matrice du cadastre napoléonien<sup>122</sup> sur la parcelle qui correspond à l'emplacement actuel du monument aux Morts.

- **état 4** : suite à la révocation de l'Edit de Nantes, l'évêque Le Camus fait bénir le cimetière protestant de la Croix des Rameaux afin que les catholiques puissent y être inhumés, l'agrandissement de l'église étant prévu sur l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial<sup>123</sup>.
- **état 5** : il s'agit du cimetière actuel situé sur la commune de Saint-André-en-Royans. Cette délocalisation s'est faite dans les années 1871, date de l'achat du terrain<sup>124</sup> – à noter la date portée (1870) sur la croix de consécration du cimetière. Cet événement fait suite à un décret datant du 12 juin 1804, interdisant les inhumations dans les églises et imposant une situation éloignée des habitations (de 35 à 100 m), étendu par ordonnance à toutes les communes en décembre 1843. Le manque de place a également été déterminant. Un premier projet, concernant l'implantation d'un nouveau cimetière, est proposé en 1841<sup>125</sup>, mais avorte. Son emplacement était prévu sur la commune de Pont-en-Royans, à proximité de l'actuel cimetière. On accède au cimetière actuel, délimité par un mur de clôture et par une limite rocheuse à l'ouest, par deux portails à deux vantaux situés sur les allées principales (orientées nord-sud et est-ouest), à l'intersection desquelles se situe la croix de consécration.



Notons également la présence d'inhumations en dehors de tout lieu sacré, rite d'origine protestante pratiqué dans le bourg pontois par les Nouveaux Convertis après la révocation de l'Edit de Nantes. Selon O. Cogne, 40,8% des personnes décédées sont inhumées dans leurs terres (jardins, vignes et treilles, champs, prés, ...). Dans le Trièves<sup>126</sup>, et contrairement à Pont-en-Royans, ces cimetières privés marquent le paysage : il s'agit d'un petit espace clos par un muret et une grille qu'un cyprès, symbole d'immortalité, signale. Un tombeau (de forme pyramidale, adossé à un mur de soutènement, cf. photo ci-contre<sup>127</sup>) est encore visible dans un jardin privé du bourg supérieur (tombeau de la famille Odier). Sur l'une de ses

<sup>118</sup> COGNE, op. cit, 1998, p. 120.

<sup>119</sup> COGNE, op. cit, 1998, pp. 120-121 (ADI 3E 1205/16, ADI 3E 2027).

<sup>120</sup> ADI 4G 277, f° 398-401 (COGNE, op. cit, 1998, p. 121).

<sup>121</sup> Une autre mention le confirme dans un document dressant l'état des biens du consistoire de l'Eglise réformée de Pont-en-Royans, ADI Hôpital de Grenoble, B144, chap. 16, f° 96-98 (COGNE, op. cit, 1998, p. 184).

<sup>122</sup> ADI 2598 W 327.

<sup>123</sup> ADI 4G 273, f° 484-488.

<sup>124</sup> Datation portée sur la matrice cadastrale de Saint-André-en-Royans, ADI 2598 W 357.

<sup>125</sup> ADI 4E 261/2M1

<sup>126</sup> Ouvrage collectif, *Patrimoine en Isère, Trièves*, 1996, p. 116.

<sup>127</sup> Cette photo nous a été communiquée par O. Cogne, avec l'aimable autorisation de Mme Odier, propriétaire du jardin

faces, une plaque porte l'inscription "*Si je n'ai la charité / Je ne suis rien sur la terre / Ici repose auprès de Catherine / Odier sa mère décédée le 30 décembre / 1789 âgée de 20 ans 6 mois / Pierre Odier son fils décédé le 24 / Mai 1782 âgé de 81 ans, ils furent / les soutiens des pauvres, respectez / leurs cendres et priez pour eux*", aujourd'hui très peu lisible, mais retranscrite par S. CHAUSSAMY<sup>128</sup>. Fragile témoin du passé protestant de la ville, ce tombeau mériterait d'être sauvegardé.

L'étude des **stèles funéraires** n'a étonnamment pas permis d'identifier de tombe protestante, alors que la communauté pontoise était importante avant la révocation de l'Edit de Nantes. Les protestants se sont alors soit convertis au catholicisme (les Nouveaux Convertis), soit exilés dans des terres plus clémentes (mouvement important jusque dans les années 1680)<sup>129</sup>.

N'ont été retenues dans cette étude que les stèles signées, ou présentant des décors.

Différentes catégories de symboles peuvent être définies :

- **symboles mortuaires** :

- la couronne mortuaire,
- le feston.

- **symboles chrétiens** :

- la croix sculptée surmontant la stèle,
- la croix en fonte fabriquée industriellement à la fin du XIX<sup>ème</sup> s.,
- le cœur émaillé représentant le cœur du Christ, représenté sur certaines stèles,
- l'étoile, dont la définition est plus obscure, représentée avec cinq ou six branches.

- **métaphores** :

- la pensée, fleur du souvenir, remplacée par la suite par la rose,
- le lierre, symbole de vivacité, souvent associé à d'autres symboles,
- la vigne et le blé, symboles de vie, de renaissance, du sang et de la chair du Christ, ou de fécondité (repérés uniquement sur des croix en fonte),
- le bouquet floral avec ou sans corbeille,
- le pavot, symbole attaché au sommeil et à la nuit,

- **symboles empruntés à l'antiquité** :

- la torche enflammée renversée

- **symboles autres** :

- les deux mains unies, symbole de la fidélité et de l'union du couple par delà la mort,
- équerre et compas, outils représentant le métier du défunt (un seul cas, architecte, charpentier ou tailleur de pierre ?),
- la palme, attribut de guerre, est parfois associée au religieux, lorsque la personne est décédée au combat.

La disposition des tombes retrace l'expansion progressive du cimetière. Les plus anciennes s'adosent le long du mur de clôture et sont visibles depuis l'extérieur. Les tombes ont ensuite

<sup>128</sup> p. 38, CHAUSSAMY, S. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961

<sup>129</sup> COGNE, op. cit, 1998, pp. 157-181.

été disposées au gré de l'achat des concessions. La répartition des croix ne donne pas d'indication sur l'emplacement de la fosse commune.

Sur l'ensemble des tombes étudiées, neuf seulement sont signées. Elles sont le fait de tailleurs de pierre locaux (Bauzon de Pont-en-Royans, Callet, Gerarduzzi à Saint-Marcellin), que l'on retrouve sur l'ensemble du canton ou pour certains, en Chambaran, d'autres sont d'une provenance plus éloignée : Grenoble (Guillermoz), Bourg-de-Péage (Bellier). A partir d'un registre classique, ces tailleurs ont créé leurs propres modèles. Le recensement des stèles qui leur sont attribuables permet de cerner l'aire de diffusion, qui en règle générale ne dépasse pas l'échelle du canton. Le répertoire de J. Bauzon et de Callet se caractérise par un bouquet de fleurs figuré, ou non, dans une corbeille ; seul le style diffère. Le tailleur de pierre Gerarduzzi se signale tant par le style architectural et la forme de la stèle que par l'absence de croix sommitale.

Bien d'autres tombes non signées se distinguent par la qualité des décors (finesse et précision), des symboles représentés (moins courants), ou par l'originalité de leur style (tombes néo-gothiques).

Les pierres utilisées pour la création des stèles proviendraient, selon S. Chaussamy<sup>130</sup>, des carrières de Presles (pierre blanche) exploitées jusqu'en 1914, puis des carrières ardéchoises (pierre grise), jurassiennes et de la Côte d'Or.

### **Le prieuré**

Au début du XII<sup>ème</sup> s., le prieuré est une dépendance de l'église Sainte-Croix de Quint (diocèse de Die). La présence d'un prieur est mentionné au début du XIII<sup>ème</sup> s.<sup>131</sup>. En 1289, il est cédé aux hospitaliers de Saint-Antoine de Viennois<sup>132</sup>.

Les paroisses de Choranche, Châtelus, Echevis, et Sainte-Eulalie sont sous sa dépendance. Selon les abbés Fillet<sup>133</sup> et Meyer, le prieuré, en ruines en 1568, aurait été partiellement reconstruit au XVII<sup>ème</sup> s.<sup>134</sup>. Toujours selon les deux auteurs, il existerait une description du XVIII<sup>ème</sup> s. donnée par deux experts de l'ordre de Malte<sup>135</sup>. Le bâtiment rectangulaire comportait un étage et un galetas. Au rez-de-chaussée se trouvaient une cuisine et un réfectoire, éclairés par cinq grandes fenêtres et accessible par deux portes ; au sous-sol, il y avait deux caves voûtées ; à l'étage, se situaient les chambres ; puis le galetas à l'étage supérieur. A l'ouest de l'édifice, prenaient place les jardins et une écurie.

Les bâtiments prieuraux sont reconvertis en soierie dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> puis en fabrique d'appareillage électrique après la guerre de 1914/1918. Ils accueillent aujourd'hui un Bar, Hôtel-restaurant, en liaison avec la création du Musée de l'Eau.

<sup>130</sup> CHAUSSAMY 1961, pp. 106-107.

<sup>131</sup> RD n° 5979, 1207 (document concernant un arbitrage).

<sup>132</sup> ADI, titres du Valentinois, réf ?

<sup>133</sup> FILLET, op. cit, 1887, pp. 37-40.

<sup>134</sup> FILLET, op. cit, 1887, pp. 65-66.

<sup>135</sup> FILLET, op. cit, 1887, p. 67.

**Le presbytère (disparu)**

La première mention connue date de 1791<sup>136</sup>. Il s'agit d'un document concernant un projet de travaux (ouvertures à condamner et à créer, planchers, cheminée,...). Une deuxième mention postérieure, donnée dans un procès-verbal<sup>137</sup> daté de l'an 11 (vers 1804), fait état d'un édifice "bâti à neuf depuis dix-neuf ans environ", ce qui doit correspondre aux travaux cités précédemment.

Ce texte donne une localisation et une description précises de l'édifice. Il s'agit d'une maison située sur la place du Breuil "laquelle confronte du nord la maison commune, du levant portion de jardin ayant cydevant appartenu à l'ordre de Malte, du midy la rivière de Bourne, le jardin du presbytère entredeux, du couchant portion du bas Breuil". L'accès principal du bâtiment se fait

depuis la place publique (perron de quatre marches). La maison est composée, au rez-de-chaussée, de deux pièces (salon avec cheminée, éclairé par une porte-fenêtre et une fenêtre ; une cuisine avec un potager, éclairée par une fenêtre) et une cave voûtée en pierres. La circulation intérieure se fait par un escalier à volée droite, installé dans un vestibule, et desservant l'étage, où se trouvent trois chambres (fig.20).

Une partie du jardin du presbytère aurait été récupérée en l'an 14 (vers 1808) par la commune pour agrandir la place publique du Breuil<sup>138</sup>.

**Le temple (disparu)**

L'importance grandissante de la communauté protestante aboutit en 1601 à l'édification d'un temple<sup>139</sup> sur l'emplacement de l'actuelle place du Temple. Avant sa création, et notamment durant les guerres de Religion, les protestants pratiquent leur culte chez les fidèles, ou sous la halle publique<sup>140</sup>. En 1664<sup>141</sup>, l'édifice est en cours de construction, puis agrandi en 1667<sup>142</sup>. Sa

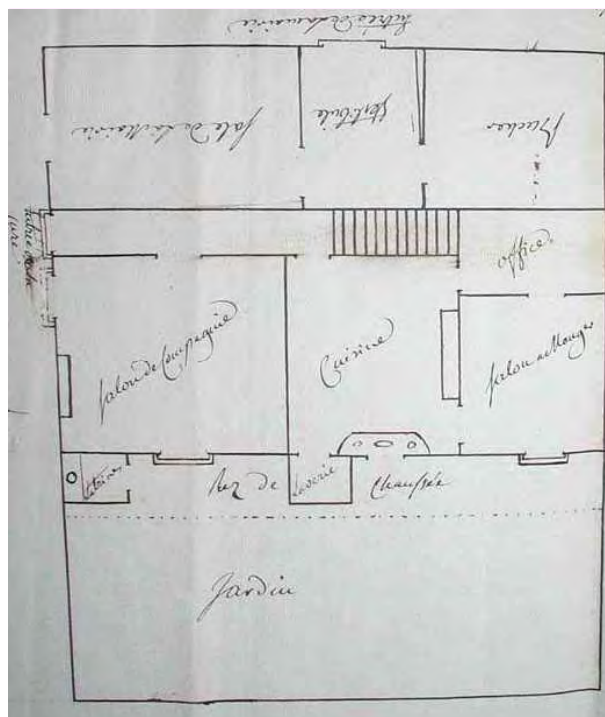


Figure 21 Plan du presbytère

<sup>136</sup> ADI 4E 261/LL 18

<sup>137</sup> ADI 4E 261/2M1.

<sup>138</sup> ADI 4E 261/2M1 (courrier du sous-préfet au maire concernant la demande du curé pour une indemnisation).

<sup>139</sup> AN TT/262, Pont-en-royans, pièces concernant l'exercice de la R. P. R. = Procès-verbal de partage, de messieurs les commissaires de l'exécution de l'Edit de Nantes en Dauphiné pour le Pont-en-Royans, du 2 septembre 1664 (COGNE, op. cit, 1998, p. 118 + annexe 3).

<sup>140</sup> idem.

<sup>141</sup> idem.

destruction en 1682<sup>143</sup> fait suite à un arrêt du conseil d'Etat du 15 septembre 1681 stipulant la suppression du culte dans le bourg pontois et la démolition du temple.

Le plan et l'élévation nous sont connus grâce à un plan dressé à la veille de sa destruction<sup>144</sup> par l'ingénieur ordinaire du Roi, Dieulamant (**fig.21**).

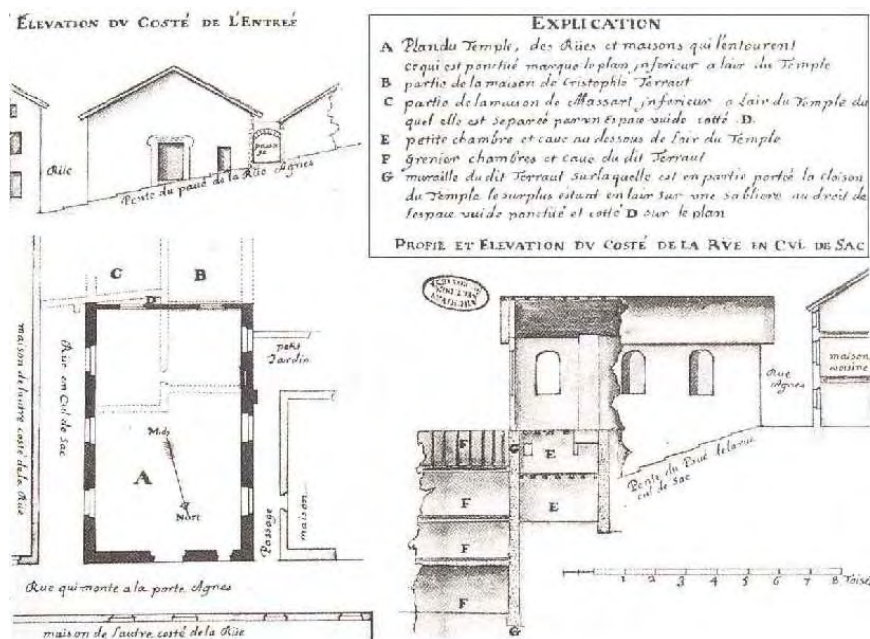


Figure 21 Plan et élévation du temple

L'édifice comporte deux étages de soubassement, abritant une cave et une petite chambre. Cette pièce est à l'époque affectée au logement du maître d'école qui promulgue son enseignement auprès des enfants protestants<sup>145</sup>. L'accès se fait depuis la rue sur la façade pignon avec une entrée principale et une secondaire. L'édifice est éclairé par trois ouvertures percées sur chacun des murs gouttereaux et deux ouvertures sur la façade sud.

### La maladrerie (disparue)

La seule mention connue provient de l'ouvrage de l'abbé Fillet, reproduisant un texte original conservé aux Archives départementales de la Drôme<sup>146</sup>. Il s'agit d'un inventaire des biens du prieuré daté de 1406, localisant une vigne à côté de la maladrerie<sup>147</sup>.

Maladrerie et léproserie comptent généralement parmi les fondations médiévales les plus anciennes, installées *extra-muros*, le plus souvent le long d'un axe de circulation, à proximité des portes et d'un cours d'eau. La représentation d'Ercole Negro de 1580 figure un bâtiment situé *extra-muros* devant l'enceinte ouest du bourg, au nord de la porte de France (**fig.1**). Cet emplacement pourrait correspondre à la maladrerie, ce qui est accrédité par la mention d'une

<sup>142</sup> Visite pastorale de Le Camus de 1678 mentionnant un agrandissement en 1667, ADI 4G 273, f° 484-488 (COGNE, op. cit, 1998, p. 118).

<sup>143</sup> Visite pastorale de l'évêque Le Camus de 1685, ADI 4G 276, f° 280-282.

<sup>144</sup> AN TT/262.

<sup>145</sup> COGNE, op. cit, 1998, p. 118 et annexe 4.

<sup>146</sup> fonds de Sainte-Croix, côté Z

<sup>147</sup> Abbé FILLET, op. cit, 1850 : « et primo quedam vinea, continens circa IIIIXX fessoyratas vinee, sitam en la Maladerie, de puro, mero et franco allodio dicti prioratus ».

fontaine à la Maladière<sup>148</sup>, lieu-dit situé entre la Porte de France et le lieu-dit du Priolé. A noter qu'aucun bâtiment n'est représenté sur la carte de Cassini (milieu XVIII<sup>ème</sup> s.).

La maladrerie pouvait être fondée par le dauphin, un seigneur, les ecclésiastiques, un particulier ou encore une communauté d'habitants. Elle pouvait comporter un, ou plusieurs bâtiments groupés autour d'une chapelle et d'un cimetière, des jardins et des terres. Les ressources d'une maladrerie sont constituées par les dons, les revenus liés à l'exploitation des terres, ou encore les locations de bâtiments qu'elle possède. Concernant celle de Pont-en-Royans, nous n'avons aucun renseignement sur son organisation ni sur son fonctionnement.

### **L'hôpital (disparu)**

Les premières mentions connues remontent au XVI<sup>ème</sup> s., dans une procédure de 1568<sup>149</sup> et au XVII<sup>ème</sup> s., dans un procès-verbal de partage de septembre 1664<sup>150</sup> ainsi que lors de la visite pastorale de l'évêque Le Camus datée du 7 juin 1673<sup>151</sup>. On y apprend que l'économe de cet hôpital est un protestant et que les revenus sont des « *rentes et pensions des legs pieux faits par des particuliers* ». Les malades et les démunis sont reçus quelque soit leur religion.

L'origine et la localisation de l'édifice nous sont inconnues<sup>152</sup>. A l'époque médiévale, l'installation d'un hôpital pouvait se faire aussi bien *intra-muros*, qu'*extra-muros*.

### **La Confrérie**

La confrérie est un témoignage de la pitié et de la solidarité des habitants. Une mention de « *maison de confrairie* » datant de 1568, est rapportée par l'abbé Fillet<sup>153</sup>. Selon l'auteur, la confrérie des Pénitents du Saint-Sacrement se serait reconstituée en 1642 et possédait à l'époque une chapelle. En 1887, elle se situait à l'emplacement de l'école. Ceci pourrait être corroboré par un document<sup>154</sup> concernant la restauration d'un bâtiment de l'école primaire. La description de ce bâtiment évoque le terme d'"*Eglise*" attaché à l'usage ancien du premier étage ; ce terme désigne très certainement la chapelle.

<sup>148</sup> ADI 4E 261/103, document concernant le chemin vicinal ordinaire n°3 daté d'août 1889.

<sup>149</sup> abbé FILLET, op. cit, 1887, pp. 37-40, procédure du 18 octobre 1568, établie par Antoine de Garagnol, vibailly du bas-Viennois et Valentinois au siège de Saint-Marcellin et conseiller du roi, au Pont-en-Royans, pour « l'entretenement, union et paix des habitans dudit pais et entretenement du service divin ».

<sup>150</sup> AN TT/262, Pont-en-royans, pièces concernant l'exercice de la R. P. R. = Procès-verbal de partage, de messieurs les commissaires de l'exécution de l'Edit de Nantes en Dauphiné pour le Pont-en-Royans, du 2 septembre 1664 (COGNE, op. cit, 1998, annexe 3).

<sup>151</sup> ADI 4E 271, f° 273-275.

<sup>152</sup> D'après S. CHAUSSAMY, l'hôpital aurait fermé sous la Révolution, p. 49 CHAUSSAMY, S. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961

<sup>153</sup> Abbé FILLET, op. cit, 1887, pp. 37-40, p. 88.

<sup>154</sup> ADI 4E 261/103.



## Les écoles

La plus ancienne mention d'école est celle d'une école protestante datant de 1611<sup>155</sup>. Elle se situait sous le Temple<sup>156</sup>. L'école catholique a été établie plus tardivement. Une assemblée des habitants catholiques, datée du 24 février 1642, relate qu'« *il est très nécessaire d'avoir un maître decole pour instruire les enfans desditz chatholicques du dit Pont et les eslever a linstruction de la dite religion chatholicque appostique et romayne* »<sup>157</sup>. Lors de sa visite pastorale de 1678, l'évêque Le Camus écrit que « *les catholiques aviseront aux moyens d'avoir un maistre d'Escole catholique et cependant deffense à eux d'envoyer leurs enfans a l'Ecole chez ceux de la Religion P. Réformée* »<sup>158</sup>. En 1681, la présence d'un précepteur de la jeunesse catholique, Jacques Guilhot, est attestée par un texte<sup>159</sup>. Dans un document de la fin du XVI<sup>ème</sup> s./début XVII<sup>ème</sup> s.<sup>160</sup>, on peut noter une mention du maître d'école.

## 4. 2. Les équipements collectifs et les édifices publics

### Les équipements collectifs du bourg médiéval

Les bourgs médiévaux sont dotés d'installations banales, propriétés du seigneur et mises à la disposition des habitants, moyennant une redevance. Cela concerne le four dit *banal*, le moulin, la halle, la boucherie, ou encore la banche de cour ou office de cour (siège au tribunal et à l'administration comtale). La présence ou l'absence de ces équipements permet d'établir une hiérarchie des bourgs : ils sont révélateurs de l'importance démographique et économique des villes et villages.

Malheureusement, l'étude succincte des textes, que nous avons menée, ne nous a guère livré d'informations. Les mentions les plus anciennes datent du XIX<sup>ème</sup> s. et concerne uniquement la halle et le four<sup>161</sup>.

### La halle (disparue)

Elle est mentionnée en 1595 dans un procès-verbal<sup>162</sup>, puis en 1840 dans un texte concernant un procès entre les héritiers du comte Gabriel de Béranger et la commune pour la ferme de la

<sup>155</sup> ADI 4E 261/GG11 (COGNE, op. cit, 1998, pp. 125-126).

<sup>156</sup> Se reporter au paragraphe consacré à la description connue du temple protestant

<sup>157</sup> ADI 4E 261/BB7 (COGNE, op. cit, 1998, p. 126).

<sup>158</sup> ADI 4G 273, f° 484-488.

<sup>159</sup> ADI 3E 2027 (COGNE, op. cit, 1998, p.127).

<sup>160</sup> ADI, Hôpital de Grenoble, B144, chap. 16, f° 96-98, biens des consistoires de la province du Dauphiné (COGNE, op. cit, 1998, annexe 51).

<sup>161</sup> Toutefois, la dénomination de *four banal*, héritée du vocabulaire médiéval, peut désigner par extension des bâtiments de propriété collective

<sup>162</sup> SAINT-OLIVE, P., « Procès-verbal du voyage effectué le 9 et 10 décembre 1595 au Pont-en-Royans par le maréchal d'Ornano et les parlementaires dauphinois Ennemond Rabot, Artus Prunier de Saint-André, Pierre de la Baulme et Jean de la Croix de

forêt de Barret et des halles<sup>163</sup>, ainsi qu'en 1874 dans un document portant sur la ferme des places publiques des halles et des rues<sup>164</sup>. Si son origine nous est inconnue, sa destruction a lieu en 1912 à la suite de l'incendie d'un immeuble mitoyen<sup>165</sup>. La halle semble avoir été construite sur quatre piliers, d'après les renseignements tirés d'un document du milieu du XIX<sup>ème</sup>s.<sup>166</sup>.

L'examen de la matrice cadastrale<sup>167</sup> a permis de confirmer sa localisation (en 1876) à l'emplacement de l'actuelle place où se trouve la médiathèque.

### **Le four banal (disparu)**

Une mention du four apparaît en 1276 (RD 11 659<sup>168</sup>), dans une transaction entre le prieur de St-Pierre du Pont-en-Royans, et Raynaud Bérenger, seigneur de ce lieu. Le four, ruiné en 1841, est mentionné soit comme « *grand four* »<sup>169</sup>, soit comme « *four banal* »<sup>170</sup>. Sa localisation a pu être établie grâce aux indications portées sur la matrice du cadastre napoléonien et sur un plan de la place du Temple<sup>171</sup> : il se situait sur la parcelle actuellement enregistrée sous le numéro A2-455.

### **Le Pont Picard**

Élément primordial de franchissement de la Bourne, le pont Picard assure la communication du bourg avec la rive gauche de la rivière, le plateau du Vercors et le Diois, et joue par conséquent un rôle majeur dans le développement des échanges économiques.

Cet ouvrage connaît plusieurs phases de constructions peu renseignées par les documents d'archives. Son observation a permis d'identifier au moins deux états distincts :

- le premier état du pont en pierre (en pierres de taille calcaire) n'est malheureusement pas daté. Cette construction, à une seule arche cintrée, ne comporte pas de culées maçonnées : les retombées de la voûte se font à l'est et à l'ouest sur la roche-mère.

- le dernier état correspond à l'élargissement du pont côté sud à la fin du XIX<sup>ème</sup> s. (en 1883, l'élargissement n'est toujours pas réalisé<sup>172</sup>), ou au tout début du XX<sup>ème</sup> s. Le doublement de l'arche repose sur des culées comportant deux arcades aveugles (de décharge).

L'absence de textes anciens concernant l'origine du pont ne nous permet pas de restituer son état primitif. L'hypothèse d'une structure en bois, comme celle du pont Rouillard<sup>173</sup>, est probable.

Chevières pour le rétablissement de la messe dans la cité », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, tome 1, 1921, pp. 61-85 (COGNE, op. cit, 1998, annexe 6), source non vérifiée.

<sup>163</sup> ADI 4E 261/4D1.

<sup>164</sup> ADI 4E 261/2L1.

<sup>165</sup> archives municipales, section voirie

<sup>166</sup> ADI 4E 261/2L1, document concernant la ferme des places publiques des Halles et des rues (1842-1874) : «... le rayon soumis au droit comprend la halle proprement dite en dedans des quatre piliers et 1 mètre 50 centimètres en dehors des dits quatre piliers ».

<sup>167</sup> ADI 2598 W 327.

<sup>168</sup> Une mention du moulin apparaît dans ce même acte

<sup>169</sup> ADI 2598 W 327, parcelle A2-578.

<sup>170</sup> mention dans des délibérations du Conseil Municipal du 20/02/1841 (ADI 4E 261/1M1) et du 25/08/1841 (ADI 4E 261/1M1).

<sup>171</sup> plan avec tableau mentionnant four banal et précisant n° de parcelle (ADI 4E 261/1M1).

<sup>172</sup> délibération du conseil municipal du 22 Mai 1883, ADI, 4<sup>E</sup> 261/10\_3

## Les édifices publics contemporains

Les constructions publiques de la fin XIX<sup>ème</sup> s. adoptent des caractéristiques typologiques bien établies (façades composées et symétriques). De nombreuses mairies-écoles voient le jour sous la troisième République, à la suite des lois promulguées par Jules Ferry. Bien qu'édifiée en 1895, la mairie de Pont-en-Royans est distincte du bâtiment abritant l'école communale ; les deux édifices se situent autour de la place du Breuil (**pl.9**).

### La mairie

Une maison commune, jouxtant au sud le presbytère, est attestée en 1804 dans un procès-verbal<sup>174</sup>. Ce bâtiment accueillant la maison communale aurait en partie disparue lors de la construction de la nouvelle mairie en 1895, selon S. Chaussamy<sup>175</sup>.

Le bâtiment actuel correspond à cet édifice, de plan massif, dont l'ornementation extérieure repose sur l'utilisation d'éléments en ciment moulé. Au rez-de-chaussée, se trouve une grande salle comportant une cheminée et éclairée par plusieurs grandes baies. L'étage est distribué par un escalier à volée droite en bois, accolé au mur est.

### L'école

Sur la matrice du cadastre ancien, la maison d'école correspond à la parcelle A-459, qui se situait rue Donzelle à l'emplacement des parcelles actuelles A2-611 et la partie sud de A2-612. Un deuxième emplacement est mentionné pour une école primaire dans un texte de 1857, à l'ouest de la place du Breuil<sup>176</sup>. Le rez-de-chaussée, comprenant deux pièces, était éclairé par de petites ouvertures ; au premier étage, une pièce unique « *ayant servi autrefois d'Eglise* » était éclairée par trois ouvertures situées à l'est et à l'ouest ; le dernier étage était affecté au galetas<sup>177</sup>. L'étude des plans et des élévations conservés aux archives départementales permet de localiser cet édifice sur l'actuelle parcelle A2-587. Ce bâtiment aurait servi de salle d'audience dans les années 1820/1830<sup>178</sup>. Un projet de rénovation proposé en 1837<sup>179</sup> compte tenu de l'état médiocre du bâtiment prévoit l'installation de l'école des garçons en rez-de-chaussée et de l'école des filles au premier étage (**pl.18**). Une maison située au sud-est de la place aurait également abrité le logement de l'instituteur (une pièce au rez-de-chaussée, une chambre à l'étage, un galetas et une chambre jacobine) (**pl.18**).

---

<sup>173</sup> ADI 4E 261/LL-18, devis estimatif de l'an 2 concernant la reconstruction du pont de bois sur la Bourne au lieu-dit Le Pont Rouillard.

<sup>174</sup> ADI 4E 261/2M1.

<sup>175</sup> CHAUSSAMY 19 ?, p. ?.

<sup>176</sup> ADI 4E 261/1R3, rapport du 10/12/1857 aux conseillers municipaux portant sur le mobilier et l'état des locaux. Noter que S CHAUSSAMY évoque également la création d'une école de filles par Catherine Baty à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle près de l'hôpital (également Place du Breuil mais en bord de Bourne), citée dans. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961, p.49

<sup>177</sup> ADI 4E 261/1O3.

<sup>178</sup> ADI 4E 261/1O2, document concernant des travaux place du Breuil comprenant un plan précisant la destination des bâtiments.

<sup>179</sup> ADI, 4E 261/1O3

Une délibération du conseil municipal, datée de 1895,<sup>180</sup> stipule que la commune est, depuis 1882, à la recherche de locaux susceptibles d'accueillir les écoles. Plusieurs projets voient le jour, mais avortent rapidement. En 1895, celui d'acquérir "*à l'amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique des immeubles Château-Gaillard, pour y installer les écoles de garçons et de filles de cette commune, pour créer une école maternelle, ainsi qu'un champ d'expériences agricoles annexé à l'école des garçons*" est voté – projet approuvé par le préfet. En 1938, l'école est située au-dessus du jardin de ville à l'emplacement de l'école actuelle. Le plan en est différent : le corps principal s'implante à l'ouest, les préaux à l'est, autour d'une cour centrale. La construction de cet édifice, ainsi que son élévation, nous est inconnue. Sa reconstruction, suite aux bombardements de 1944, correspond aux bâtiments aujourd'hui visibles.

### ***L'hospice (disparu)***

L'étude documentaire a livré peu d'informations sur cet édifice. Dans les années 1820/1830<sup>181</sup>, il se situait sur la place du Breuil sur les parcelles actuelles A2-798 et 799. Le bâtiment comportait une petite cour, située dans l'angle nord-est de la parcelle, qui existe encore en 1938 (cadastre). L'édifice a été modifié *a posteriori* (reculement de la façade sur la place et extension sur la façade arrière sud).

### ***La conciergerie/prison (disparue)***

Un seul document<sup>182</sup> mentionne cet édifice, situé sous les halles, ayant servi avant la Révolution, de conciergerie et de prison (cachots).

### ***La salle d'audience et justice de paix***

Elle est figurée sur le plan d'aménagement de la place du Breuil<sup>183</sup>, située dans la zone nord-ouest. Ces murs ont ensuite accueilli l'école communale. Son historique n'a pas pu être établi de façon plus précise, faute de données.

### ***Le poids public (disparu)***

Un bureau de pesage public (**fig.3, pl.9**) est créé en 1861 sur des ressources privées, par Mrs Ardoin et J. Baudet, celles de la commune étant insuffisantes<sup>184</sup>. "*L'importance croissante des foires et des marchés*" nécessite, selon leurs termes, l'édification d'un poids à bascule. Aucun document ne permet de restituer l'élévation de cet édifice, disparu à la fin du XIX<sup>ème</sup> s. lors de la

<sup>180</sup> Chroniques Pontoises, op. cit, p. 39.

<sup>181</sup> ADI 4E 261/1O2, document concernant des travaux place du Breuil comprenant un plan précisant la destination des bâtiments.

<sup>182</sup> ADI 4 E 261/4D1, procès, justice de paix entre les héritiers du comte Gabriel de Béranger et la commune pour la ferme de la forêt de Barret et des halles, 1838-1840.

<sup>183</sup> ADI 4E 261/1O2.

<sup>184</sup> ADI 4E 261/3G1.

modification de la Grande Rue dans le quartier de la porte de France. Il a vraisemblablement été déplacé sur l'itinéraire de la nouvelle entrée de ville; le registre des mutations de la commune<sup>185</sup> enregistre en 1898 la parcelle A340p. comme "*jardin sol de la bascule*" (actuelle parcelle A2 570).

#### **Le monument aux morts 1914-1918 / 1939-1945**

Il s'agit d'un monument en pierre de taille de forme commune : l'obélisque. La face antérieure comporte l'épithaphe «*aux morts pour la patrie*». L'iconographie classique de la palme, attribut de la victoire, est ici associé à un écusson couronnant l'obélisque. Il représente les armes de la famille Bérenger-Sassenage<sup>186</sup>.

---

<sup>185</sup> ADI, 2598 W327/328

<sup>186</sup> "*Pont-en-Royans*", réactualisation de l'œuvre de S. Chaussamy, op.cit, 1987, p. 22.

## 5 - L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Si de tous temps l'activité agricole paraît mineure au regard des activités artisanale, marchande, ou industrielle de la ville, elle n'en marque pas moins durablement le paysage pontois. Le flanc de ses coteaux, édifié en terrasses agricoles, témoigne notamment d'une activité viticole disparue.

### 5-1 La culture de la vigne

L'ancienneté et l'importance du vignoble pontois est difficile à établir, faute de recherches précises sur cette question. Des vigneron sont mentionnés dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>187</sup>, mais il semble que l'activité ait connu son plein développement<sup>188</sup> dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, avant d'être victime comme la plupart des cépages français, de la crise du phylloxéra<sup>189</sup>.

Les terrains pentus et ensoleillés qui dominent la ville sont particulièrement propices à la culture de la vigne. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, près de 20% des surfaces non bâties sont consacrées à la viticulture (70% sont plantées en vignes, 30% en treillages). Ce chiffre est significatif, si l'on considère que seule la moitié de la superficie non bâtie est exploitable, le reste n'étant que "broussailles et bois taillis". Il équivaut, en proportion, à la surface allouée aux terres labourables<sup>190</sup>. Morcelées et d'accès difficile, les parcelles sont de taille relativement réduite. A cette époque, la viticulture est vraisemblablement une activité individuelle. La fabrication du vin se fait, comme sur l'ensemble du canton, dans un cadre familial, chaque famille possédant sa cave et son pressoir. La matrice du cadastre de 1823 évoque deux types de bâtiments viticoles : les "caves" et les "selliers". L'identification des parcelles mentionnées établit clairement une distinction géographique entre les "selliers", situés hors de l'emprise urbaine ("Le Clos", "Le paradis", "Le Cerf", "les Gorges", "La Corbeille"), et les caves<sup>191</sup> localisées au cœur de la ville. Les "selliers" désignent de petits édicules de deux ou trois mètres de côté implantés dans le vignoble. Leur fonction première est sans doute de remiser les outils, la vigne exigeant des soins constants et méticuleux. Le plan parcellaire du chemin dit "des Vignes de Derrière" (**fig.22**) montre en 1901 un alignement de petits édicules similaires à ceux mentionnés comme "selliers" sur le cadastre ancien. Leur position en bordure de chemins laisse penser que ces "cabanes de vigne" ont pu également servir à entreposer le produit des vendanges, avant son acheminement vers le pressoir. Un courrier adressé au maire, et rédigé en septembre 1897 par les propriétaires de ces parcelles, évoque en effet "Les grosses pluies ou averses qui se sont

<sup>187</sup> annexe 22, travail de maîtrise d'Olivier Cogne : répartition professionnelle des protestants durant la période de l'Edit

<sup>188</sup> "Aujourd'hui tout a disparu; le drapier, le marchand de bois se sont faits agricoles; mais la culture du mûrier et de la vigne rendra-t-elle à ce pays les richesses qu'il puisait dans la draperie et le commerce du bois", ainsi s'exprime dans le milieu du siècle l'abbé Vincent dans ses *Lettres historiques*, p. 110

<sup>189</sup> le dépérissement des vignes se répand en France entre les années 1860 et 1890. En 1870, l'origine américaine du phylloxéra à partir de plants importés est admise dans les milieux scientifiques et agricoles.

<sup>190</sup> ces chiffres résultent de l'analyse des données chiffrées relatives aux surfaces non bâties présentées dans la matrice du cadastre ancien, ADI 2598W 327-328

<sup>191</sup> une parcelle de dimension réduite (A471) est également mentionnée comme "caveau", ADI 2598W 327-328

produites la semaine dernière [et qui] ont mis le chemin qui sert à l'exploitation de ces vignes dans un état impraticable, [...] les soussignés, très éprouvés par la grêle et le mauvais temps, et ne pouvant à leur frais réparer ce chemin, viennent solliciter de votre bienveillance un secours pour leur permettre de rendre praticable ce chemin, afin de pouvoir rentrer leur récolte."<sup>192</sup>

Fragiles témoins de l'identité viticole de la commune, la plupart de ces constructions ont aujourd'hui disparu. Seules quelques "cabines" sont encore visibles au lieu-dit de la Corbeille, le long des chemins des Vignes, du Couloir, et au-dessus du Merle. Le quartier de la Corbeille conserve une qualité d'espace et de cheminement particulièrement originale, marquée par les murs de clôture et de soutènement des terrasses agricoles.



Figure 22 Plan du chemin des vignes de derrière, 1901

Les "caves" désignent probablement le lieu de conservation et de fabrication du vin, même si aucun système de pressurage n'a pu être observé durant l'étude<sup>193</sup>. La plupart occupent l'étage de soubassement de la maison d'habitation, construit contre le rocher naturel. On y accède par une large ouverture en façade principale, couverte d'un linteau monolithe sur coussinets ou d'un arc segmentaire à voussoirs. Le volume maçonné est planchéié ou voûté en berceau, il se prolonge généralement par une cavité creusée dans le rocher naturel. Les bancs de molasse qui en forment l'assise fournissent également du sable utilisé dans la fabrication du mortier et des enduits<sup>194</sup>.

## 5-2 Les écuries et les galetas

Les édifices, ou parties d'édifice, à fonction agricole sont difficilement identifiables en milieu urbain, compte tenu de la disparition de l'activité et de la ré-affectation de la plupart des locaux. Seule une étude détaillée de l'activité des propriétaires et de la nature des propriétés à travers les textes, couplée à une lecture parcellaire, pourrait permettre d'estimer l'importance de

<sup>192</sup> courrier conservé dans le dossier du *Chemin des Vignes de Derrière*, aux archives municipales

<sup>193</sup> rappelons cependant que peu d'édifices ont été visités intérieurement. Une étude plus complète (visite systématique, enquête orale) révélerait sans doute plus d'informations à ce sujet.

<sup>194</sup> Renseignement oral donné par plusieurs propriétaires de ces caves

l'activité agricole (culture et élevage). Cette étude dépassant le cadre de notre mission ; nous nous sommes bornées à une lecture sommaire de la matrice cadastrale. Celle-ci fournit néanmoins quelques indications. Plus de la moitié des surfaces non bâties sont à cette époque laissées incultes, constituées de broussailles (36%), de bois taillis (15%) et de terres vaines (5%). Le reste du domaine est formé de terres labourables pour près de 17%, d'autant de vignes<sup>195</sup>, de prés (5%), de jardins (1,5%) et de pâtures (1%).

Concernant les propriétés bâties, la matrice fait mention d'écuries, de loges à cochon, très rarement de granges et de greniers. La localisation des édifices, mentionnés comme possédant une écurie en 1823, fait apparaître une relative homogénéité dans leur répartition spatiale, à l'exception de l'axe commercial, puisque aucune écurie n'a front sur la Grande Rue. Celles-ci s'implantent de préférence le long de la rue de Poutagne (actuelles rue de l'Horloge et rue du Temple), de la rue Gaudemard, ou sur la Place du Breuil. Les quartiers du Bourg supérieur, du Merle et de Villeneuve en comptent également, en moindre proportion. Les petites unités de production et l'autoconsommation semblent être la règle, si l'on considère l'étroitesse du parcellaire, et donc des locaux concernés. La présence d'autres édifices, annexes à l'habitation principale, n'est bien sûr pas à exclure. Il est même probable que quelques propriétaires plus aisés aient possédé des terres et des édifices agricoles plus conséquents à l'extérieur de la ville, voire de la commune.

Si l'élevage a laissé peu de traces perceptibles au niveau du bâti actuel, la plupart des maisons du bourg présentent encore un galetas ménagé dans le volume des combles. Dans la plupart des maisons, le mur de surcroît est percé d'une ou de plusieurs ouvertures sous la panne sablière du toit qui lui assurent une bonne ventilation. Des poulies témoignent par endroit d'anciens systèmes de levage permettant de hisser des charges depuis l'espace de la rue. La fonction de ces espaces est d'entreposer entre autre le fruit des récoltes, et certaines denrées comestibles. Il s'agit essentiellement, sous l'Ancien Régime, de céréales (blé, seigle, avoine, orge, etc), qui constituent alors la base de l'alimentation. Une délibération du Conseil Municipal, datée de 1841, mentionne à ce propos l'établissement, déjà ancien, de fours particuliers, cause de l'abandon et de la dégradation du four banal<sup>196</sup>. Dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, la nature des produits stockés et la fonction attribuée à ces espaces évolue parallèlement à la diversification des productions.

### 5-3 Les jardins

Les jardins ouvriers, apparus en France pendant la première révolution industrielle, constituent pour la population ouvrière un moyen efficace de subsistance<sup>197</sup>. La location de lopins de terre permet à ces "nouveaux urbains", d'origine rurale pour la plupart, de maintenir un lien essentiel avec la terre. En 1921, trente lots de jardins ouvriers de 300 mètres carrés et trois lots de terres

---

<sup>195</sup> treillages compris

<sup>196</sup> délibération du 20/02/1841, ADI 43E261/1M\_1

<sup>197</sup> L'élevage de quelques poules et lapins fournissait également un complément. Des installations sont encore conservées dans les combles de certaines maisons de la .



cultivables sont mis en adjudication par la municipalité de Pont-en-Royans<sup>198</sup>. La location de ces terrains, établis sur une partie de la propriété communale de Château-Gaillard<sup>199</sup>, est strictement réglementée : "Les clôtures devront être d'un modèle, uniforme, en palissades d'un mètre de hauteur [...] les tonnelles, cabanes, ou tous édifices qui seront élevés dans les jardins, ne devront jamais l'être en bordure, mais dans le fond de ceux-ci et du côté opposé des allées, sans dépasser 2.50m de hauteur, [...] on ne pourra planter que des arbres fruitiers nains." Le plan dressé à cet effet, dont un aperçu nous est donné par le relevé cadastral de 1938,<sup>200</sup> comporte "le tracé d'une nouvelle rue allant de l'extrémité de la grande allée des marronniers<sup>201</sup>, au carrefour du chemin des vignes, avec à droite et à gauche des parcelles de terrain à bâtir, trois lots d'étendue variable, de terres cultivables, vignes et noyers, 30 jardins ouvriers d'environ 300 mètres carrés."<sup>202</sup> Le plan relevé en 1938 fait apparaître une seconde voie parallèle, tracée en amont, et un réseau secondaire de voies perpendiculaires, ayant sans doute à l'époque le simple statut de chemin. Les lots, désignés comme "type jardins" ont une superficie moyenne de 300 mètres carrés. Ils sont répartis dans leur partie centrale en trois rangées de dix parcelles régulièrement tracées. Une fontaine est mentionnée à l'angle d'une d'entre elles, au croisement des deux axes centraux. Des lots plus irréguliers occupent les franges, bordées à l'ouest par le chemin "du Clos" et de "Lanclos" au nord.

Les jardins ouvriers ont été progressivement abandonnés avec le développement de l'économie marchande et la pression foncière. Le plan de reconstruction défini après guerre projette une extension de la ville sur ces terrains. La trame du lotissement actuel conserve l'essentiel du réseau viaire desservant les jardins. En revanche, le remembrement parcellaire a permis de rediviser le fonds en terrains de format carré, plus aptes à recevoir un habitat de type pavillonnaire. Les terrains pentus au-dessus du bourg conservent encore des jardins, divisés par de hauts murs de clôtures en pierres.



Figure 23 Vue sur le bourg supérieur et les jardins

<sup>198</sup> délibération du Conseil Municipal datée de décembre 1921, publié dans *Chroniques Pontoises, op. cit*

<sup>199</sup> le bâtiment dit Château-Gaillard abrite à l'époque l'école communale

<sup>200</sup> ADI 4P5/317

<sup>201</sup> on peut penser qu'il s'agit de l'actuelle *Allée du Château*"

<sup>202</sup> délibération du Conseil Municipal datée de décembre 1921, publié dans *Chroniques Pontoises, op. cit*

## 6- L'ACTIVITÉ MARCHANDE ET INDUSTRIELLE

### 6.1 Les activités commerciales et artisanales

#### Les activités à l'époque moderne

L'artisanat au Moyen-Age ne peut être appréhendé qu'à partir des archives (les révisions de feux, les rôles de capitation), ce qui n'a pu être fait dans le cadre de l'étude. Ces documents fournissent des listes de contribuables en mentionnant leur activité.

En revanche, la période moderne est bien renseignée par l'étude d'Olivier Cogne sur les protestants<sup>203</sup>. Ce document fournit un échantillon des différents secteurs d'activités et métiers que l'on pouvait rencontrer durant la période de l'Edit :

#### ▪ artisans

- textile : drapiers, cardeurs de laine, peigneur de chanvre, tisserands de toile, tondeurs de drap, battiers, cordiers, couturier, maître de toile, teinturiers.
- travail du cuir : cordonniers, corroyeur.
- travail du bois : menuisiers, pigniers, bénatier.
- travail du fer : maréchaux-ferrands, serruriers.
- bâtiment : maçon, tailleur de pierre.
- alimentation : bouchers, brochiers, fournisseur.

#### ▪ marchands

- textile : marchands drapiers, marchands tailleurs d'habits, marchand tisserand de toiles, marchands peigneurs, marchands merciers, marchand tondeur de draps, marchand battier.
- cuir : marchands cordonniers, marchand bottier.
- bois : faiseurs de peigne.
- autres : hôteliers, ...

#### ▪ cultivateurs : laboureurs, travailleurs, journaliers, vigneron, ménager, muletier.

#### ▪ notables

- professions de santé : apothicaires, chirurgiens, médecin.
- maîtres d'école
- hommes de loi : procureur d'office, procureur à la cour, avocats, notaires, praticiens.
- magistrats : huissier, sergents royaux, commis pour les gabelles, receveur.
- rentiers, bourgeois.

Au regard de l'importance de l'activité textile et de l'énergie hydraulique potentielle fournie par la Bourne, on peut vraisemblablement supposer la présence d'installations telles que battoir à

<sup>203</sup> COGNE, op. cit, 1998, pp.65-67 et annexe 22.

chanvre (attesté au XIX<sup>ème</sup> s.), ou gauchoir à drap. Il en va de même pour la tannerie. Pour assurer le fonctionnement de telles installations, un approvisionnement abondant en eau est nécessaire, ainsi que des boucheries fournissant la matière première et des forêts de chênes ou châtaigniers pour le tannage. Or toutes ces conditions sont réunies à Pont-en-Royans.

A la fin du XVII<sup>ème</sup> s., le secteur textile enregistre une baisse d'activité. Un texte de 1686<sup>204</sup> fait état de la désertion de cinq ouvriers en draperie de Pont-en-Royans qui cherchaient de l'ouvrage en Savoie, "le commerce [ayant] été absolument ruiné au Pont de Royans".

L'activité commerciale est attestée par la présence de la halle et des foires qui s'y tenaient.

### **Les activités à l'époque contemporaine**

Les données concernant les différentes activités exercées à Pont-en-Royans au XIX<sup>ème</sup> s., issues des dépouillements d'archives et d'annuaires statistiques, sont lacunaires et portent sur quelques années seulement. Elles évoquent néanmoins une activité commerciale dynamique.

#### **Le commerce**

Les boutiques se sont développées essentiellement le long des axes de circulation, la Grande Rue en concentrant une forte proportion.

Les données chiffrées évoquées dans les documents d'archives expriment une forte proportion de débits de boisson et de cabarets : 23 en 1812, 15 en 1815<sup>205</sup>, 16 en 1819<sup>206</sup> et 14 en 1891<sup>207</sup>. Les activités commerciales diverses à la fin du XIX<sup>ème</sup> s.<sup>208</sup> semblent être prospères : aubergistes (3), bouchers (2), boulangers (5), épicerie-merceries (9), pâtisseries-confiseurs (2), débits de tabac (2), chapeliers (un est mentionné en 1841 situé dans la ), tailleurs d'habits (4), marchands de vins en gros (3), hôtels (3), loueurs de voitures (3), voituriers (4), coiffeurs (3), marchands de bois, charbon de bois, ... A noter la présence de deux mariniers<sup>209</sup> en 1841. En effet, la Bourne est considérée comme "flottable en trains" sur la portion comprise entre Pont-en-Royans et sa confluence avec l'Isère, d'après une carte du flottage en France datée de 1858. Les grumes provenant du Vercors (descendues par charrois jusqu'à Pont), ainsi que les productions textiles et autres, étaient ainsi conduites par des radeliers (5 à 8 hommes) jusque dans le sud de la France. Ces grumes, assemblées et liées par des végétaux, constituaient des radeaux. Leur disposition (extrémité fine à l'avant) facilitait les manœuvres. L'ensemble, rigidifié par des traverses aux extrémités du radeau, était dirigé par des gouvernails dits "empeintes". La période d'activité de ces artisans était liée aux crues : il fallait en effet disposer d'une certaine hauteur d'eau et d'un courant suffisant pour naviguer. Cette activité s'est éteinte avec la

<sup>204</sup> ADI B2154, f° 85-87, arrêt du parlement de Grenoble, du 4 mars 1686, contre Moïse et Charles Mucel, Pierre et Antoine Rochas-Ravix, Jacques Courand, religionnaires pontois, accusés de crime de désertion (COGNE, op. cit, 1998, annexe 45).

<sup>205</sup> ADI 4 E 261/2L1, état nominatif des débits de boisson

<sup>206</sup> ADI 4 E 261/111, arrêté du maire

<sup>207</sup> Grand Annuaire commercial, industriel, agricole et administratif de l'Isère, 1891

<sup>208</sup> Grand Annuaire commercial, industriel, agricole et administratif de l'Isère, 1891, MD.

<sup>209</sup> Le terme de marinier désignait une personne salariée alors que l'artisan batelier était propriétaire du bateau.

construction du barrage en aval de Pont à Auberives-en-Royans à la fin du XIX<sup>ème</sup> s., puis de ceux sur l'Isère dans les années 1920-1930, la rendant impropre à la navigation.

### **L'artisanat**

Différents secteurs d'activités sont représentés ; certains ont connu un essor particulier et ont perduré jusqu'à nos jours.

Les moulins à farine du Dauphiné utilisent exclusivement la force hydraulique. Les moulins à roue horizontale se rencontrent plus généralement dans les zones montagneuses (torrents), alors que les moulins à roue verticale se situent sur des cours d'eau plus calmes au débit régulier. Dans les deux cas, l'eau est captée par un béal, ou canal de dérivation, comme celui qui reste visible aux abords du pont Picard, et conduite jusqu'au moulin. Selon l'inventaire de la préfecture<sup>210</sup> de 1809, les moulins en activité sont au nombre de cinq dans le bourg pontois (deux sont à roue verticale, trois à roue horizontale) ; les meules sont de production locale. Les moulins à roue verticale se situaient vraisemblablement en aval du pont Picard, ou sur la Vernaison. Un moulin est mentionné aux Gorges<sup>211</sup> sur la matrice du cadastre napoléonien, ainsi qu'un au Pont<sup>212</sup>. Le dispositif du moulin en amont du Pont Picard, dont les vestiges sont encore visibles, pourrait correspondre à celui d'un moulin à roue horizontale, postérieur à 1822, à moins que ce ne soit celui d'un battoir. A noter la présence d'une minoterie en 1891, l'industrialisation de cette activité ayant entraîné le déclin des moulins.

Les battoirs à chanvre sont souvent associées aux moulins ; c'est le cas pour celui situé aux Gorges<sup>213</sup>. Leur utilisation est diverse<sup>214</sup> : écraser le chanvre, fouler les draps, décortiquer les céréales, égrener le trèfle, broyer des fruits (notamment des pommes). Ces artifices particuliers sont soit indépendants, soit installés dans le bâtiment de l'artifice principal. Leur fonctionnement ne nécessitant que peu d'énergie, ils peuvent être mus par une roue horizontale ou verticale.

De l'activité métallurgique, nous connaissons peu de choses. Un cloutier, localisé dans la Grande Rue, est attesté en 1841<sup>215</sup>, ainsi qu'une fabrique de clous en 1860<sup>216</sup>. Une forge est mentionnée sur le cadastre napoléonien en 1878-1879 (parcelle B-105). En 1891, l'annuaire statistique fait état de quatre charrons-forgerons, deux ferblantiers, trois maréchaux-ferrands et d'un serrurier.

Le travail du cuir est tout aussi peu renseigné pour cette période. En 1841, un bourrelier, situé dans la Grande Rue, est mentionné. Ils sont au nombre de deux en 1891. A cette époque, on compte également sept cordonniers et un galocher.

Le secteur du bâtiment compte en 1891 quatre entreprises de travaux et deux maîtres plâtriers.

---

<sup>210</sup> ADI VII S 1/1.

<sup>211</sup> B-198

<sup>212</sup> A-469 = actuelles A2-616, 617 ; en activité jusqu'en 1837, puis fabrique en 1840, et à nouveau moulin en 1845

<sup>213</sup> B-207

<sup>214</sup> pour de plus amples informations, on peut se référer à l'étude de VIALLET H., *Etude sur les moulins de Haute-Savoie*, 1996, p.69.

<sup>215</sup> ADI 4 E 261/1O2, document de voirie concernant la rectification des pentes de la rue principale, 1841-1846, comprenant un état nominatif des propriétaires bordant la rue.

<sup>216</sup> ADI 4 E 261/2F2, situation industrielle de 1860.

### Le travail du bois

Contrairement aux autres activités, le travail du bois est mieux documenté et il est assurément l'une des activités majeures avec celle du textile.

En 1799 (an VI), une scierie (non localisée) est construite à Pont<sup>217</sup>. Le bois provenant des Coulmes ou du plateau du Vercors y était très certainement transformé. En 1865, l'établissement de B. Villard fait du bois de charbonnage et des planches<sup>218</sup>.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> s., la population pontoise compte sept charpentiers, cinq menuisiers et un sabotier.

A partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> s., le Royans et Pont-en-royans en particulier, se tourne vers l'industrie de la tournerie-tabletterie et la fabrication de peignes (2 établissements en 1856, 6 en 1860, 4 en 1865, 1 en 1891 et 20 tourneurs ouvriers). Mary Mayet, jurassien, aurait apporté de sa région natale la fabrication du couvert à salade. Installé en 1850 à Saint-Julien-en-Vercors, il se fixe à Pont en 1858, où l'entreprise Mayet se développe rapidement avec la fabrication de couverts à salade et objets tournés (manches, sifflets, battoirs, boules, aiguilles à tricoter, anneaux, balles, boîtes, bouchons, ...) <sup>219</sup>. La production de cette industrie, prospère en 1914, était en partie exportée vers Paris, l'Amérique et l'Angleterre. Dans les années 1930, une crise économique entraîne la fermeture de nombreux ateliers. Les bâtiments Mary Mayet, endommagés lors de la dernière guerre, se situaient derrière la halle à l'emplacement des parcelles actuelles A2-616 et A2-617 (fig.24).

Les ateliers ayant survécu à la guerre, puis à la concurrence des articles en matière plastique, ont su trouver de nouvelles orientations par la création de formes ou de lignes actualisées et le travail du bois exotique – les essences traditionnelles étaient le hêtre, le cerisier, l'olivier, le buis. Aujourd'hui, l'activité de tournerie-tabletterie n'est plus représentée à Pont-en-Royans, alors que d'autres communes du Royans ont su maintenir cette tradition en la valorisant<sup>220</sup>.



Figure 24 L'usine Mary Mayet

<sup>217</sup> ADI L supplément 20.

<sup>218</sup> ADI 4 E 261/2F2, situation industrielle de 1865

<sup>219</sup> DUPONT, Maguy, *Le guide du Vercors*, op. cit, pp. 151-152.

<sup>220</sup> Producteurs regroupés dans une Association Régionale pour les métiers du Bois dans le Royans (ARBRE) pour la valorisation des produits, développement de la créativité, promotion et commercialisation en France et à l'étranger. Production de couverts à salade, saladiers, planches à fromage, moulins à poivre, mortiers, ...

### L'hydro-électricité

Utilisée de longue date comme force motrice, l'eau de la vallée de la Bourne est employée dès le début du XX<sup>ème</sup> s. comme source de production électrique. Construite dans les années 1946-1950, la centrale électrique de Pont-en-Royans met à profit le dénivellement de la Bourne entre le cirque de Choranche et son point de confluence avec la Vernaison. Les eaux dérivées de la Bourne sont conduites par une galerie et une conduite forcée aux bâtiments de la centrale, où elles actionnent deux turbines Francis. Le débit de la Bourne est régularisé en amont par le barrage de Choranche.

Les bâtiments de la centrale électrique de Pont-en-Royans, construits en 1950, témoignent d'une esthétique nouvelle développée par l'utilisation du béton armé (1930-1960)<sup>221</sup> : un plan massif, une toiture à quatre pans, des fenêtres rectangulaires hautes, étroites et peu espacées. La verticalité des ouvertures est accentuée par une série de colonnes monumentales (**fig.25**). A cette période, les logements du personnel sont construits à proximité du site de l'usine et non plus intégrés à celle-ci, l'évolution technologique ne nécessitant plus une présence permanente.



Figure 25 La centrale électrique

### 6.2 L'activité textile

Première activité artisanale en Dauphiné, le textile est très tôt représenté dans la capitale du Royans. Dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, plusieurs marchands de la cité pontoise s'enrichissent du commerce du drap<sup>222</sup>. Durant la période de l'Edit, cette activité est de loin le secteur artisanal le plus représenté dans la population protestante<sup>223</sup>. Fortement majoritaires, les *drapiers* occupent une place de choix dans la hiérarchie sociale. Autour d'eux s'active tout un monde d'artisans du textile : *cardeurs de laine*, *tisserands de toile*, *cordiers*, *battiers*. Certaines attributions moins courantes sont également citées, telles les *peigneur de chanvre*, *tondeur en laine*, *teinturier*, *maître de toile*, *couturier*, *tailleur d'habits*. Cette palette de métiers traduit l'ensemble des

<sup>221</sup> LYON-CAEN, MENEGOUZ, *Cathédrales électriques, Architecture des centrales hydrauliques en Dauphiné*, Musée Dauphinois-Cent pages, 1989, pp. 35-40.

<sup>222</sup> COGNE O. , op cit, p.13

<sup>223</sup> COGNE O. , op cit, p.67

opérations nécessaires à l'élaboration du produit fini, depuis le travail de préparation des matières premières (laine et chanvre) en provenance des montagnes du Vercors.

La famille Terrot<sup>224</sup> illustre à cette période l'opulence de certains marchands pontois. La lecture des livres de commerce, étudiés par Claude Terrot<sup>225</sup> descendant de cette lignée, évoque des échanges commerciaux importants avec Lyon, cité du textile et Genève. Quelques 10 à 12000 livres de draps auraient ainsi transité chaque mois depuis la petite ville de Pont. Cette famille possède des propriétés foncières importantes, s'étendant jusqu'à Rencurel en Vercors et un riche cheptel d'animaux qui constitue une ressource en laine essentielle<sup>226</sup>. L'entreprise Guinard, autre famille importante dans le commerce et la fabrication des draps, diffuse une grande partie de ses produits auprès de l'ordre des Chartreux, en France comme à l'étranger : Suisse, Belgique et Angleterre.<sup>227</sup>

La production de draps semble connaître un premier ralentissement au lendemain des épisodes révolutionnaires<sup>228</sup>. L'an 11 de la République, la commune de Pont-en-Royans compte vingt-cinq fabricants de draps, un toilier, un fabricant de toile et un faiseur de petite étoffe, sur trente cinq propriétaires de manufactures imposées au titre de la contribution des portes et des fenêtres<sup>229</sup>. Modestes pour la plupart, les ateliers sont aménagés dans une pièce de l'habitation familiale<sup>230</sup>. Les installations de battoirs et de foulons, utilisant la force motrice de l'eau, s'implantent le long des cours de la Bourne ou de la Vernaison. En témoigne encore le toponyme des Foulons en limite communale, sur le territoire de Sainte-Eulalie. Le registre des mutations de la commune<sup>231</sup> enregistre à partir de 1823 deux mentions de moulins<sup>232</sup>, l'un au cœur du bourg (établi sur la Bourne), l'autre au lieu-dit des Gorges (Vernaison), ainsi qu'un battoir à chanvre<sup>233</sup> en ce même lieu. Les vestiges d'un artifice en amont du Pont Picard, rive droite de la Bourne, donnent également à penser qu'un battoir s'implantait sur ce site.

La mécanisation des métiers amorce dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle le déclin de l'activité drapière, relayée pendant quelques décennies par le travail de la soie. En 1856, la fabrication de draps occupent 75 ouvriers, répartis dans trois établissements<sup>234</sup>. Deux douzaines d'ouvriers se partagent dans le même temps la fabrication de tissus de soie dans deux ateliers pontois. En

<sup>224</sup> *Issu d'une des plus riches familles pontoises, Etienne Terrot vit à la fois du commerce de la draperie et de rentes fructueuses*, COGNE O. , op cit, p.67

<sup>225</sup> *Notice historique sur la famille Terrot*, op. cit

<sup>226</sup> lors de l'inventaire des biens de Jacques II Terrot, sont recensés dans son étable de Rencurel : "quelques 23 brebis toutes pleines, 23 moutons, 8 agneaux, 10 chèvres, toutes pleines, deux chevaux, huit grands bœufs, neuf vaches, 11 veaux, 11 poules et un coq. Dans son étable de Châtelus, on recense 6 moutons, 23 brebis pleines, 19 agneaux et deux chèvres. [...]"

<sup>227</sup> D'après S. Chaussamy, "Le travail de la laine à Pont-en-Royans, aux 17ème, 18ème, et 19ème siècles", article paru dans *Evocations*, 1954 (janvier-février) "*Les Chartreux étaient les clients les plus importants des Guinards [...] comme en fait foi la liste d'adresses ci-dessous, relevées dans les vieilles lettres, factures et livres de comptes de la maison*" Sont citées en France les Chartreuses d'Isère, Haute-Savoie, Corrèze, Somme, Meurthe-et-Moselle, Var, Ain, Pas-de-Calais, Dordogne

<sup>228</sup> Les chiffres avancés par S. Chaussamy, auteur de l'article *Le travail de la laine à Pont-en-Royans, aux 17ème, 18ème, et 19ème siècles*, op. cit sont de 50 à 60 métiers dans le milieu du 17ème siècle, contre 26 seulement en 1806

<sup>229</sup> ADI 4<sup>2</sup>261/1G-8

<sup>230</sup> "*dans la plupart des maisons pontoises, il y a au moins un métier ou deux, tout le monde le fait marcher à tour de rôle [...]* Pont-en-Royans, réactualisation de l'œuvre de S. CHAUSSAMY, op. cit, p.54

<sup>231</sup> ADI, 2598W327-328

<sup>232</sup> parcelles identifiées sous les numéros B 198, et A 469. L'édifice porté au numéro B198, représenté sur le plan du chemin rural n°3 datant de 1903 et conservé dans les archives communales, est implanté sur un canal de dérivation qui prend sa source en aval de l'usine du Foulon établie sur la Vernaison.

<sup>233</sup> parcelle numéro B.207

<sup>234</sup> Situation industrielle en 1856, ADI, 4 E 261 /2F\_2

1865, six établissements<sup>235</sup> sont encore spécialisés dans la fabrication des draps de laine et un moulin à soie est en activité<sup>236</sup>.

La famille Laget investit à cette époque les bâtiments de l'ancien prieuré, pour y installer une usine de moulinage, qui occupe peu après sa création quelques 130 ouvriers et ouvrières<sup>237</sup>. L'année 1891, la commune de Pont-en-Royans compte encore quatre drapiers et autant de tisseurs<sup>238</sup>. Cinq ans plus tard<sup>239</sup> subsistent la filature de laines Rochas, établie sur la commune voisine de Sainte Eulalie, la fabrique de soie Tresca<sup>240</sup> et l'ultime fabrique de draps Guinard<sup>241</sup>, qui fermera ses portes en 1899<sup>242</sup>, à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>235</sup> il s'agit des établissements Guinard, J. Odier, L. Odier, Mathieu, Rochas, Chassonière, Situation industrielle en 1856, ADI, 4 E 261 /2F\_2

<sup>236</sup> établissement Bellon, Situation industrielle en 1856, ADI, 4 E 261 /2F\_2

<sup>237</sup> CHAUSSAMY, S. *Petite Histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe, 1961, p.90

<sup>238</sup> Tresca frères, Sicard et Cie; Grand annuaire commercial, industriel, agricole et administratif de l'Isère, 1891, consultable à la bibliothèque du Musée Dauphinois

<sup>239</sup> J. MUZY, *Isère industrielle, agricole et pittoresque*, Voiron, imprimerie A. Mollaret, 1896, p. 148, ouvrage consultable à la BMG, O.17612

<sup>240</sup> cet établissement correspond sans doute à la fabrique "Laget" installée dans les bâtiments de l'ancien prieuré, reconvertis en fabrique d'appareillage électrique après la première guerre, inclus aujourd'hui dans l'ensemble Hôtel-restaurant/ musée de l'Eau.

<sup>241</sup> cet établissement, implanté sur le canal du Vivier, apparaît sur la fond cadastral de 1938, ADI 4P5/317

<sup>242</sup> "Le travail de la laine à Pont-en-Royans, aux 17ème, 18ème, et 19ème siècles", *Evocations*, CHAUSSAMY, op. cit



## Bibliographie

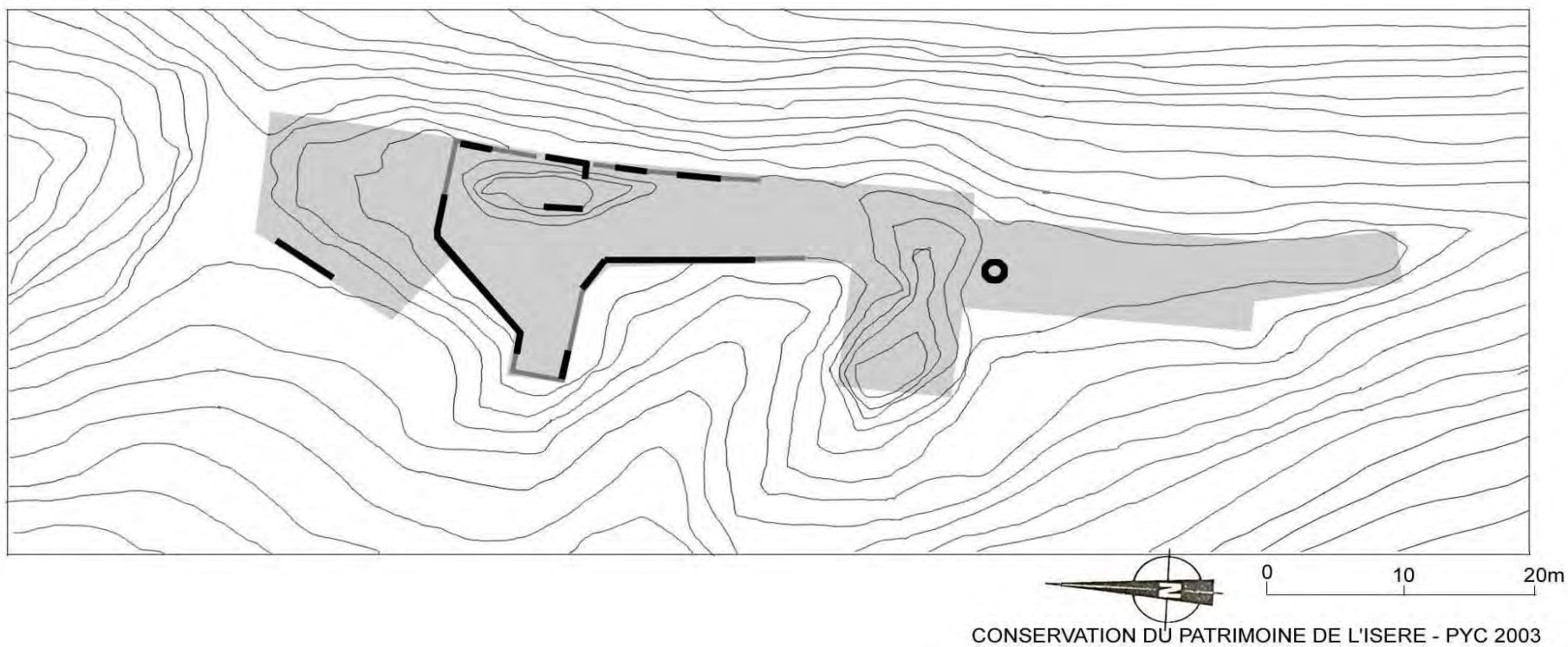
- BELMONT, Alain. *Des ateliers dans les villages. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, La Pierre et l'Écrit, Grenoble, Presses universitaires, Musée Dauphinois, 1998, 2 vol.
- BONNABEL, Marie. *Les ouvertures dans l'architecture civile médiévale en Viennois et en Grésivaudan*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie Médiévale, non publié, Grenoble II, 1996, 2 vol.
- CHAUSSAMY, Sylviane. "La travail de la laine à Pont-en-Royans, aux XVIIème, XVIIIème, et XIXème siècle", *Evocations*, 1954 (janvier-février).
- CHAUSSAMY, Sylviane. *Petite histoire de Pont-en-Royans*, Grenoble, Cahier de l'Alpe, 1961.
- CHEVALIER (U.) (Ed.), *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, 1913.
- Chroniques Pontoises 1900-1950*, ouvrage collectif réalisé sous la direction de H. Buzzarello, 1987.
- COGNE, Olivier. *Les protestants en Royans (1567-1787)*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction d'Alain BELMONT, non publié, Université Pierre Mendès-France Grenoble, 1998.
- CREPIN, E., *La vie paroissiale dans le Royans aux XVIIème et XVIIIème siècles : pour une contribution à l'étude des sensibilités religieuses*, thèse de doctorat d'histoire, 1987, 5 vol + annexes.
- DUPONT, Maguy. *Le Guide du Vercors*, Lyon, Editions La Manufacture, 1994.
- FILLET (L.) abbé. *Histoire religieuse de Pont-en-Royans*, Valence, 1887.
- Grand Annuaire commercial, industriel, agricole et administratif de l'Isère*, 1891.
- HEERS, J., *La ville au Moyen-Age*, Rungis, Editions Fayard, 1990.
- J. MUZY, *Isère industrielle, agricole et pittoresque*, Voiron, imprimerie A. Mollaret, 1896,
- La Reconstruction dans les Alpes françaises, 1945-1955*, Ministère de l'urbanisme et du logement, octobre 1983, étude réalisée par l'Association Grenobloise de Recherche Architecturale, Laboratoire espace rural et Montagne, Ecole d'Architecture de Grenoble.
- LYON-CAEN, Jean-François, et Jean-Claude MENEGOZ, *Cathédrales Electriques, Architecture des centrales hydrauliques du Dauphiné*, Musée Dauphinois – Cent pages, 1989.
- Mémoire de prieur de Pétichet, ADD 40H 418.
- MAJASTRE, J.-O., "L'espace des morts et le monde des vivants", *Le monde alpin et rhodanien*, 1-4/1977.
- MOYNE, Jean-Pierre, *Les bourgs fortifiés savoyards du Viennois (XIIIe-XVe siècles)*, thèse de doctorat, non publié, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.
- Notice historique sur la famille Terrot, BM, voir réf. Steph
- Patrimoine en Isère, Trièves*, Ouvrage collectif, 1996.
- PELLETIER (A.) et alii.. *Carte Archéologique de la Gaule*, Isère, 38, Paris, 1994.
- PILOT de THOREY, Em., "Les prieurés de l'Ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné", *Bull. de la Société de Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère*, 3ème série, tome XII, 1883.
- Pont-en-Royans*, réactualisation de l'œuvre de S. Chaussamy, Mairie de Pont-en-Royans, 1987.
- Pont-en-Royans par ses gravures*, Collection Chroniques et études du Royans, Mairie de Pont-en-Royans, Parc Naturel régional du Vercors.
- STENDHAL, *Mémoire d'un touriste* (première édition parue en 1838), cité dans "Pont-en-Royans", réactualisation de l'œuvre de S. Chaussamy, Mairie de Pont-en-Royans, 1987.

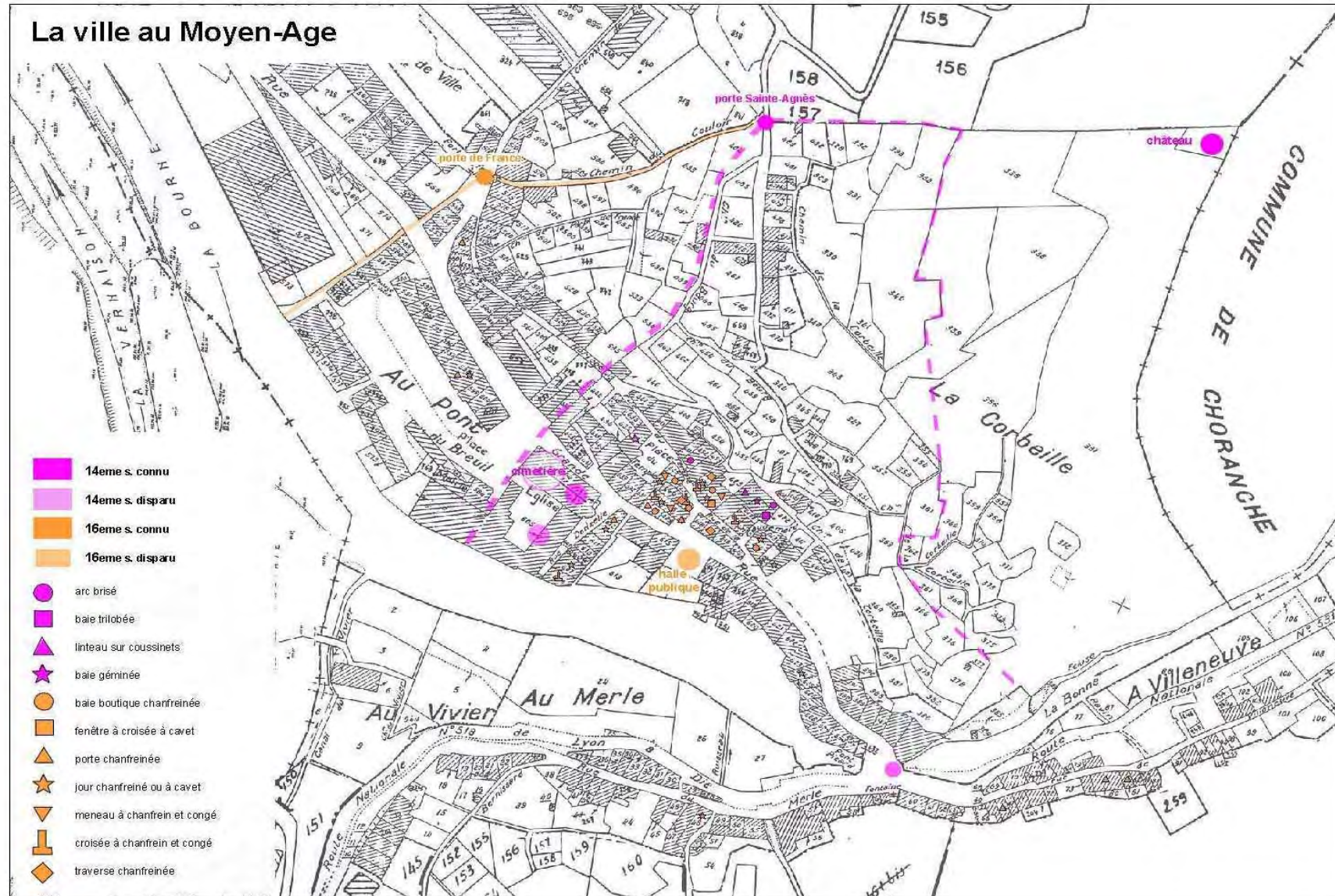
TERROT, *Notice historique sur la famille Terrot*, Vienne, 1865 (ADI 8° 1713).

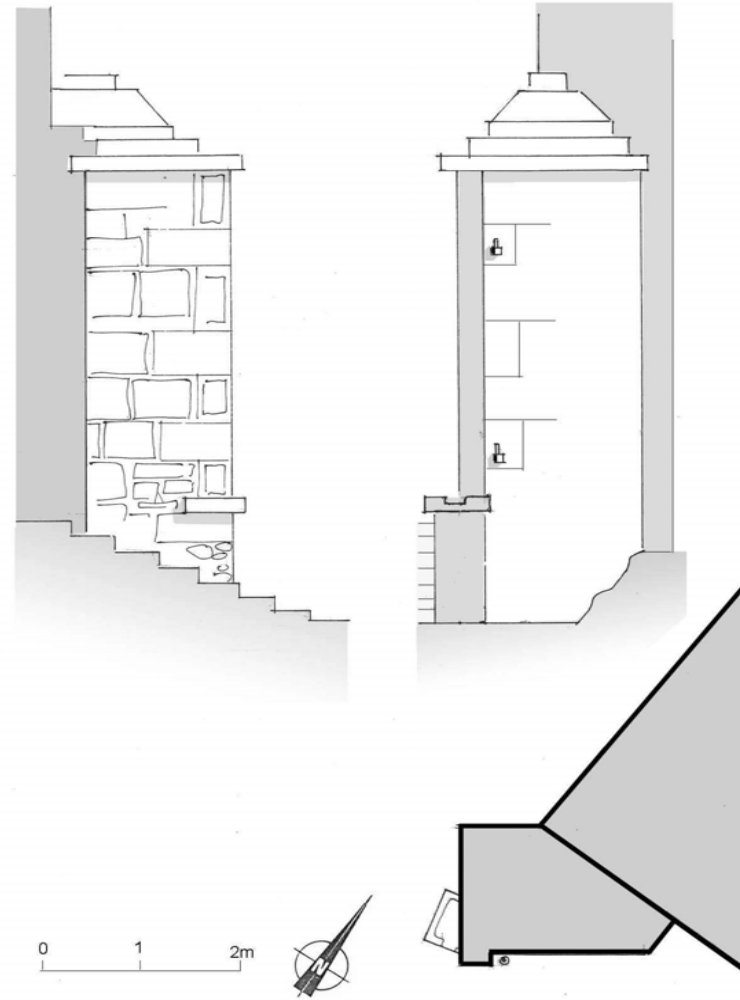
VIALLET H. étude sur les moulins de Haute-Savoie, 1996.

VINCENT (A.) abbé. *Lettres historiques sur le Royans*, Valence, 1850

## Restitution hypothétique de l'emprise du château

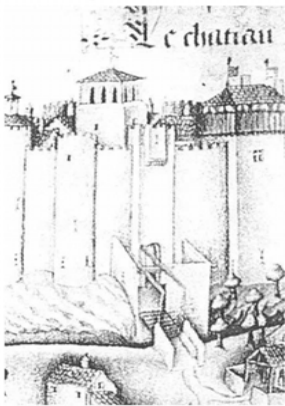
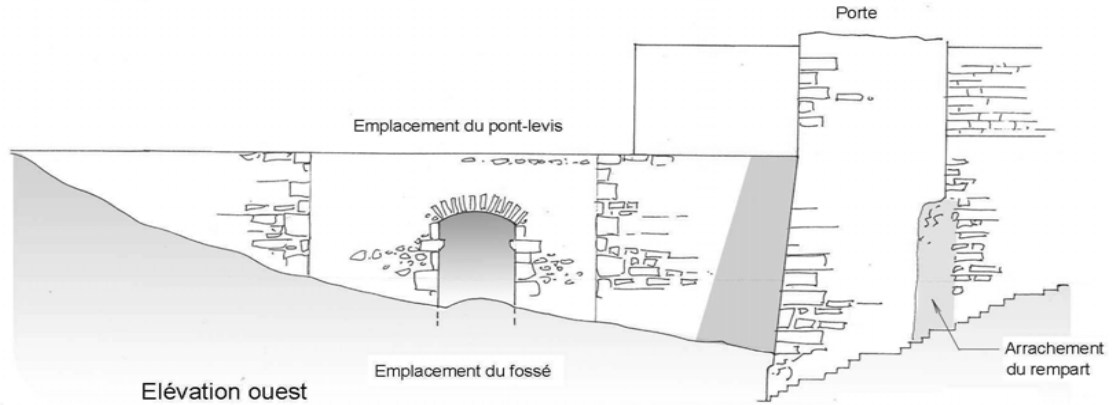
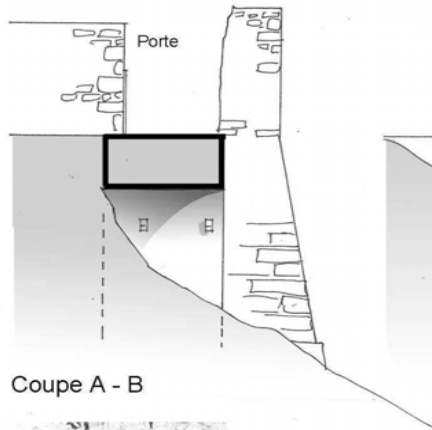




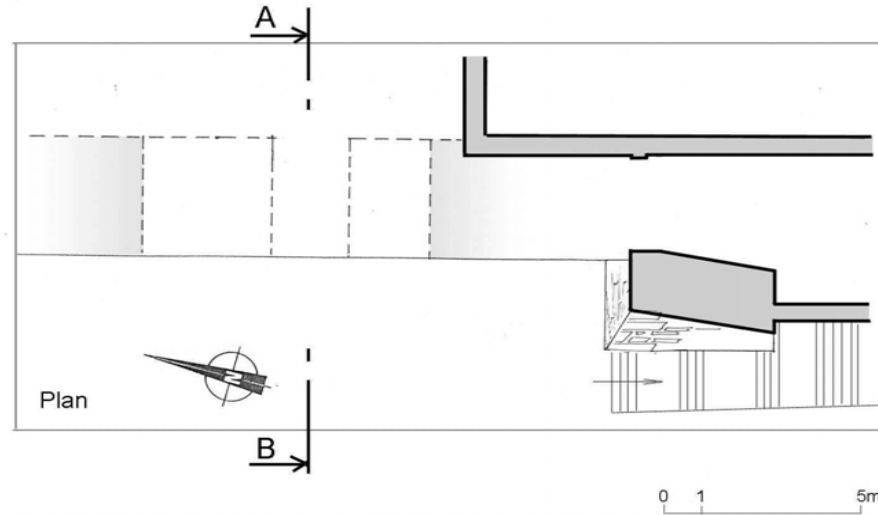


Porte de France

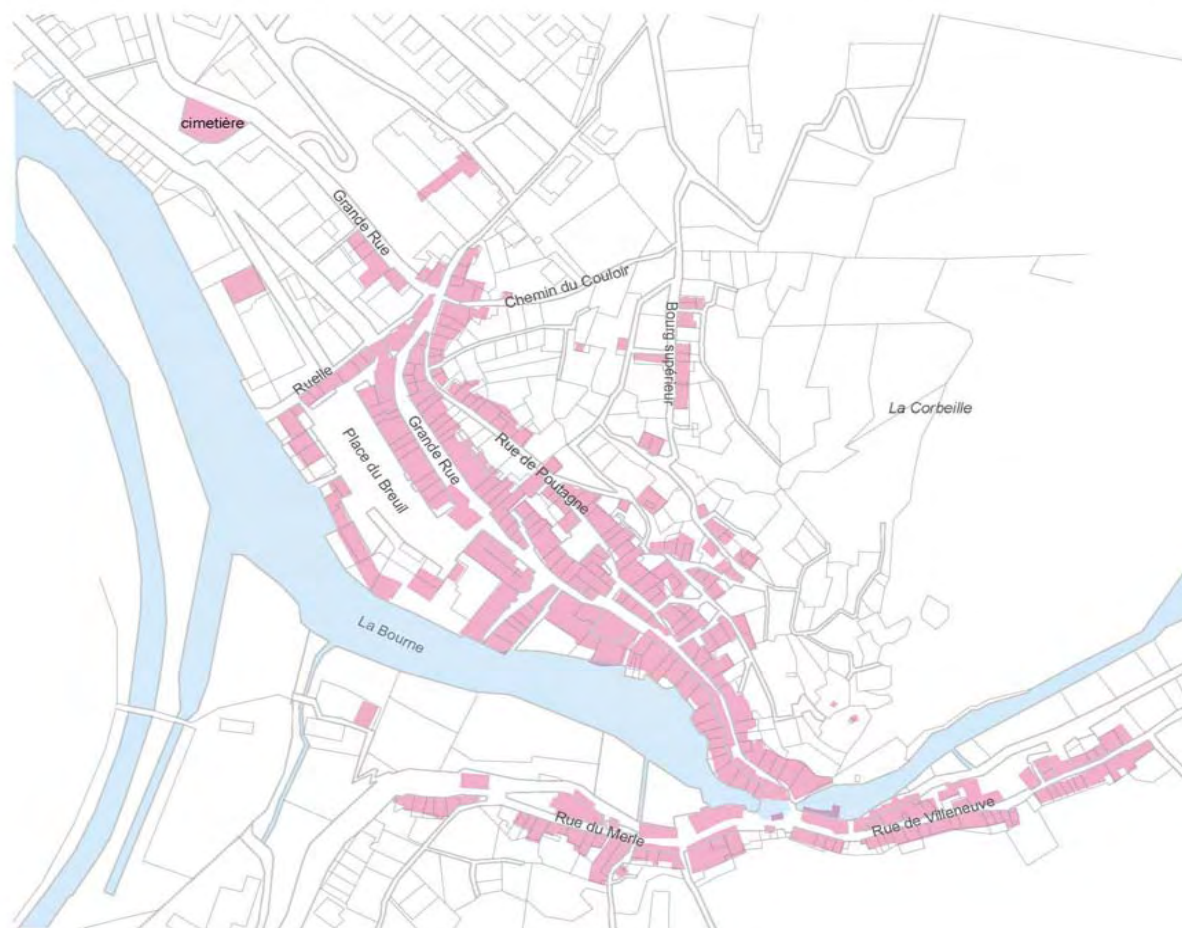
### Porte Sainte-Agnès



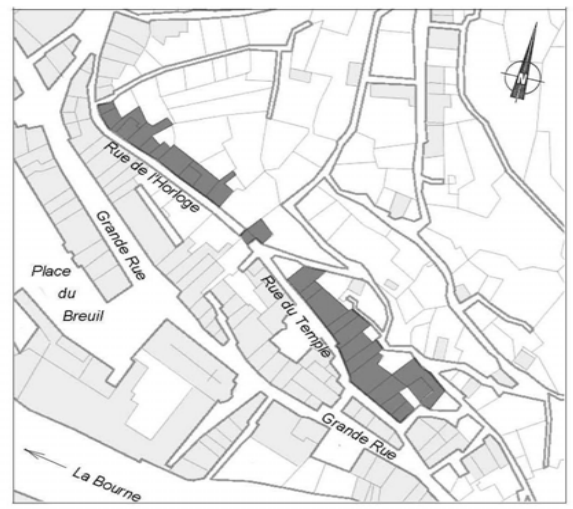
Exemple de pont-levis à flèche



## Cadastre de 1823

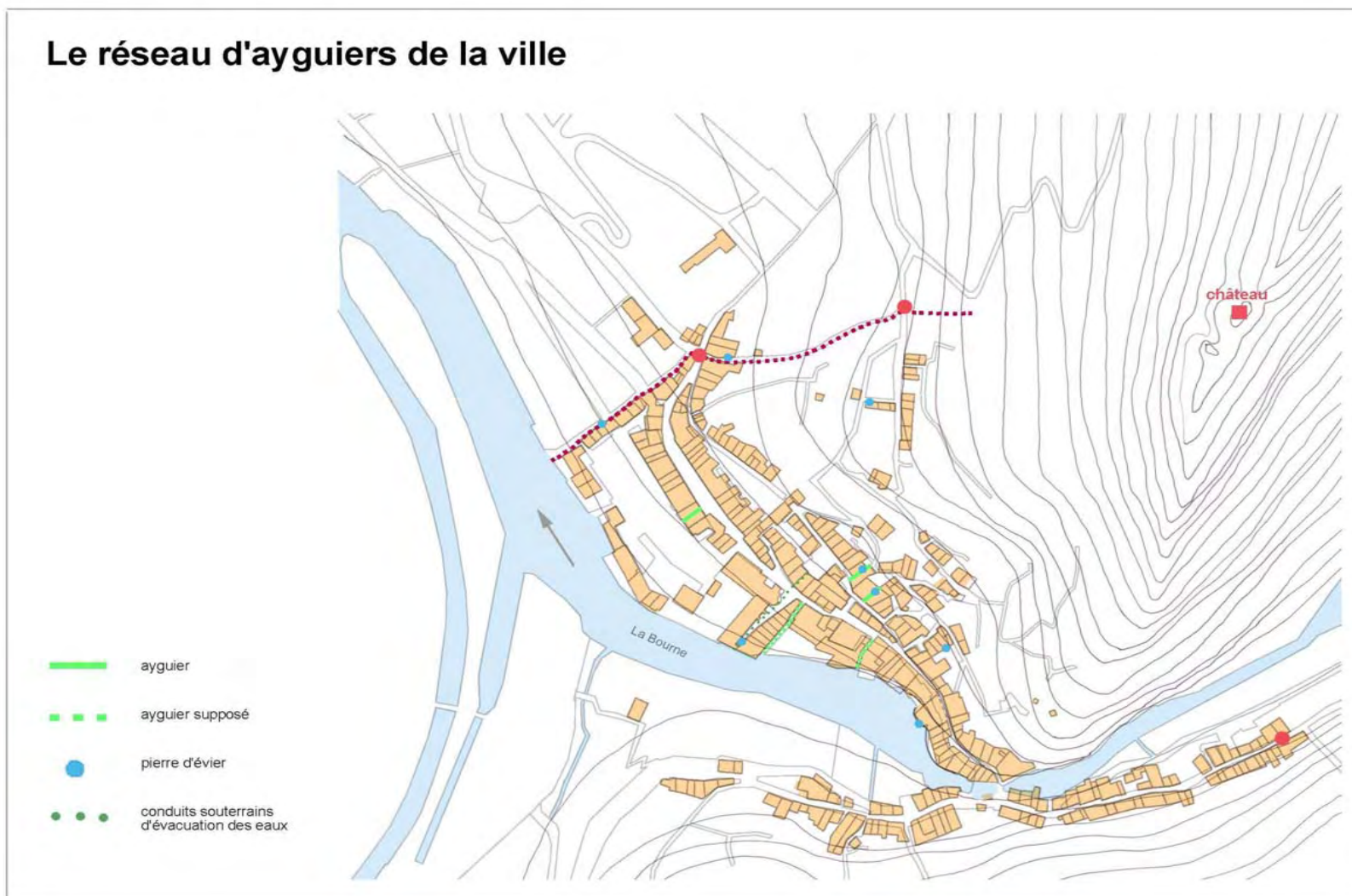


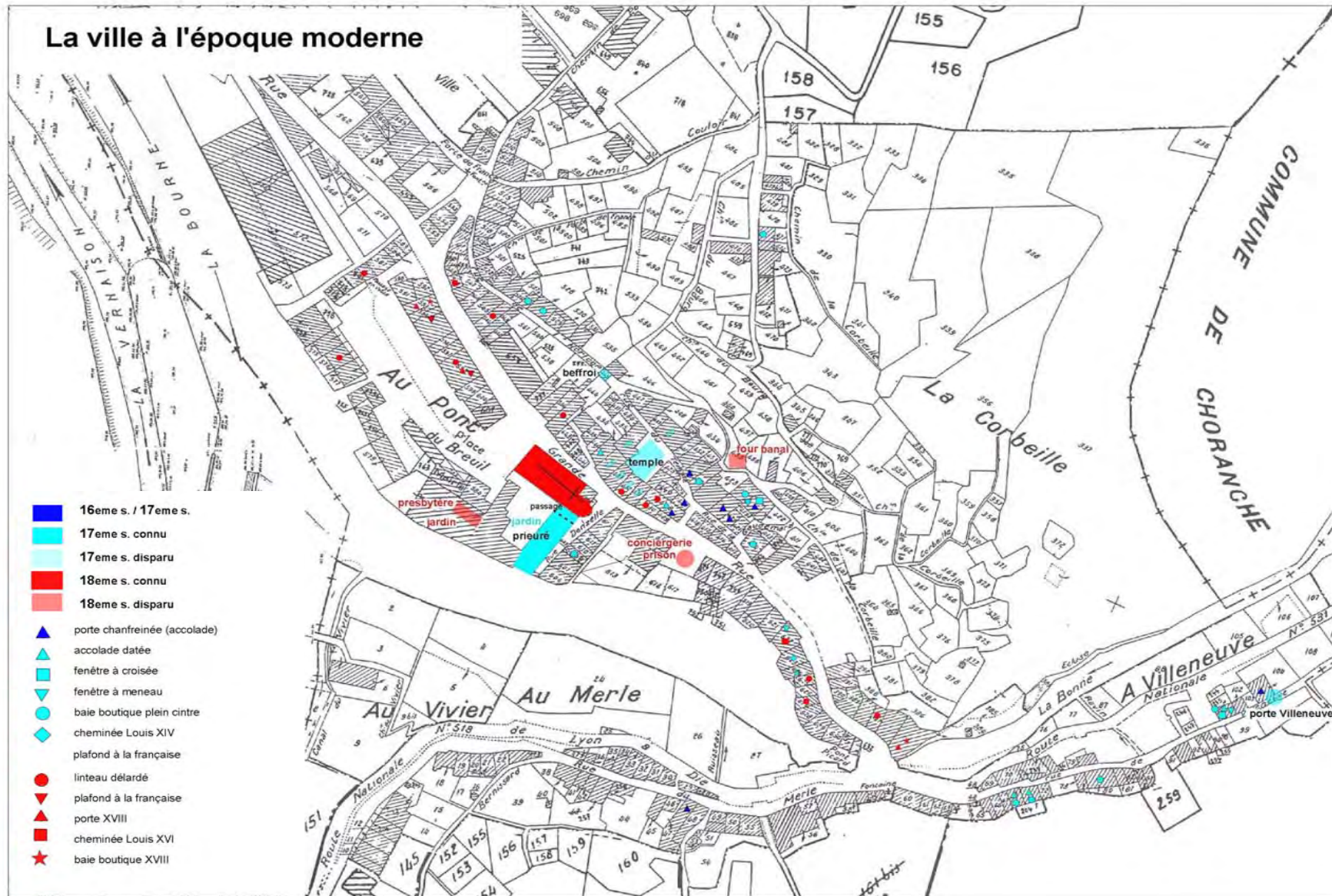
PONT-EN-ROYANS (Isère)  
Rue de l'Horloge et Rue du Temple



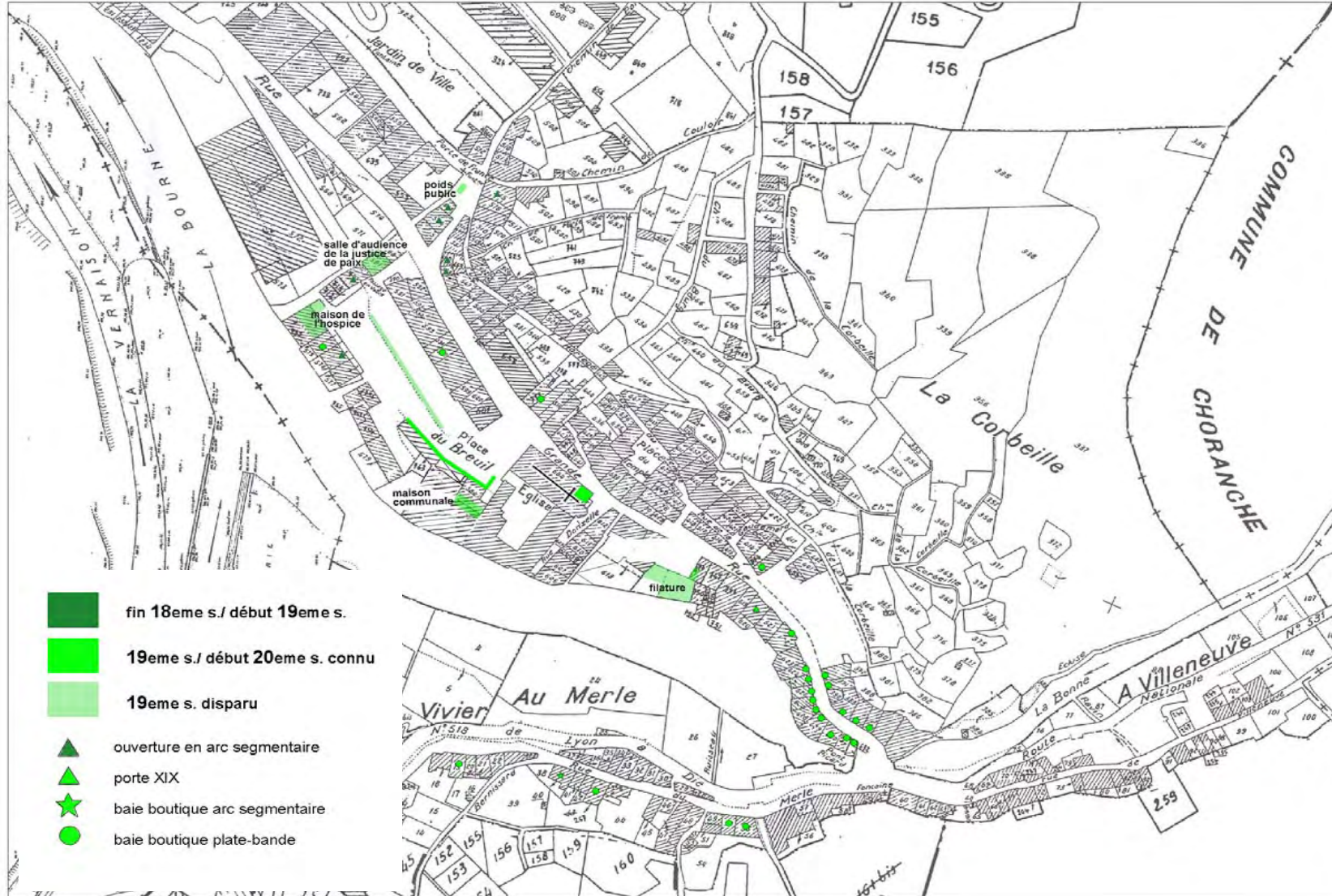


## Le réseau d'ayguiers de la ville

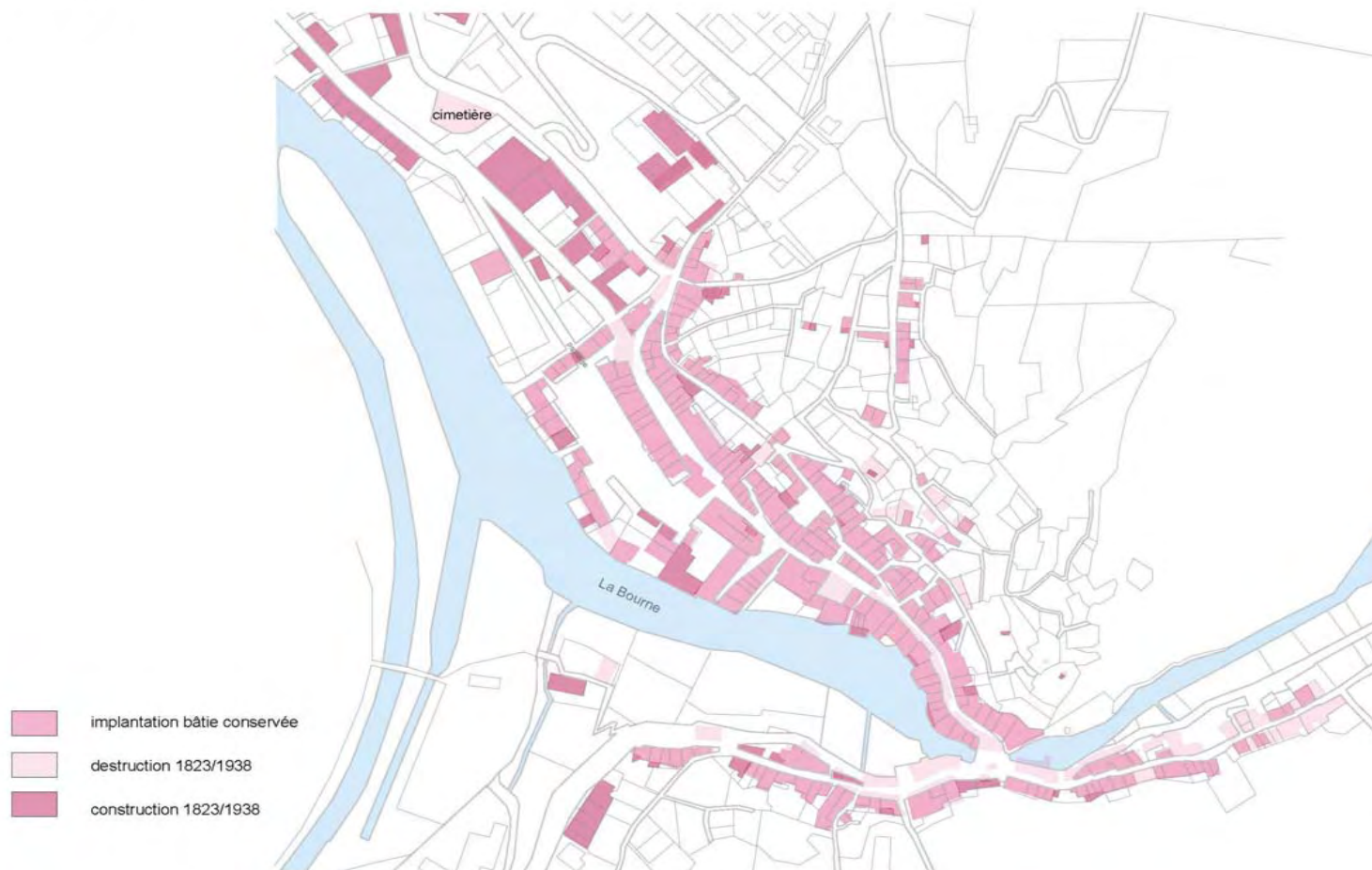




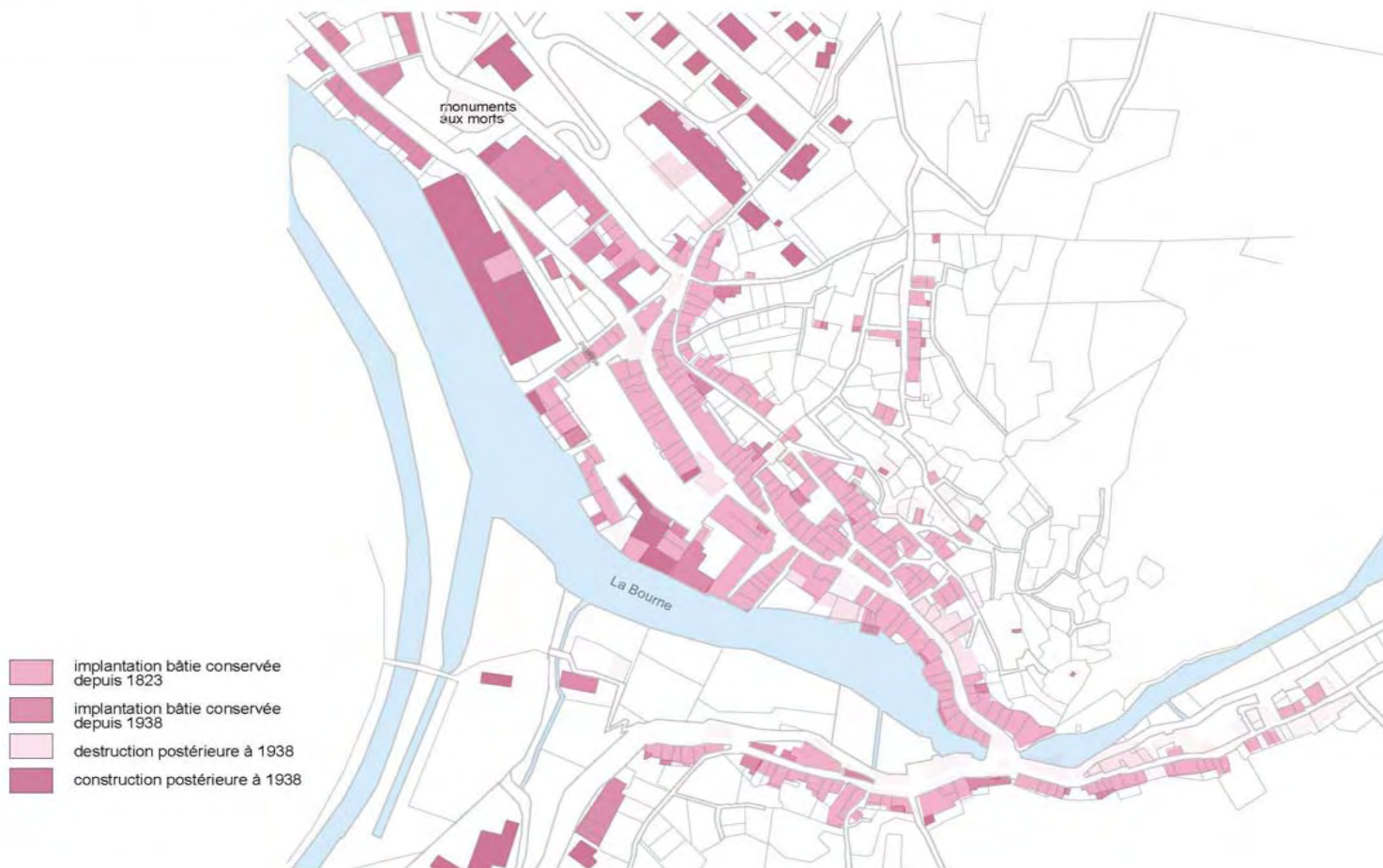
## La ville à l'époque contemporaine



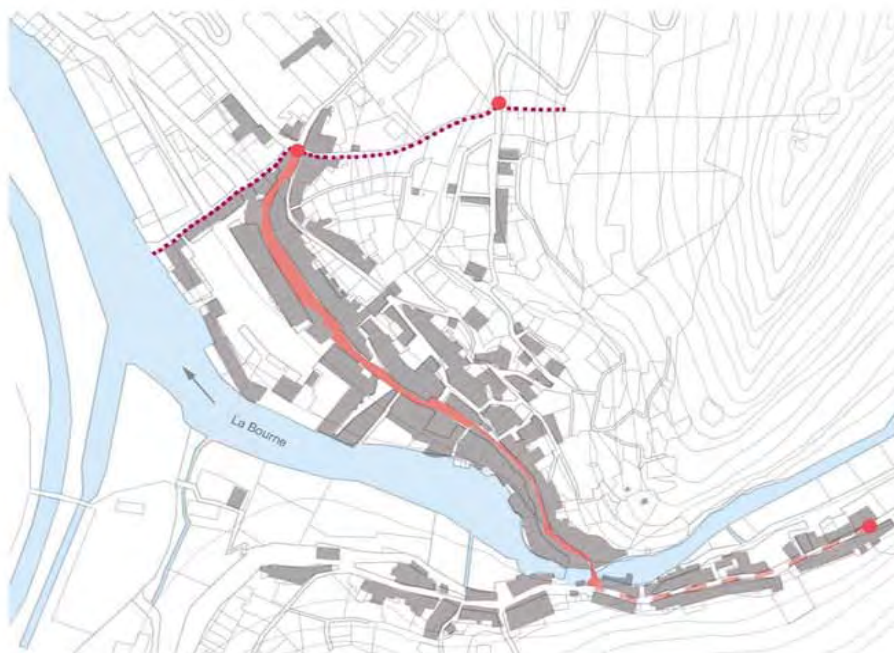
## Etude comparée 1823/1938



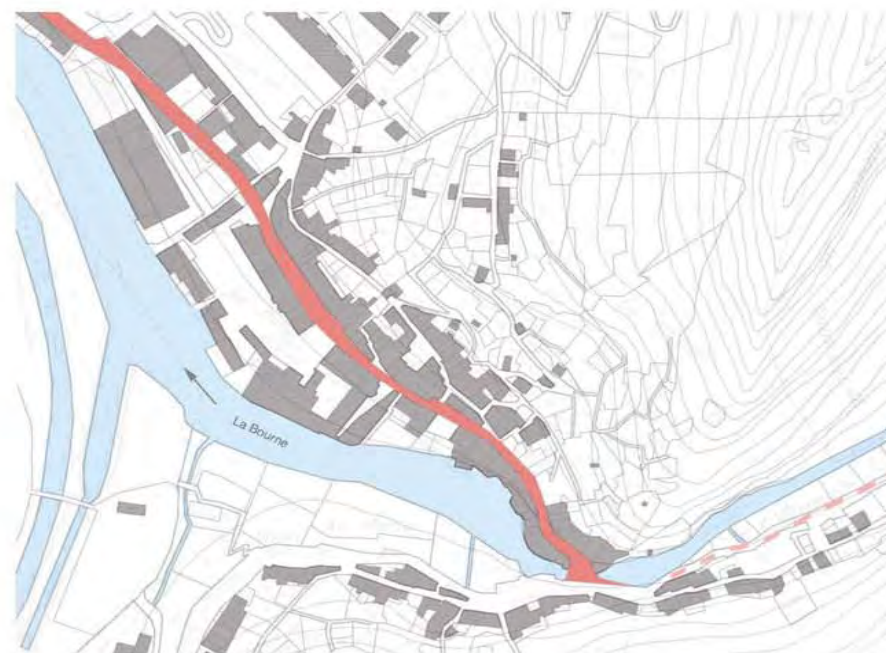
## Etude comparée 1938/2003



## Le tracé de la Grande Rue

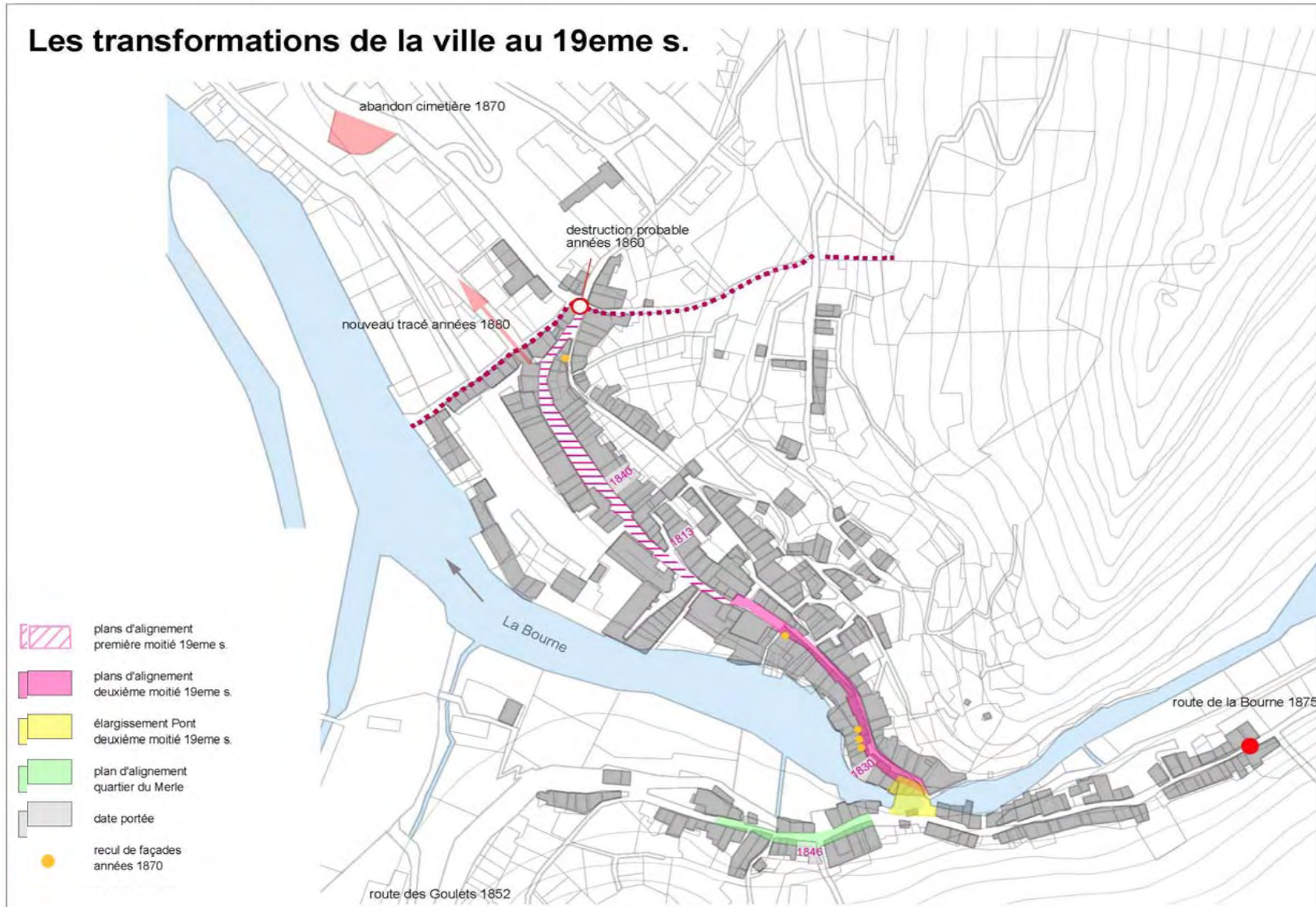


en 1823



en 2003

## Les transformations de la ville au 19eme s.

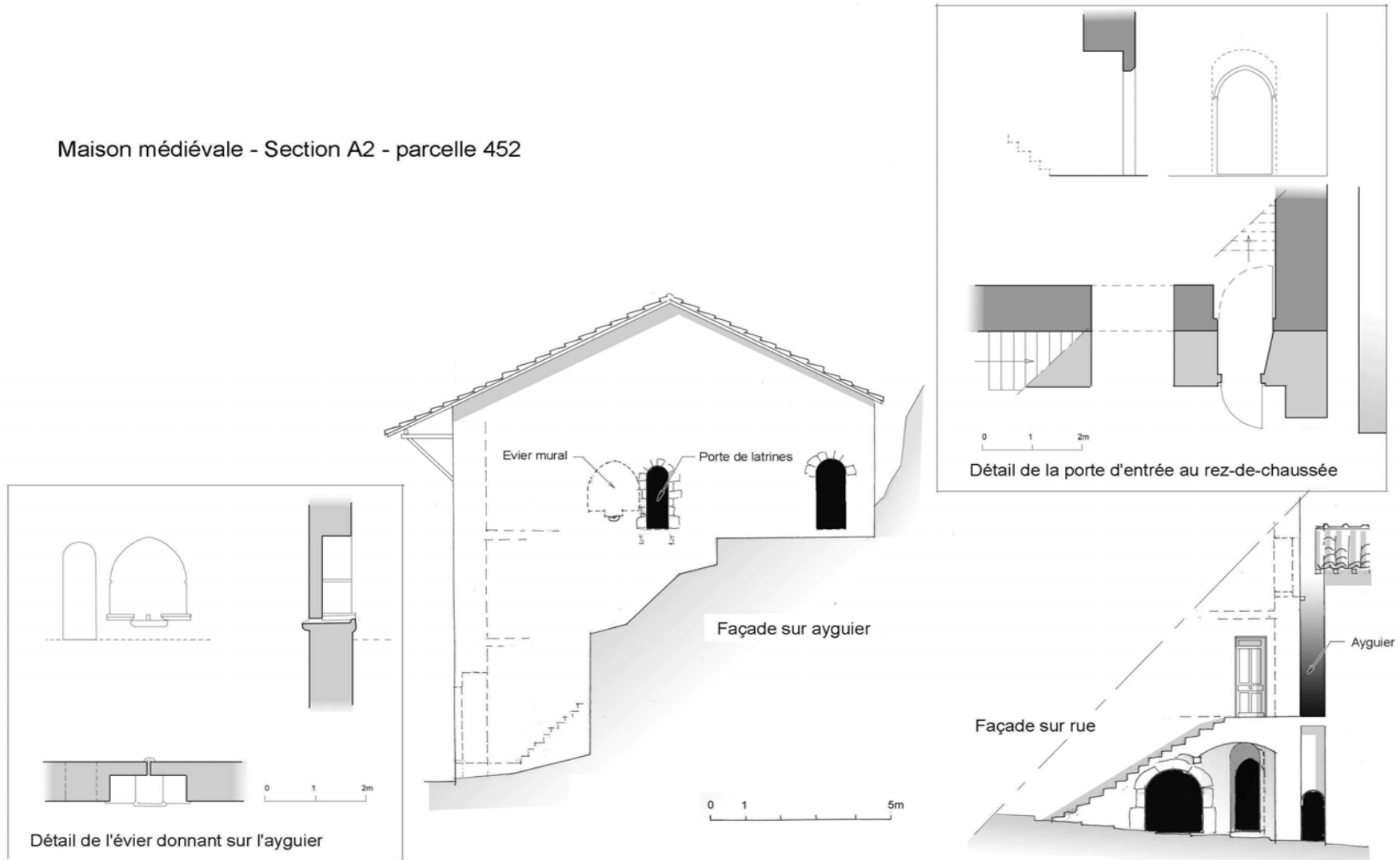


## Le linéaire commercial de la Grande Rue au début du 20eme s.

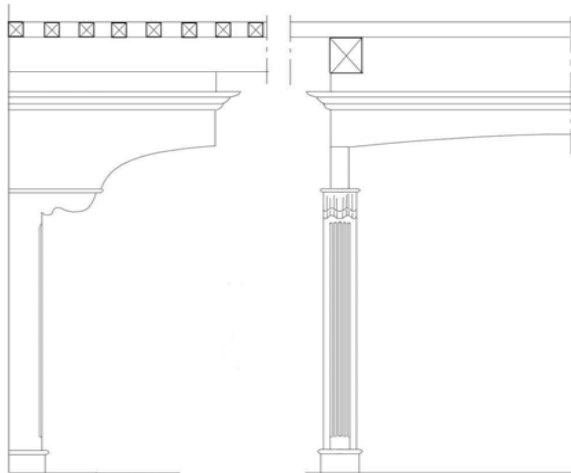




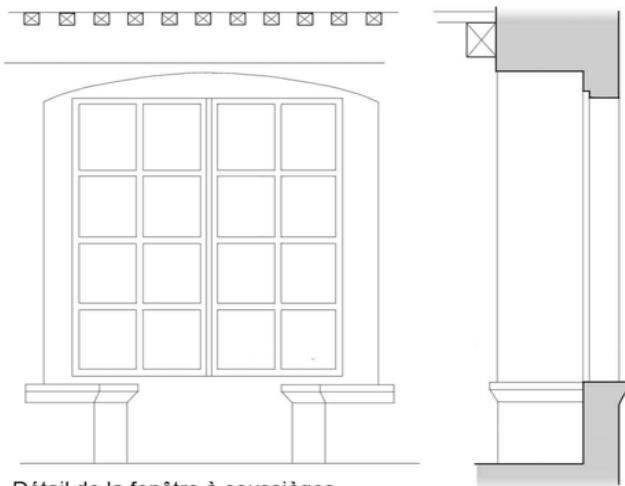
Maison médiévale - Section A2 - parcelle 452



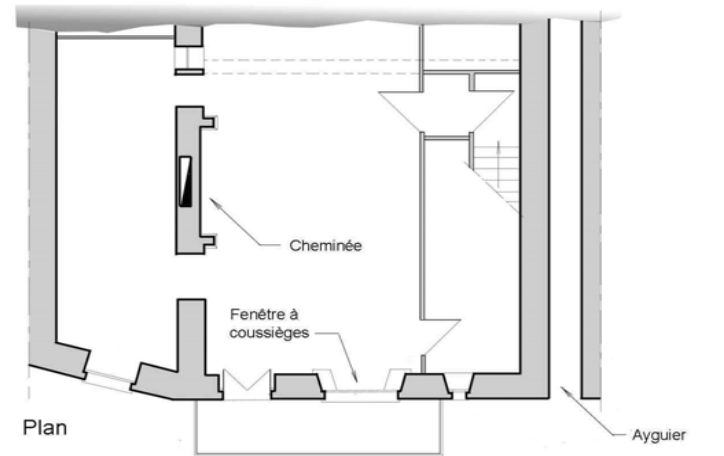
Maison médiévale - Section A2 - parcelle 423



Détail de la cheminée



Détail de la fenêtre à coussièges

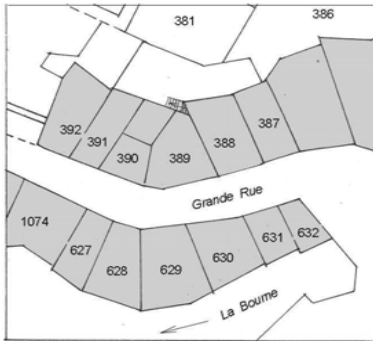


Plan

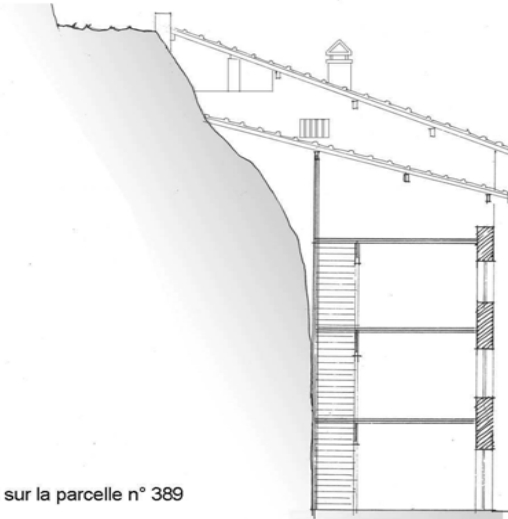


Façade

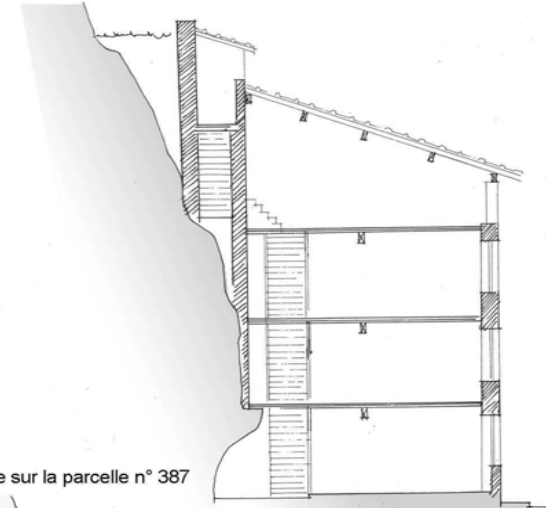
Maisons adossées au rocher



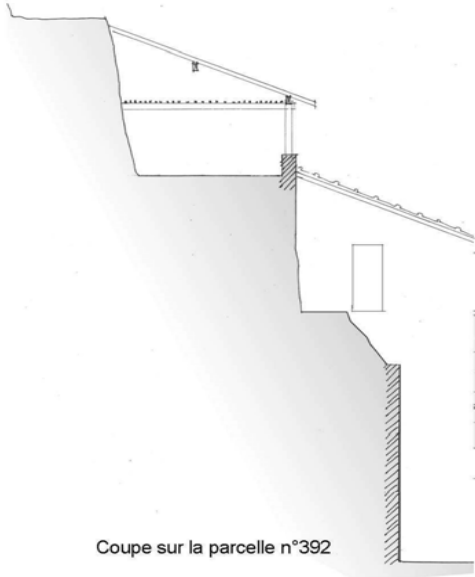
Coupe sur la parcelle n° 389



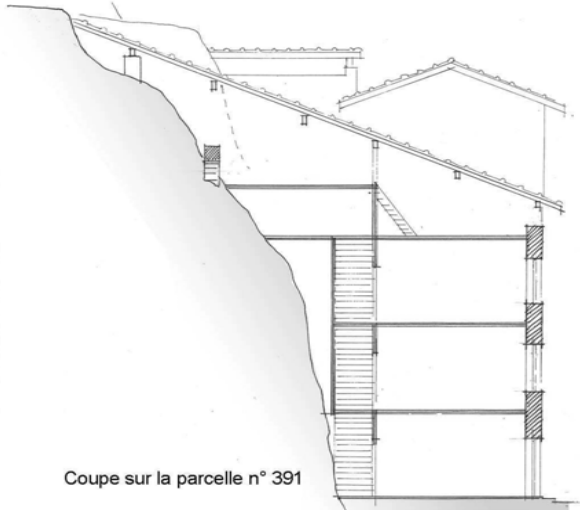
Coupe sur la parcelle n° 387



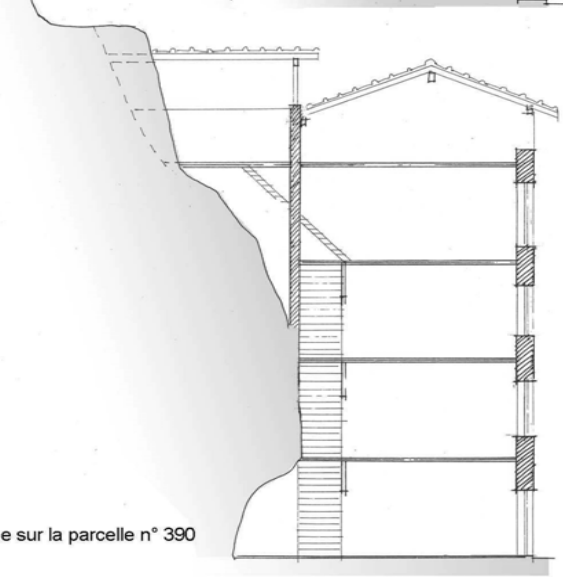
Coupe sur la parcelle n° 392



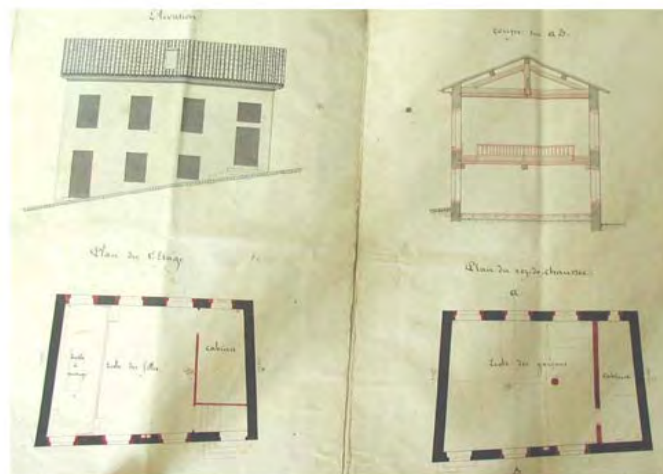
Coupe sur la parcelle n° 391



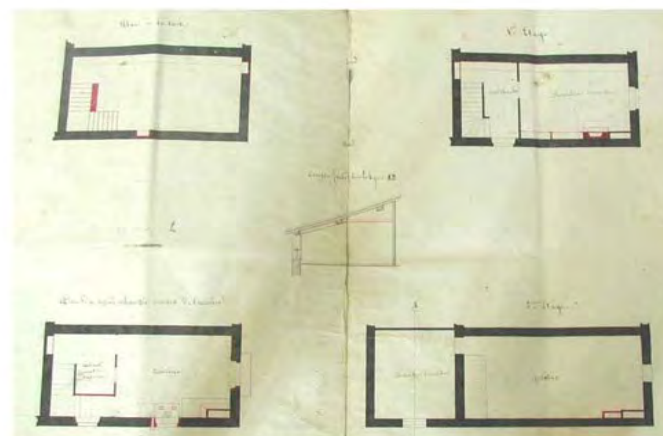
Coupe sur la parcelle n° 390



## L'école, projet de rénovation 1837



Ecole de garçons  
(ADI 4E 261/103)



Logement de l'instituteur  
(ADI 4E 261/103)